SKI DE FOND & RAQUETTE
EXCELLENTE FORME PHYSIQUE
Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

PEPSI
SKI DE FOND & RAQUETTE
EXCELLENTE FORME PHYSIQUE

1ère année No. 136 | Mercredi, le 13 mars 1974 | 32 pages 20 cents

Inertie des Francophones pour la défense de leur langue maternelle

par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Des représentants du milieu industriel, de l'éducation et des organismes sociaux ont sonné l'alarme, hier soir, pour réveiller les francophones au problème de leur langue.

Car, le véritable problème qui se pose actuellement, c'est le manque de motivation des Québécois qui ne font rien pour défendre leur langue maternelle.

C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle en sont arrivés les cinq panelistes qui participaient à ce débat, soit Mmes Ruth Paradis, présidente régionale de la SNQ; Ginette Murray-Chiasson, présidente de l'Association des professeurs de français de la région; Nicole Normand, représentante régionale de l'Office de la langue française et MM. Pierre Hogue, directeur du personnel à l'Alcan ainsi que Wilfrid Cormier, représentant syndical de la même compagnie.

De l'avis de ces personnes représentatives de la société, les professeurs de français ont beau améliorer leur enseignement; la SNQ poursuivre son action avec ténacité; l'Office de la langue française donner plus de services et les compagnies accorder une plus grande place au français; le gouvernement ne bougera pas si les francophones n'embarquent pas dans le débat.

Au cours du panel qui a rassemblé quelque 50 personnes, la compagnie Alcan a été la cible la plus visée par le public. En effet, M. Hogue a dû répondre à de nombreuses interrogations concernant l'utilisation du français à l'intérieur des usines.

Le directeur du personnel a expliqué que la compagnie ne possédait pas de politique linguistique rigide proprement dite. Toutefois, il a ajouté que la langue de communication était principalement le français.

Ce qui a fait sursauter le public, c'est lorsque M. Hogue a déclaré que le français était à peu près inexistant au siège social de la compagnie, à Montréal, où l'on trouvait un nombre considérable de cadres anglophones.

De son côté, la présidente de l'Association régionale des professeurs de français, Mme Ginette Murray-Chiasson, a fait des interventions qui ont été fort remarquées. Tout d'abord, elle a démontré par des exemples précis, la trop lourde tâche que devait assumer les professeurs de français. Ces derniers, semble-t-il, doivent jouer le rôle d'animateur, de personne-ressources, etc.

Mme Chiasson a également rappelé que la construction d'une école anglaise dans la région viendrait détruire le travail des professeurs de français qui éprouvent déjà des difficultés pour motiver leurs élèves. Elle a de plus, souligné le fait que le gouvernement accordait présentement des subventions aux professeurs d'anglais pour leur permettre de se perfectionner alors que les professeurs de français souffraient de ne point en avoir.

Quant à la présidente régionale de la Société nationale des Québécois, Mme Ruth Paradis, elle a réaffirmé la position de son organisme en ces termes: "le statut d'unique langue officielle peut seul contrebalancer à l'avantage du français, à l'intérieur du Québec, les atouts puissants que tire l'anglais de l'extérieur du Québec".

Pesant chacun de ses mots, Mme Paradis a lancé un appel pressant à la population pour s'unir afin de dénoncer et de lutter contre le projet d'une polyvalente anglophone, à Arvida. La présidente de la SNQ n'a pas ménagé ses paroles à l'endroit du ministre Gérald Harvey qui, d'après elle, mériterait de recevoir pour cadeau "le petit livre du principe de Peter".

Pour Mme Paradis, il ne fait plus aucun doute que les citoyens Québécois ont le devoir de faire pression sur le gouvernement actuel afin que, dès la prochaine session de l'Assemblée Nationale, on adopte une véritable politique linguistique Québécoise.

Quant au représentant syndical de la compagnie Alcan, M. Wilfrid Cormier, il s'est très peu prononcé sur la question de la langue étant donné qu'il remplaçait le président de la Fédération, M. Jean Halley, qui ne s'est pas rendu à l'UQAC.

Toutefois, plusieurs personnes de la salle ont montré une certaine agressivité envers M. Halley, même si ce dernier était absent, à cause de son attitude face à la polyvalente anglaise. On sait que M. Jean Halley serait le proposeur de la résolution à l'effet de construire l'école anglaise. Cependant, son nom n'est pas inscrit au procès verbal.

La représentante de l'Office de la langue française a, elle aussi, fait très peu de commentaire si ce n'est d'expliquer les services que pouvaient offrir son organisme.

ILS DEFENDENT LE FRANCAIS: des représentants du milieu de l'éducation de l'industrie, du ministère de l'Education et des organismes sociaux ont participé, hier soir, à un débat sur la langue, à l'UQAC.

Contestation grandissante contre l'école anglaise

par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — "La polyvalente anglaise ne sera pas construite". C'est cette déclaration-choc qui a été faite, hier soir, lors du débat sur la langue, à l'UQAC, par Mme Lucette Perreault, commissaire à la Commission scolaire régionale Lapointe.

Cette dernière s'est dit posséder certains indices qui lui permettent de croire que le barrage des protestations deviendra tellement élevé qu'il sera impossible aux administrateurs de procéder à la construction de cette école pour les anglophones, à Arvida.

Actuellement, le groupe des commissaires de la CS d'Arvida est à monter un dossier important en vue de démontrer clairement que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a aucunement besoin de la venue d'une polyvalente anglaise dans le territoire Lapointe.

De plus, les étudiants des quatre campus collégiaux de la région procéderont, durant toute la journée de mercredi prochain, à un boycottage des cours dans les différentes institutions, pour protester énergiquement contre le projet d'une école anglaise. Cette manifestation fait partie du programme d'action du Regroupement étudiant pour un Québec français.

Lors du débat sur le problème de la langue, le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a été fortement critiqué par l'assistance qui lui reproche ses récentes déclarations au sujet de la polyvalente anglaise et du problème linguistique au Québec.

Selon Mme Perreault, "même si le ministre affirme que le projet d'une école anglaise est presque accepté à Québec, il ne faudrait pas penser pour autant que la population abandonne la constestation".

Concernant la contestation des étudiants qui aura lieu jeudi, elle consistera en une série d'activités de toutes sortes qui seront organisés à l'intérieur des écoles pour sensibiliser les élèves au problème en question. A Alma, on prévoit organiser une marche dans les rues de la ville.

Diminution du chômage au Québec en février

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage, en chiffres absolus, a connu son plus bas niveau pour un mois de février, depuis quelques années, alors qu'il est passé de 6.9 pour cent à 6.8 pour cent.

Sur une base désaisonnalisée, c'est-à-dire, en ne tenant pas compte des facteurs saisonniers, le chômage est demeuré à 5.5 pour cent.

Le nombre des chômeurs au pays, est passé de 637,000 à 635,000, le mois dernier et, au Québec, de 240,000 à 233,000.

En février 1973, la situation était plus grave et le pays comptait 655,000 chômeurs ou 7.3 pour cent.

Au chapître de l'emploi, on a enregistré une hausse pour le cinquième mois consécutif en février. Le nombre des emplois est passé de 8,646,000 à 8,671,000.

L'an dernier, à pareille date, le Québec comptait 235,000 chômeurs ou 9.7 pour cent.

Le mois dernier, le chômage, en chiffres absolus, a diminué au Québec, dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

En Ontario et dans les Maritimes, il a enregistré une légère hausse.

Dans les provinces de l'Atlantique, le pourcentage est passé de 12.6 pour cent à 12.9 pour cent, mais le nombre des personnes sans travail a diminué à 442,000, de 447,000 qu'il était en janvier.

Mais, tenant compte de statistiques basées sur une période d'un an, le chômage a augmenté au Québec et dans les Maritimes seulement, où le pourcentage est passé respectivement de 7.6 pour cent à 7.7 pour cent et de 9.2 pour cent à 9.3 pour cent.

SPORT

AJLNH

L'Association des joueurs de la ligne nationale de hockey négocie avec les dirigeants du hockey international **Page 17**

MONT VALIN

La Société d'aménagement du Mont-Valin Inc. présente, aujourd'hui, une esquisse du schéma d'aménagement d'un territoire de 142 milles carrés. **Page 17**

Bourassa à New-York

Le Québec favorable aux investissements étrangers

NEW YORK (AFP) — Le Québec est très favorable à la participation de sociétés étrangères à son développement, a déclaré mardi à New York M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec.

M. Bourassa prenait la parole devant les participants à l'"Open Industry Forum" organisé par l'Institut américain du papier, à l'occasion de la "Semaine du papier".

Le premier ministre a souligné que le fort accroissement de la consommation mondiale de papier, qui atteindra 300 millions de tonnes par an d'ici 1983 contre 82 millions en 1962, constituait la promesse d'un important développement de l'industrie du papier dans l'Etat du Québec.

ESTIMATIONS

M. Bourassa en a donné pour exemple les exportations de papier-journal du Québec à destination des Etats-Unis. Celles-ci représentent actuellement, avec 3 millions de tonnes par an, un tiers environ de la consommation américaine.

Les estimations du département américain de l'Agriculture prévoient que la consommation de ce pays s'élèvera à 15 millions de tonnes en 1985, et que le Canada en fournira de 55 à 60 pour cent, dont la moitié en provenance du Québec.

Ceci signifie, a souligné le premier ministre, que le Québec peut compter exporter, d'ici dix ans, 4 millions de tonnes de papier-journal à destination des Etats-Unis.

Dans cette perspective, a encore déclaré M. Bourassa, le plus important service que le Québec pourra rendre à l'industrie du papier consistera à faire baisser les prix du bois. Il a précisé que l'Etat se préparait à réduire les différences de prix qui existent actuellement entre le bois du Québec et celui du sud des Etats-Unis, notamment en matière de répartition des surfaces boisiés.

PROMOTION INDUSTRIELLE

Les commissaires de JAK et de Chicoutimi étudient un projet de parc régional

Par Vincent Brassard

ARVIDA — Les deux commissariats industriels des secteurs Chicoutimi et JAK ont tenu une assemblée très importante en fin d'après-midi hier.

Une amorce sérieuse de collaboration est engagée entre les deux organismes à cause principalement de la nécessité d'un parc industriel régional, de la nécessité de coordonner les efforts et d'unifier les ressources communes.

Il a donc été résolu, au cours de cette réunion de brève durée, que les deux commissaires industriels soient mandatés pour étudier les modalités de la mise en commun des ressources des deux commissariats industriels en vue de la promotion industrielle régionale sur le plan externe et interne.

Il est également demandé des recommandations sur les modalités les plus appropriées pour atteindre le but commun des deux commissariats.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	14
— Annonces classées	30
— Bandes dessinées	26
— Bourse	23
— Bridge	31
— Cinéma	14
— Décès	26
— Entrecroisés	28
— Finance	22
— Horoscope	21
— Mots croisés	31
— Mot mystère	26
— Patron	30
— Sport	17 à 21
— Télévision	14

MÉTÉO

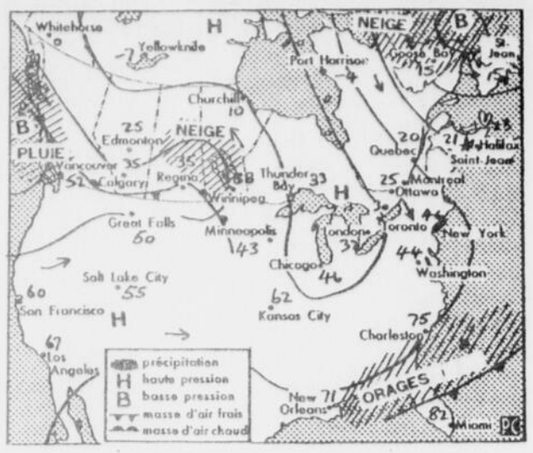

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée de mercredi et aperçus pour la journée de jeudi:

Chibougamau: un peu de neige, venteux, maximum entre 0 et 5, jeudi, peu de changement.

Abitibi, Haute-Mauricie: clair, venteux, maximum entre 10 et 15; jeudi, peu de changement.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, Cantons de l'Est: clair, venteux, maximum, 20; jeudi, peu de changement.

Outaouais, Montréal: ensoleillé, vents de l'ouest de 20 à 30 milles, maximum, entre 20 et 25; jeudi, généralement ensoleillé.

Saguenay-Lac St-Jean: généralement nuageux, peut-être un peu de neige, vents du nord-ouest de 25 à 35 milles; jeudi, des nuages.

Québec, Trois-Rivières: ciel variable, vents du nord-ouest de 20 à 30 milles, maximum, entre 10 et 15; jeudi, des nuages.

Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Iles, Gaspé: nuageux, un peu de neige, poudrerie à certains moments, maximum, entre 10 et 15; rafales jusqu'à 40 milles à certains endroits; jeudi, venteux et généralement nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO PC — Voici les températures rapportées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Dawson	-35	0
Vancouver	43	51
Edmonton	20	22
Régina	25	34
Winnipeg	19	35
Sudbury	1	20
Toronto	20	31
Ottawa	9	25
Montréal	7	24
Québec	-4	12
Frédéricton	1	14
Saint-Jean, N.-B.	0	15
Moncton	-2	14
Halifax	5	15
Charlottetown	1	14
Saint-Jean, T.-N.	11	15
Chicago	33	40
Boston	23	37
New York	34	42
Washington	35	40
Los Angeles	49	67

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 04h. 30 (9'1") et basse à 11h. 10 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 17h. 00 (6'9") et basse à 22h. 55 (1'7").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h. 55 (17'4") et basse à 12h. 05 (1'9"). Elle sera à nouveau haute à 18h. 20 (14'3").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00h. 40 (2'6") et haute à 06h. 10 (16'2"). Elle sera à nouveau basse à 13h. 25 (3'O") et haute à 18h. (13'5").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, edité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tel.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien, du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (No. 3213)

AU CONSEIL DE COMTE: De gauche à droite, le Maire Alfred Hamel de Saint-Félicien, Me Robert Lamontagne, député et Roberval, le préfet du Conseil de Comté Lac Saint-Jean-Ouest. M. Louis-Ovide Bouchard, le Maire J. Arthur Tremblay de Roberval, et le Commissaire touristique M. Michel Roy, tous participant au dîner offert à Roberval à l'occasion de la dernière session du Conseil de Comté, tenue en début de semaine.

Promotion industrielle

Roberval et Lavalière devront établir un seul commissariat

Par Guy FOURNIER

ROBERVAL — Y aura-t-il deux commissariats industriels dans les secteurs de Roberval et Lavalière? Selon Me Robert Lamontagne, l'un des invités d'honneur lors de la session trimestrielle du Conseil de Comté Lac Saint-Jean Ouest, il faudra définitivement que les deux parties s'entendent, et c'est le 19 mars prochain qu'une rencontre devrait avoir lieu avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, et un officier du ministère M. Jacques Girard. Il semble, toujours d'après le député de Roberval que ce qui retarde souvent l'avancement économique de la région, c'est un esprit de clan qui devrait disparaître.

Dans sa courte allocution, Me Lamontagne a multiplié les exemples où les gens, plutôt que faire table ronde autour de priorités, se battent pour finalement arriver à des résultats parfois amoindris considérablement tout en mettant continuellement le tort sur le dos du gouvernement.

Dans un autre ordre d'idées, Me Lamontagne a assuré le Conseil de Comté que le ministre Victor Goldbloom, avait déjà accepté de venir rencontrer cet organisme, mais sans toutefois en préciser la date.

L'AEROPORT

Malgré la volonté de certains maires ruraux, de retirer la résolution désignant Roberval comme site de l'Aéroport régional, cette même résolution du Conseil de comté a été maintenue. Comme Saint-Méthode réclame cet aéroport régional, on peut dire que la guerre n'est pas finie à ce sujet. Pour un, le préfet L. O. Bouchard, qui présidait le conseil de comté lundi dernier à Roberval, nous a déclaré au cours d'une conversation d'avant-dîner, que lorsque le Conseil avait voté cette résolution, peut-être n'avait-il pas en main tous les éléments pour prendre une telle décision. On sait que Saint-Félicien, Saint-Méthode et Roberval réclament l'établissement de l'aéroport sur leur territoire respectif.

BUDGET

Le Conseil de Comté Lac Saint-Jean Ouest a terminé son année financière 1973, avec un surplus de $2,809.00, a-t-on appris lors de la dernière session de ce Conseil tenu à Roberval lundi. Cependant, en examinant les états financiers présentés par le vérificateur M. Philippe Routhier, C.A., on s'aperçoit que ce même surplus a été possible grâce à un surplus accumulé qui se chiffrait avant l'exercice 1973, à $5,815.00. Ceci revient à dire que les dépenses du Conseil se sont chiffrées pour 1973, à $29,584 alors que les revenus se sont établis à $26,578.

Dans un autre ordre d'idées, M. Philippe Routhier, de la firme Routhier et Associés, à de nouveau été confirmé dans ses fonctions de vérificateur pour le prochain exercice.

INVITES

Les maires Alfred Hamel et J. Arthur Tremblay, respectivement de Saint-Félicien et Roberval, avaient accepté lundi dernier, l'invitation du Conseil de Comté, d'assister à la session régulière du mois de mars. Prenant la parole au cours du repas, M. Hamel a excusé ses deux collègues de Dolbeau et Mistassini de leur absence. Il semble que la présence de ces deux premiers magistrats de Cité présage un renouveau dans les relations entre les municipalités rurales et les quatre plus importantes villes du lac Saint-Jean-Ouest. Du moins, le maire Hamel a clairement laissé entendre qu'une rencontre prochaine aurait lieu entre lui et ses trois autres collègues, dans le but de discuter de l'intégration possible au Conseil présidé par le préfet, L. Ovide Bouchard.

Pour sa part, M. Bouchard a prôné la création d'un comité qui regrouperait et les maires des quatre villes et le préfet, afin d'étudier les modalités possibles d'une telle fusion de toutes les municipalités à l'intérieur d'un même organisme.

Les maires Gagné et Gamache ne doutent plus que la fusion JAK se réalisera

Par Vincent BRASSARD

JONQUIERE — La fusion du secteur JAK est encore remise en question, même par les hommes d'affaires du secteur qui en faisaient le sujet de leur déjeuner bi-mensuel, hier matin, avec comme invités les maires Camille Gagné et J.-E. Gamache.

Le maire Gagné a expliqué le processus qui avait été convenu, mercredi dernier, avec le ministère des Affaires municipales et a insisté sur le fait qu'une requête conjointe devrait être signée, au plus tard, le 1er septembre.

A une question d'un auditeur, le maire Gagné a repris les arguments militant pour la fusion de préférence à un gouvernement de secteur, préconisé par Arvida. Pour lui, il ne faut pas que chaque entité municipale actuelle garde son autonomie pour que l'harmonie soit établie dans le développement. Il est revenu sur son argument préféré: les services municipaux d'aqueduc et d'égouts qui se doublent et qui continueraient d'être erratiques si chaque municipalité gardait sa faculté de se développer à sa guise. Quant à donner des chiffres sur les coûts directs aux contribuables, il s'y est refusé, alléguant que l'étude SNC était basée sur les faits existants et non ce qui pourrait survenir dans l'avenir.

Pour sa part, le maire de la paroisse de Jonquière a tenu à faire l'historique du projet de fusion et rappelé qu'il avait été celui qui avait "tenu les cordeaux raides" pour empêcher une communauté urbaine en 1968-69. Pour lui, l'avantage primordial d'une fusion c'est, qu'à titre de municipalité rurale, la paroisse a droit à de très importantes subventions statutaires en matière d'infrastructure et qu'il importe de réaliser ces travaux, plutôt de voir la paroisse morcelée par des annexions partielles. Le maire Gamache dit respecter l'opinion d'Arvida et être en parfaite amitié avec ses citoyens. Il a terminé en ajoutant que l'axe de développement régional, le plus spectaculaire, sera la route 170 entre Arvida et Jonquière, aussitôt après la fusion.

A un auditeur qui s'étonnait des actes de Jonquière susceptibles de prouver son manque de régionalisme: l'emplacement de l'édifice administratif et son refus de souscrire au fonds de recherches de l'UQAC. Le maire Gagné a prétendu que l'EA était au coeur de la population urbaine la plus dense de toute la région et qu'il était susceptible de générer des investissements de l'ordre de $20 millions. En ce qui concerne la deuxième question, il a dit: "Nous venions tout juste de hausser les tarifs d'électricité; le problème des taxes que Price refuse de payer n'est pas réglé; c'est une question de $150,000 que le ministre Goldbloom tentera d'éclaircir et nous ne voulions pas hausser les taxes.

D'ailleurs, la souscription n'est pas une affaire temporaire; elle durera jusqu'en 1977. Je crois que nous aurons le temps de démontrer que nous comprenons toute l'importance de cette fondation."

Donc, pour les maires présents au déjeuner d'hier matin, la fusion ne fait plus de doute. Une fois le processus du bill 276 engagé, c'est une voie sans retour.

Interrogés sur le refus d'Arvida de participer aux tables de travail de la Commission municipale, M. Gagné a répondu, qu'en pareille éventualité, des fonctionnaires de la Commission seraient désignés pour représenter Arvida et surveiller ses intérêts.

L'opinion exprimée par Arvida lors du référendum ne représente que 52% de la population d'Arvida, d'après le maire Gagné. Après une intense campagne d'information, "il est à présumer que ce vote serait complètement renversé".

Les employés de la Consol acceptent les offres patronales

PORT-ALFRED — Les quelque 650 employés syndiqués de la Consolidated Bathurst de Port-Alfred ont accepté, tard lundi soir, dans une proportion de 90 pour cent, les dernières offres salariales de la compagnie.

Rappelons que ces offres établissent une certaine égalité au niveau des salaires, pour la deuxième année du contrat de travail, pour les employés de jour et ceux en faction.

Ainsi, la compagnie offre aux deux catégories d'employés des augmentations identiques de 8.5 pour cent (minimum de $0.40 l'heure), pour la première année, et de 7 pour cent, pour la deuxième année.

Quant à la troisième année du contrat, les employés travaillant de jour recevront une augmentation salariale de 10 pour cent, pendant que les employés en faction toucheront une augmentation de $0.33, en plus d'une augmentation de 5 pour cent.

Ces nouvelles offres constituent une augmentation moyenne générale de 25.5 pour cent, au niveau des trois années, dans le cas des employés de jour, et de 28.5 pour cent, pour les employés en faction.

On se souviendra que, la semaine dernière, les employés avaient refusé de se prononcer en faveur d'une grève. Toutefois, ils avaient mandaté leurs négociateurs pour retourner de nouveau à la table des négociations.

Selon l'un des conseillers syndicaux, M. Gérard-Raymond Morin, l'entente intervenue entre la compagnie et le syndicat de la Consolidated Bathurst est plus que satisfaisante.

J. Bergeron achète l'Etoile-du-Lac

Par Guy Bergeron

ROBERVAL — Le journaliste Jacques Bergeron s'est porté acquéreur de la totalité des actions des Imprimeurs de Roberval Ltée qui groupent un atelier d'impression et le Journal Etoile-du-Lac fondé en 1917.

Le journaliste Bergeron a mentionné, hier soir, qu'il voulait faire de l'Etoile-du-Lac, le grand journal du Lac-saint-Jean-Ouest, et qu'il n'était pas question qu'il y ait des changements, soit dans les cadres ou dans les employés, aux ateliers d'impression de même qu'au journal.

M. Bergeron qui n'est âge que de 32 ans prend ainsi la relève de son grand-père, Me Thomas-Louis Bergeron qui avait été l'un des cinq fondateurs en 1917, de L'Etoile-du-Lac qui portait à ce moment-là le nom de "Le Colon".

Le nom du journal "Le Colon" était disparu en 1946 lors de l'acquisition par M. Gilles Leclerc.

M. Jacques Bergeron n'en est pas à ses premières armes comme propriétaire d'une publication puisque le 17 mars 1960, il fondait, dans la région de Chicoutimi, l'hebdomadaire Le Phare qui a survécu pendant dix années.

Depuis son retour à Roberval, M. Bergeron a toujours été mêlé de près à l'information pour avoir été directeur de l'information à CHRL et par la suite correspondant pour diverses publications dont Radio-Canada, Progrès-Dimanche, etc.

Envolée mouvementée vers Chibougamau

Par Réjean Tremblay

Chibougamau — Les trois passagers du bi-moteur de la compagnie Air Fecteau faisant la navette entre Bagotville et Chibougamau, ont connu un voyage très mouvementé, hier.

En effet, le vol de 11 h 30 entre Bagotville et Chibougamau s'est déroulé dans des conditions qui sortent de l'ordinaire. Un des deux moteurs de l'avion a cessé de fonctionner en cours de route et le pilote a dû perdre de l'altitude et terminer le voyage au moyen d'un seul moteur.

De plus, comme le pilote, pour économiser de l'énergie, avait arrêté le chauffage, c'est transis et grelottants que les passagers ont enfin pu débarquer sains et saufs à Chibougamau, à l'issue de leur voyage.

Michel Tremblay
Ass. Générale
500B, Bécard Chicoutimi
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Ass. Scolaire — Fond pension enregistré.
549-9983

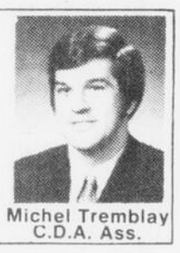
Michel Tremblay C.D.A. Ass.

(418) 545-4580
LUCIEN BOUCHARD
AVOCAT
SUITE 305
393 EST, RACINE
CHICOUTIMI

NOUVELLE SALLE DE
RECEPTIONS A ALMA
Pour vos assemblées, banquets de noce, anniversaires, réunions de tous genres.
Air climatisé vaste terrain de stationnement
Pour réservations: JACQUES BERNIER — Tél.: 668-8283
SALLE ARISTOCRATE
100, COLLARD OUEST — ALMA — TEL.: 662-2505

Distinction du "Vilas"

POTVIN TREMBLAY
meubles
boul talbot
chicoutimi

AVEZ VOUS DECOUVERT LE BIEN-ETRE QU APPORTE LE SAUNA?
Detente, propreté, santé et beauté.
Pourquoi s'en passer?
La santé votre plus grande richesse. Preservez-la par le SAUNA. C'est une pièce de santé dans la maison.

Sauna Muko
Alors, laissez les Entreprises Muko s'occuper de votre projet de SAUNA résidentiel ou commercial.
548-6844
Service 24 heures
262, Ross, Arvida
Exigez toujours un spécialiste.
Conseils Gratuits

FOREUSE — C'est à cet endroit que sera creusé le puits de 940 pieds de profondeur pour l'extraction du columbium à Saint-Honoré. Le forage est réalisé par l'entreprise Masse et Gauthier, de Val d'Or.

Niobec demande l'amélioration de la route menant à la mine de columbium

Par Bertrand GENEST

SAINT-HONORE — La compagnie Niobec Inc., qui gèrera l'exploitation du gisement de columbium de Saint-Honoré, fera des démarches auprès des autorités du ministère de la Voirie pour l'amélioration de la route conduisant à l'emplacement de la mine située dans le rang huit.

A l'invitation du gérant par intérim de Niobec, M. Arthur W. Foley, le député du comté de Dubuc, M. Ghislain Harvey, s'est rendu sur les lieux, hier midi, pour s'enquérir de la nature exacte de la demande.

Selon M. Foley, qui est aussi gérant de Lamaque Mining Company Ltd, de Val d'Or, l'état de la route actuelle, environ 1.5 mille, rend difficile l'accès au terrain particulièrement pour les lourds fardiers qui participeront à la construction du puits et de l'usine de transformation du minerai.

D'autre part, le gérant par intérim de Niobec a révélé que c'est l'entreprise Masse et Gauthier, de Val d'Or, une compagnie spécialisée dans ce domaine, qui a obtenu le contrat pour la construction du puits de 940 pieds de profondeur, travail qui va prendre plusieurs semaines.

Par ailleurs, il a précisé que la construction de l'usine de traitement du minerai, au coût de plus de $6,000,000, devrait être entrepris en novembre de cette année. De plus, la première tonne de columbium doit être livrée au plus tard pour mars 1976.

Enfin, M. Foley n'a peu donner des précisions sur le nombre d'employés requis pour la période de la construction. Rappelons que le personnel sera d'environ 150 hommes lorsque la mine sera en opération.

Echec à un vol, à Jonquière

Par Guy BERGERON

JONQUIERE — La Sûreté municipale de Jonquière détient actuellement un récidiviste de Montréal, à la suite d'une tentative de vol à main armée perpétrée par trois individus, hier soir, à la maison de M. Elie Ajmo de la rue Saint-Dominique, à Jonquière.

Les trois cagoulards, qui ont blessé M. Elie Ajmo à la tête en le frappant de la crosse d'un revolver, se sont présentés à sa demeure, vers 19h 20, pour lui demander de l'argent.

Cependant, au moment où les trois cagoulards ont fait irruption dans la demeure de M. Ajmo, sise à l'étage supérieur de son magasin, il y avait plusieurs personnes dans le logement.

A un certain moment, deux des cagoulards prirent la fuite après que M. Ajmo eut réussi à les semer.

Tandis qu'un troisième individu, qui s'y trouvait, ne savait pas que ses deux compagnons l'avaient laissé seul, un voisin a réussi à appeler la police qui est arrivée sur les lieux et, quelques minutes plus tard, l'individu était arrêté sur la rue Saint-Antoine.

Toutefois, hier soir, les policiers n'avaient pas encore retrouvé l'arme et la cagoule de cet individu.

Le corps policier de Jonquière, avec la collaboration des autres policiers de la région, tentait vainement de retrouver les deux autres cagoulards.

En somme, il n'y eut rien de volé chez M. Ajmo, mais ce dernier a été blessé à la tête et, heureusement, qu'à ce moment-là il y avait plusieurs personnes dans l'appartement.

Les trois apaches pourraient être des gens de Montréal, puisque celui qui a été arrêté est un récidiviste qui a une longue feuille de route dans les vols qualifiés.

Le conseil de Jonquière demande la fusion aussi

JONQUIERE — Le conseil municipal de Jonquière, qui se réunissait en assemblée extraordinaire, hier après-midi, a imité les gestes de la paroisse et de la municipalité de Kénogami en adressant au gouvernement une requête relativement au regroupement à l'intérieur de l'Unité JAK.

En adoptant en ce sens une résolution, dont la formulation est identique à celles acceptées la veille par les conseils de la paroisse de Jonquière et de Kénogami, les dirigeants municipaux de Jonquière demandent au ministère des Affaires municipales d'appliquer intégralement la loi 276, en dépit de l'opposition de la municipalité d'Arvida.

La requête, rappelons-le, demande aussi de faire compléter par la Commission municipale les études effectuées par la firme SNC, tandis qu'on insiste également pour qu'on procède à la fusion à l'intérieur de l'unité de regroupement JAK avant le premier septembre 1974.

PARC INDUSTRIEL

D'autre part, le conseil municipal de Jonquière a adopté une autre résolution visant à obtenir, à différents paliers gouvernementaux, des subventions pour l'infrastructure du parc industriel local.

Cette demande vaut autant pour les dépenses effectuées jusqu'à maintenant que pour celles à venir d'ici la fin de la réalisation de ce parc. Le conseil compte à ce niveau sur l'appui du CRD, de l'OPDQ, du ministre Gérald Harvey et du député Gilles Marceau.

Il Y avait foule à l'ouverture de la Foire culturelle à l'UQAC

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — De nombreuses personnes ont, hier soir, assisté à l'ouverture de la Foire culturelle à l'UQAC, visitant les kiosques destinés à donner un aperçu de l'héritage que nous ont transmis les ancêtres depuis la préhistoire.

LA CHORALE

La chorale Sainte-Cécile a ouvert le bal en présentant un mini-récital de très belle qualité. Le public a en particulier apprécié l'interprétation de la pièce "Les Saltimbanques". Comme l'atmosphère était à la joie, les membres de la chorale ont interprété deux Alleluia, l'un de Mozart, et l'autre de Haendel, ce dernier fort bien exécuté malgré les nombreuses difficultés qu'il présente pour une petite chorale.

THEATRE

La Gaboche, troupe formée par des étudiants du Cegep de Chicoutimi, a ensuite présenté une création collective intitulée "A un moment donné un gars se tanne, pis là...". Cette pièce manquait un peu de cohérence, ses créateurs ont voulu montrer comment la vie pèse sur les épaules des gens, comment la hiérachie sociale et politique concoure à emprisonner chaque être dans un carcan dont il peut difficilement sortir. Et, comme symbole, on avait choisi un personnage, une jeune fille qui veut se rendre à Québec, mais qui se voit peu à peu chargée par les autres de toutes sortes de "commissions". Finalement, elle ne peut entreprendre le voyage quesi elle refus e de les faire.

On pourrait dire que le symbole choisi n'est pas assez fort, et surtout pas assez bien exploité pour vraiment passer la rampe. L'élocution des comédiens laissait aussi à désirer, mais ils possèdent quand même des qualités scéniques valables.

La troupe Le Circuit Temporaire s'est vraiment surpassée, dans sa création, "Les Zombiblots". Des moments très forts, qui parlent de mort, d'incompréhension humaine, alternaient avec des instants de détente, montrant des anges pendant un défilé d'auréoles, et autres "folies" qui se passent au paradis. Vraiment une très belle pièce, intégrant l'aspect théâtral proprement dit, mais aussi la musique, la danse et l'expression corporelle.

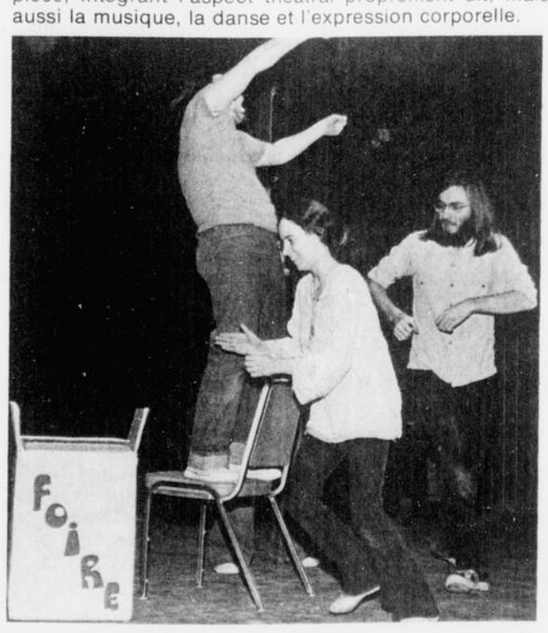

LA GABOCHE — Une troupe qui a fait bonne figure dans une création collective, hier soir à la Foire culturelle.

Emprunt de $200,000 accepté à Bagotville

BAGOTVILLE — Les propriétaires de Bagotville ont accepté d'entériner un règlement autorisant un emprunt de $220,000, par obligations pour la réalisation de divers travaux et d'égouts.

En effet, conformément à la loi des cités et villes, la municipalité de Bagotville a soumis aux propriétaires un règlement d'emprunt dont les grandes lignes sont les suivantes: exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts; asphaltage; mise en forme de rues et d'électrification. Cet emprunt est remboursable sur une période 20 ans, moyennant un intérêt de 8 pour cent par année. Le conseil municipal émettra des obligations en tranches de $100.

Par ailleurs, la décision finale sera prise, à la réunion publique du conseil, prévue pour le 25 mars. Par la suite, les documents seront envoyés au ministère des Affaires municipales pour approbation.

D'autres part, c'est en début de semaine qu'ont commencé les travaux de construction du centre culturel et sportif. Pour le moment, la municipalité attend toujours une réponse positive du haut-commissariat aux Sports, à la Jeunesse et aux Loisirs pour obtenir des subventions supplémentaires. De l'avis du conseiller Lacoursière, il est peu probable que la rentabilité du projet soit assurée, mais, par contre, des négociations sont en cours pour l'obtention de commanditaires. "Ainsi, nous espérons combler quelque peu le rendement annuel du centre", a-t-il dit.

Le mouvement coopératif est ignoré au ministère *(Alfred Rouleau)*

MONTREAL (PC) — M. Alfred Rouleau, président de la Fédération de Québec des caisses populaires, a affirmé, mardi, que l'Etat au Québec avait des responsabilités dans le développement d'entreprises coopératives.

Prenant la parole à l'ouverture des assises annuelles du mouvement Desjardins, M. Rouleau a déclaré: "Il est désolant de voir la somme d'énergie et d'efforts qui se font au ministère de l'Industrie et du Commerce pour favoriser régulièrement l'entreprise capitaliste, alors que le mouvement coopératif est totalement ignoré".

Mort accidentelle, à N.-D.-de-La-Doré

La-Doré — M. Louis Dallaire, agé de 78 ans et demeurant dans le rang Saint-Eugène à Notre-Dame-de-La-Doré, a perdu la vie de façon tragique, hier soir, vers 21h30, au moment où il déambulait sur la route.

M. Dallaire se promenait effectivement à pied dans le rang Saint-Eugène, non loin de sa demeure, lorsqu'il fut happé par l'automobile que conduisait M. Roland Maltais, de Chibougamau.

Un bureau du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à Chibougamau

Par Réjean TREMBLAY

CHIBOUGAMAU — Le directeur des parcs au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Dubé, a donné la certitude au maire de Chibougamau, M. Godefroy De Billy, que la direction des parcs ouvrirait un bureau à Chibougamau, dès l'été prochain.

Ce bureau, qui devrait être situé à l'intérieur de l'hôtel de ville de Chibougamau, emploiera trois personnes et desservira le parc Mistassini.

Interrogé quelques instants avant d'avoir un entretien avec le maire De Billy, hier en fin d'après-midi, M. Dubé a expliqué que le ministère en était venu à cette décision pour des raisons strictement d'ordre d'efficacité. "Nous voulions rapprocher l'administration des gens de la place et de leurs besoins", a déclaré M. Dubé.

Il y avait déjà quelque temps que la municipalité de Chibougamau menait des démarches afin d'obtenir l'ouverture d'un tel bureau dans la localité.

Quant au maire De Billy, il n'a pas commenté la nouvelle, ne voulant pas inquiéter les responsables du secteur de Roberval où devaient communiquer auparavant les citoyens de Chibougamau pour régler leurs affaires.

MENAGE NEUF 1974
Style colonial
$1,995.
Ce ménage comprend: un set de salon de style; une table de centre en érable; une table de coin; une lampe de pied; une lampe de table. Un REFRIGERATEUR de couleur, 14 pi. cu., 2 portes automatique; un poêle de 30 pouces automatiques, de couleur; un set de cuisine colonial, 5 morceaux. Un set de chambre colonial qui comprend: bureau triple, une commode, un lit, un matelas et sommier-caisse SIMMONS.
Payable au mois.
Aucun comptant requis.
Livraison et entreposage gratuits.
Tél.: 547-4579
Ce ménage vendu par:
Ameublement CAPRI de Jonquière

ESSAYEZ LA PEUGEOT 504 GL.
VOUS DÉCOUVRIREZ LA VOITURE DE LUXE DES ANNÉES 80.
L'ère des gros V8, des paquebots sur roues, est révolue. La voiture, même dite de luxe, doit être pensée d'abord et principalement en termes de sécurité routière, de durabilité et d'économie.
Venez essayer la 504 GL.
Elégance, confort, moteur robuste (permettant de faire entre 22 et 30 milles au gallon selon votre façon de conduire), tenue de route exceptionnelle, la 504 GL va au fond du vrai problème: bien rouler, en toute sécurité, économiquement.

PEUGEOT 504 GL
UNE CONCEPTION MODERNE DE LA VOITURE DE LUXE.
Garage
Bouchard & Frères Enr.
762 St-Dominique
JONQUIERE
547-9317 - 547-9087

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La Belgique et le Québec

Pendant que les opposants à l'envahissement anglophone au Saguenay-Lac-Saint-Jean entreprennent une grande offensive contre l'implantation d'une polyvalente anglaise à Arvida, la Belgique, après le scrutin de dimanche, nage encore plus que le Québec dans la plus grande confusion dans sa querelle de langues.

Ce qui faisait écrire, hier, au chef du Parti Québécois, René Lévesque, dans sa chronique périodique publiée dans "Le Journal de Montréal et de Québec", "Le pays se voit condamné à vivre encore sous une coalition des "Frères ennemis" socialistes et démocrates-chrétiens, avec ou sans l'appendice libéral—et sans doute à subir d'ici quelque temps sa onzième campagne électorale en un quart de siècle..."

Rappelons que la majorité flamande de Belgique s'inquiète de l'influence française qui a déjà assimilé les Bruxellois dans une proportion de 80 pour cent. Plusieurs observateurs québécois prévoient le même sort à Montréal si le mouvement d'anglicisation se poursuit au rythme actuel.

En Belgique, les Flamands réclament l'égalité linguistique réelle dans la capitale, Bruxelles, et afin de mettre un terme à l'assimilation, ils ont fait adopter une législation obligeant non seulement l'enseignement obligatoire de la langue néerlandaise dans les communes flamandes qui constituent 56 pour cent de la population totale du pays, mais également l'utilisation exclusive de la langue de la majorité au travail, sous peine d'amende et même de prison. Toutes les communications entre employeurs et employés doivent se faire exclusivement en flamand.

Ce qui a fait dire à un député wallon, M. Lucien Outers, que les francophones, qui dominent à Bruxelles — la capitale, proclamée unique territoire bilingue du pays, est située dans la région flamande — n'ont plus d'avenir dans la grande métropole belge.

Dimanche, les deux parties d'inspiration française, "Le Rassemblement wallon" et "Le Front des francophones" de Bruxelles n'ont pas gagné l'adhésion de la majorité flamande. Ils ont perdu deux pour cent de leurs suffrages et deux sièges à la Chambre.

Un analyste de l'Agence France-Presse constatait, hier, que "Le premier parti a dû constater que ses adversaires politiques en Wallonie — les partis traditionnels — en lui subtilisant une partie de son programme fédéraliste par une habile propagande régionaliste, ont réussi à arrêter son ascension fracassante de 1971. Quant au "Front des francophones", il s'est sans doute aperçu que la seule défense de la langue française contre "l'impérialisme flamand", dans une capitale belge, ne peut remplacer tout un programme politique. Le parti extrémiste flamand, la "Volksunie", a eu plus de chance: malgré une diminution de neuf centièmes de ses voix, il a gagné un siège grâce aux particularités du système proportionnel, qui l'avait désavantagé en 1971."

Et quelle leçon peut tirer le président de la formation politique qui rêve d'un Québec où les francophones seraient les maîtres? Il constate d'abord que la minorité wallone, qui détenait jadis la richesse et le pouvoir, perd rapidement ses conquêtes au profit des Flamands.

Au dernier scrutin, conclut-il, les "partis qui proposent l'indispensable "désengagement" politique des deux peuples, la Volkaunis flamande et le Rassemblement wallon, n'ont pas avancé d'un pouce. Partie essentielle du monde francophone, puisqu'elle en est la source comme le Québec, la Wallonie reste "pognée". Elle aussi..."

Bref, en Belgique, la majorité flamande impose sa loi, alors qu'au Québec, le gouvernement redoute les conséquences économiques d'une législation qui freinerait le mouvement d'assimilisation. Et il n'a malheureusement plus l'alternative d'abandonner au temps et à une nouvelle revanche des berceaux la solution du problème.

Bertrand TREMBLAY

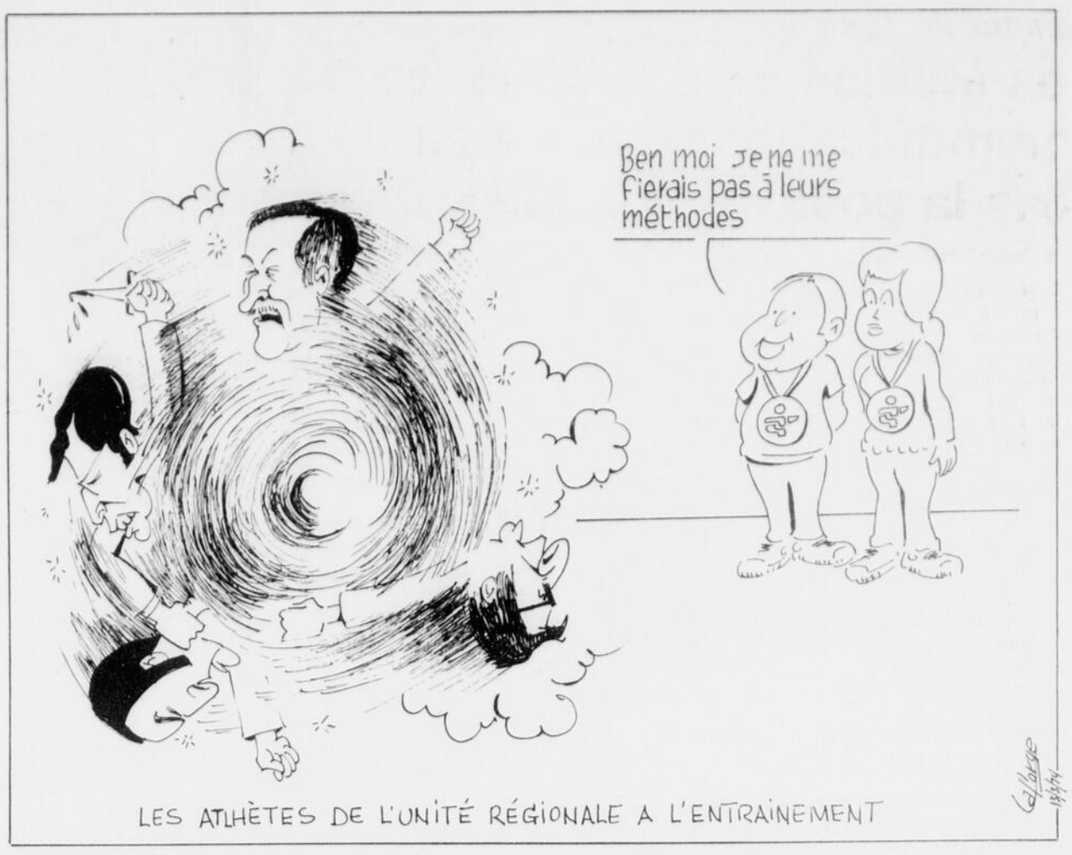

PAROLE AUX LECTEURS

Une stratégie pour détruire le CEGEP de Chicoutimi

Monsieur Jean-Marie Couët,
Président du Conseil d'Administration,
Collège Régional du Saguenay-Lac Saint-Jean,
400 rue Mellon,
Arivda.

Monsieur,

A la suite du document que vous avez publié, les professionnels non-enseignants du Campus de Chicoutimi ont étudié attentivement le Plan de Développement du Collège Régional du Saguenay-Lac Saint-Jean qui y est proposé. Sous quelque aspect que nous considérions ce rapport, nous ne pouvons être d'accord quant à l'avenir réservé au Campus de Chicoutimi. Et pour cause.

Depuis qu'on parle de Régionalisation nous croyons avoir adopté une attitude positive face aux nouvelles structures et ce que nous avons défendu était logiquement défendable, compte tenu du bassin de population que nous avons à desservir et des équipements déjà en place. Nous sommes toujours convaincus de la valeur des réalisations faites au Campus de Chicoutimi dans le domaine de l'Enseignement Collégial.

La proposition de développement ne parle que de logique. Malheureusement, cette logique éblouissante, mais touffue et volumineuse ne résiste pas à l'examen et de curieuses "entourloupettes" font que les conclusions n'y découlent pas toujours des prémisses.

Qu'il nous suffise de mentionner que les très raisonnables critères de planification (dont on n'en finit pas d'excuser l'arbitraire par ailleurs) changent en cours de route selon la spécialité et les campus auxquels ils sont appliqués; on semble délibérément les mettre aux services de décisions prises d'avance, qui découlent de motifs d'un autre ordre. Curieusement, par exemple, des arguments dits valables pour faire disparaître l'enseignement de l'informatique au Campus de Chicoutimi ne signifient plus rien quand il s'agit de lui conserver l'électrotechnique. Nous voulons ici parler des ressources éducatives formelles notamment des équipes de professeurs et des équipements en place. Par ailleurs, le patinage ridicule qu'on déploie pour ne pas attribuer l'informatique à Alma, alors qu'on lui reconnaît une vocation administrative, n'aurait pas dû, croyons-nous, échapper à votre perspicacité.

Nous croyons, aussi devoir dénoncer le manque de sérieux des vocations attribuées à chacun des campus. Si Alma acquiert une vocation administrative grâce à son contexte soci-économique et à la présence des techniques de gestion agricole, que faudrait-il à Chicoutimi en plus de ce qu'il a pour qu'on lui reconnaisse cette vocation? Dans un même ordre d'idées, peut-on soutenir sans ironie que la seule vocation du campus de Chicoutimi soit déterminée par le milieu hospitalier? Alors que Chicoutimi est le plus important centre d'affaires de la région; alors que son campus dessert le plus vaste bassin de population de la région; alors que les garçons y sont aussi nombreux que les filles; alors que nos finissants de toutes les spécialités ont jusqu'à présent trouvé de l'emploi dans la région.

Une chose cependant reste certaine: de même que la clientèle a augmenté régionalement en techniques infirmières du fait de l'implantation de cette spécialité à St-Félicien, de même, elle diminuera en électrotechnique, en techniques forestières, en informatique et en marketing du fait de son déracinement chez nous. Comme par hasard, la Proposition de Développement laisse planer le silence sur cette éventualité et prétend amuser le lecteur avec les chiffres du tableau numéro 9. (Cf. Proposition de développement, p. 70).

Qu'on nous permette aussi de manifester notre surprise en constatant que le plan accorde au campus de Chicoutimi uniquement des programmes à développer, alors qu'il devrait se départir, au profit des autres, de spécialités bien implantées et reconnues viables. Le plan de développement n'est pas sans insister d'ailleurs sur les incertitudes qui planent quant au développement de radiodiagnostic, d'ergothérapie et d'archives médicales, ce qui ne l'empêche pas d'avancer que nous aurons plus d'étudiants l'an prochain.

Décidément, il faut que le Conseil d'Administration ait une bien piètre opinion de la population pour prétendre sans vergogne lui faire avaler semblable sophistique.

Comme corollaires au document que vous avez publié, nous constatons que le Campus de Jonquière offrirait désormais vingt-six voies de sortie. Le Campus de Chicoutimi, pour sa part en offrirait dix-neuf, à la condition qu'il réussisse à implanter les quatre options dont on prétend lui faire la charité. Proportionnellement, c'est desservir bien mal le bassin de population le plus important de la région.

La majorité de nos techniques se retrouveraient aussi dans le domaine para-médical et les options qu'on y offre attirent les filles beaucoup plus que les garçons. Ces spécialités sont si rigoureusement contingentées qu'on peut difficilement les considérer comme accessibles à l'ensemble de la population. Nous n'aurons donc désormais qu'un choix limité pour les filles; quant aux garçons, c'est la très grande majorité qui devront s'exiler s'ils veulent acquérir une formation professionnelle puisque les techniques para-médicales retiennent l'attention d'une très faible minorité. Nous pourrons évidemment les accepter en Techniques de Génie Civil ou en Techniques Administratives, option finance, mais qu'ils ne s'avisent pas de changer d'orientation en cours de route: nous n'aurons aucune solution de rechange pour eux à Chicoutimi. A moins qu'ils ne se déversent dans l'enseignement général! Est-ce là "la traduction bien concrète du grand objectif de l'accessibilité des étudiants en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes aux études collégiales". (Cf. **Proposition de Développement** p. 44).

Nous constatons finalement que le Plan de Développement, par un curieux hasard, a été rendu public deux semaines avant la date limite pour les demandes d'admission. Cette situation, croyons-nous, peut porter un grave préjudice au Campus de Chicoutimi sur le plan de la clientèle et forcer ainsi par un autre moyen la fermeture de certaines spécialités; ne serait-il pas trop facile de s'innocenter en invoquant un malheureux concours de circonstances?

Nous osons donc prétendre que des motifs autres que la logique ont présidé à l'élaboration du Plan de Développement, malgré les prétextes qu'on se donne tout au long de ces cent vingts pages; et nous regrettons infiniment que l'éducation soit organisée sur des principes si peu rigoureux, qu'on n'ose les dévoiler franchement.

En conséquence, nous ne pouvons qu'être solidaires du Comité de Régie pédagogique et des professeurs du campus pour exprimer notre profond désaccord quant au sort réservé au campus de Chicoutimi et à la population qu'il dessert. Un plan de développement? Nous croyons pour notre part qu'il s'agit plutôt d'un plan de survie de quatre campus et que Chicoutimi en fait les frais. Ce document ne mérite pas à notre avis, cent vingts pages de réfutation tant il est vrai que le développement des campus doit éviter toute fantaisie pour s'attacher courageusement et positivement au service qu'il doit rendre à la population du Saguenay-Lac St-Jean.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de notre collaboration attentive.

L'association des professionnels non-enseignants du Campus de Chicoutimi.

Par: Clément Martel,
Président.
C.C. M. Roland Gauthier
Régie Administrative au Campus de Chicoutimi
Comité de gestion du Campus de Chicoutimi
Syndicat des Professeurs
Bulletin de liaison
Le 7 mars.

Dégoûté de ce titre à sensation

Votre journal du 9 mars m'a choqué par la grosseur démesurée du titre de la nouvelle de première page: "Tuée à coups de hache", en caractères gras dignes des plus grosses nouvelles internationales.

Tout d'abord, j'ai pensé que le petit porteur s'était trompé de journal et qu'au lieu de m'apporter Le Quotidien il m'avait laissé Allo-Police ou Photo-Police, ou quelque autre journal du même acabit. Puis, j'ai découvert qu'il s'agissait bien du Quotidien, lorsque j'ai réussi à trouver son petit nom.

A mon avis, on a décidément manqué de mesure concernant ce titre de première page, comme si l'article au sujet de ce drame par votre chroniqueur Guy Bergeron en page 3 ne suffisait pas (encore que cet article contenait la photo d'une hache, comme si, au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, les gens ne savaient pas ce qu'est une hache).

Que serait-il arrivé, s'il y avait eu double homicide? Il ne serait pas resté assez d'espace pour y insérer le nom de votre journal, car vous auriez sans doute doublé la hauteur du titre de cette nouvelle.

Je vous laisse sur ces quelques réflexions, avec, en plus, la mise en garde suivante: Ce n'est pas nécessaire que votre journal ajoute un NDLR donnant toutes sortes d'excuses à la suite de ma lettre; mais si vous voulez le faire, de grâce oubliez mon adresse et n'en profitez pas pour y pondre une note à caractère d'esprit de clocher, c'est vraiment trop facile. Je demeurerais à Arvida (j'y travaille), à Chicoutimi (j'y ai vécu neuf années), ou ailleurs dans la région, que j'aurais le même dégoût de ce titre à sensation, au nom d'enfants éplorés que je ne connais même pas.

Je vous remercie de votre bonne attention.

Pierre-Julien Villeneuve,
385, rue Sainte-Catherine,
Jonquière.
Le 10 mars.

OPINION DES AUTRES

Faire du français la langue officielle

En 1970, au cours des événements d'octobre, j'ai fait monter un jeune homme, 18 ans environ, qui faisait de l'auto-stop entre Grenville et Lachute, Qué. Celui-ci était anglophone et il m'a avoué qu'il avait été élevé dans la région de Grenville mais qu'il n'avait jamais appris le français. Alors je me suis mis à penser ceci: Pourquoi le Québec n'a-t-il pas exigé que sa minorité anglophone apprenne le français dans ses écoles, tout comme l'Ontario exige, de sa minorité francophone, qu'elle apprenne l'anglais en Ontario?

Il y a environ deux semaines, le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, déclarait, lors d'un discours prononcé devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, que pour régler le problème du statut de la langue française au Québec, c'était bien simple: il s'agissait d'imiter la province d'Ontario. Mais, comme M. Pelletier est un québécois et qu'on n'est pas prophète dans son pays, les échos ont été plutôt négatifs.

Comme je ne suis pas du Québec, mais bien un produit de ce qui s'est fait en Ontario avec une politique de langue, sensée et bien pensée, et comme, de par ma position de propriétaire d'un journal de langue française publié en dehors du Québec, et ce, dans une région dont le pôle d'attraction est Montréal parce que nous sommes situés à la frontière du Québec et que nous comptons plusieurs lecteurs québécois, on ne pourra pas m'accuser d'être prophète dans mon pays. Pour ces raisons, je crois qu'il est de mon devoir de proposer cette recette toute simple, pleine de gros bon sens et qui, en plus, a le mérite de s'être prouvée.

CE QUI SE FAIT EN ONTARIO

1. La langue anglaise est la langue officielle.
2. Les parents choisissent leurs écoles.
3. L'anglais est obligatoire dans toutes les écoles. Dans les écoles françaises, l'enseignement de l'anglais débute dès la deuxième année. Dans les écoles secondaires, françaises ou anglaises, avec le nouveau système d'options, l'anglais est, en fait, le seul sujet obligatoire.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE AU QUEBEC

1. Décréter le français comme "seule" langue officielle au Québec.
2. Laisser le choix des écoles aux parents.
3. Rendre l'enseignement de la langue française obligatoire dans TOUTES les écoles, françaises ou anglaises, primaires et secondaires.

RESULTATS OBTENUS EN ONTARIO

1. Nos écoles françaises produisent des gens bilingues, bien équipés pour travailler, soit en français ou en anglais. A preuve, les nombreux franco-ontariens qui ont occupé, ou qui occupent, des postes clefs dans l'industrie canadienne ou à la fonction publique.
2. Avec la politique fédérale sur le bilinguisme, les franco-ontariens sont préparés pour occuper ces positions, aujourd'hui, et les anglophones de notre province se mettent à apprendre le français.

...ET POUR LE QUEBEC?

1. Avec le français seule langue officielle; il n'y aura plus d'équivoque. TOUS, au Québec devront apprendre le français, comme TOUS, en Ontario doivent apprendre l'anglais.

André PAQUETTE,
"Le Carillon",
Hawkesbury.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

Campus de Jonquière

Les étudiants en techniques de communications n'accepteraient pas la position administrative

Par Yvon LABERGE

JONQUIERE — Si on s'en tient aux prises de positions des étudiants en techniques de communication au campus de Jonquière, ces derniers risquent de ne pas accepter - quoique favorable - la position du conseil d'administration du campus.

C'est ainsi que le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion de lundi soir, d'accepter les recommandations et les revendications adressées tant par le corps professoral que par la gent étudiante. Par contre, l'administration est bien consciente du fait qu'il sera difficile de débloquer les budgets pour l'année scolaire en cours.

D'ailleurs, autant M. Claude Boily que M. Gérard Sénéchal, généralement au conseil d'administration on pense à long terme, contrairement aux étudiants.

Ces derniers sont catégoriques: les budgets doivent être acceptés dès cette année, afin de combler les lacunes et ainsi permettre le retour aux salles de cours.

DATE FATIDIQUE

Pour le moment, de l'avis de M. Boily, il importe qu'une synthèse des différents rapports présentés soit faite dans les plus brefs délais. C'est ainsi que le conseil d'administration a mandaté MM. Denis Simard, coordonnateur provincial des communications, Henri Vieu, chef de département, Roland Nadeau, Gérard Sénéchal et Paul Larouche, membres du conseil d'administration, J.-E. Falardeau, surintendant, et deux étudiants, à la préparation d'un rapport synthèse qui devra être présenté avant le 4 avril. Ce document devra en outre contenir toutes les revendications afin de finaliser le dossier présentement en cours.

Par ailleurs, c'est le 15 avril que sera débattu à Québec, la question du budget hors normes d'opérations. "Nous savons tous que le droit de survie du département est en cause. De par le dossier que nous allons présenter, nous voulons démontrer au gouvernement que, pour implanter un cours en communications, on doit y consacrer des budgets qui se tiennent", a dit M. Boily.

Considérant que le gouvernement, donc la DIGEC en tête, se prononce de façon négative, la tutelle n'est pas à écarter. "Par contre, devait ajouter M. Boily, nous voulons respecter la démocratie et ainsi avancer par étape. Mais, en cas de réponse négative, on devra penser à développer nous-mêmes, et ceci implique une mise en tutelle".

De plus, M. Boily a déclaré qu'il était temps que le département ne soit plus considéré sur une base expérimentale, mais, plutôt sur une base permanente.

En terminant, le directeur-général du campus craint que le boycottage, commencé la semaine dernière, n'entraine des conséquences. "Il est évident qu'il se peut que les étudiants soient pénalisés", dit-il. Ce à quoi les étudiants ont répondu majoritairement pour la continuation du boycottage, jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

VOUS AUSSI — Lors de l'ouverture de la campagne de financement de la Croix-Rouge dans le secteur de Chicoutimi métropolitain, le juge Edmond, agissant comme président honoraire et Me Jean-Marc Lavoie, président de la campagne, ont troqué la mante pour les bandages.

La Croix-Rouge lance sa campagne de souscription

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — C'est hier qu'a été inaugurée la campagne financière 1974 de la Croix-Rouge Canadienne, dans le secteur de Chicoutimi métropolitain.

Jusqu'au 30 mars, la population du milieu sera sollicitée afin d'atteindre l'objectif fixé à $15,000.

En effet, c'est sous la présidence d'honneur du juge Edmond Savard qu'a débuté la campagne de financement pour l'année 1974.

"Reconnaissant les bienfaits de la Croix-Rouge internationale, nous devrions tous souscrire pour faire de cette campagne de financement un réel succès. D'ailleurs, la Croix-Rouge est le seul organisme à être reconnu mondialement pour son oeuvre charitable", a-t-il commenté.

Les dirigeants de la Croix-Rouge dans le secteur de Chicoutimi demandent à la population de verser généreusement pour une cause bienfaisante. De plus, la souscription, l'année dernière, avait atteint $8,900 et on espère doubler ce sommet.

D'autre part, au niveau régional, regroupant plus de 11 associations, la Croix-Rouge envisage de récolter plus de $68,000.

Composée en grande partie de bénévoles, la Croix-Rouge internationale consacre les sommes d'argent ainsi recueillies à l'aide aux pays en voie de développement et au soulagement des populations dans le besoin.

De plus, une bonne partie de la somme est consacrée aux diverses campagnes de sang organisées à travers la province.

Inapte à subir son procès

CHICOUTIMI — Les Drs François Tremblay et Camille Plourde, psychiatres à l'Institut Roland-Saucier, ont affirmé, hier, que Maurice Gagnon, un jeune homme de Ferland, était inapte à subir son procès, souffrant de troubles psychiques.

Les médecins ont précisé que Gagnon n'était pas dangereux, mais qu'il ne pouvait pas conduire de véhicule-automobile.

Gagnon doit subir son procès sous l'accusation d'avoir causé un accident qui a coûté la vie à M. Hermel Gagnon, à Rivière-du-Moulin, le 28 novembre 1972.

Le juge Guy Tremblay a remis l'audition pour décider si Gagnon est inapte à subir son procès, puisque Me Claude Vaillancourt, avocat de Gagnon, désire faire entendre un autre phychiatre sur l'état mental de son client.

Il devra revenir devant le tribunal, le 17 avril.

BON PRINCE

Le juge Guy Tremblay s'est montré bon prince, hier matin, à l'endroit de deux jeunes gens de Kénogami, qui ont volé un chèque au montant de $169 à l'Alcan et qui ont obtenu ce montant en échangeant le document dans une épicerie.

L'un des prévenus travaillait à l'Alcan et lorsqu'il s'est rendu chercher son chèque de paye, son ami a donné le nom d'une autre personne et le maître-payeur lui a donné un chèque au montant de $169.

L'Alcan a suspendu le jeune employé et, hier, le duo était traduit devant le tribunal.

Le juge Tremblay a imposé une amende de $45 et soumis l'ancien employé de l'Alcan à une ordonnance de probation de 12 mois, précisant que le fait d'être suspendu et le risque de perdre son emploi étaient déjà une punition.

Quant à l'autre, il a écopé d'une amende de $75 et a été soumis également à une ordonnance de probation de 12 mois.

Cour criminelle non accessible aux jeunes âgés de moins de 16 ans

Par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Guy Tremblay a demandé, hier, aux huissiers-audienciers de ne plus permettre l'accès à la Cour criminelle aux jeunes qui n'ont pas l'âge de 16 ans révolu.

Le président du tribunal a eu de la difficulté à siéger tellement les jeunes étudiants, qui viennent depuis quelques jours en masse se familiariser avec les rouages de la justice, étaient bruyants.

La semaine dernière, le juge Roger Chouinard décrétait le huis-clos aux jeunes pour un procès en divorce.

Hier matin, le juge Tremblay semblait malheureux de constater que des enfants en bas âge voient tant de misère humaine.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00
r/r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

DERNIERES NOUVEAUTES AU RAYON DES JEUNES

CELEBREZ LE PRINTEMPS avec une TOILETTE ORIGINALE

ROBES POUR FILLETTES

Modèles avec ceinture, manches courtes. Confection 65% polyester, 35% coton. Tissu lavable aux teintes a ssorties.

Ages: 4 à 6x ans $14.00
Ages: 7 à 12 ans $16.00

COSTUMES POUR FILLETTES

Le veston est de modèle simple croisure, 3 boutons. Pantalon à jambe évasée. Confection 100% polyester lavable à la machine. Teintes: marine, rouge.

Ages: 4 à 6x ans $23.99
Ages: 7 à 14 ans $28.99

PANTALONS DE TOILETTE POUR GARCONS

Modèle à jambe évasée. Confection 100% polyester lavable à la machine. Teintes: vert, beige, brun, marine.

Ages: 10 à 18 ans $14.00

VESTONS SPORT POUR GARCONS

Modèle simple croisure, 2 boutons. Confection 100% polyester. Teintes à carreaux variées.

Ages: 11 à 16 ans $38.00
Ages: 17 et 18 ans $45.00

COMPLETS POUR GARCONS

Modèle simple croisure, 2 boutons. Pantalon à jambe évasée. Confection 100% polyester lavable à la machine. Teinte: bleu.

Ages: 4 à 6X ans $24.99
Ages: 7-8-10ans $30.99

gagnon FRERES

400, EST RACINE — CHICOUTIMI

$1,000.00 en prix chaque mois à la GAGNOTE D'OR 74

METRO

Métro vous sert bien
AVEC SES RABAIS ÉCLAIRS ET SES PRIX MAGIQUES

ÉCLAIR — CAFÉ MOULU Maxwell House sac 1 lb **1.05**

ÉCLAIR — POUDING Laura Secord, saveur assortie paquet de 4 btes de 5 oz **65¢**

ÉCLAIR — DEL MONTE Canada de fantaisie
Pêches - moitiés ou tranchées bte 28 oz **49¢**
Cocktail de fruits bte 28 oz **55¢**

ÉCLAIR — PAPIERS MOUCHOIRS Scotties, arc-en-ciel bte 100 - 2 plis **23¢**

ÉCLAIR — EAU DE JAVEL Lavo cont. 128 oz PP. 75¢ **67¢**

Viande de Qualité

RÔTI D'ÉPAULE DE PORC Partie du paleron lb **.79**
GRADE A — BOEUF MÉRITE — RUBAN ROUGE

BIFTECK de RONDE TRANCHE ENTIÈRE lb **1.69**

RÔTI DE CROUPE SILVER 2 à 3 lb lb **1.69**

FOIE DE BOEUF DE CHOIX TRANCHÉ lb **99¢**

PRODUITS "MÉRITE"

EPAULE DE PORC FUME (genre picnic)	lb	79¢
FESSE DE JAMBON (prêt à servir découennée un bout ou l'autre)	lb	89¢
BACON	1 lb	92¢
TOURTIÈRE	16 oz	1.03

PRODUITS "COORSH"

SMOKED MEAT	2 oz	4/1.19
SAUCISSES FUMÉES (sans peau)	1 lb	89¢
SAUCISSES SALAMI (pur boeuf)	12 oz	99¢
SALADE DE CHOUX	32 oz	69¢
CÔTES LEVÉES DE PORC (CONGELÉES)	lb	89¢
RÔTI D'ÉPAULE DE PORC (Partie du soc)	lb	89¢
CUISSES DE POULETS (CONGELÉES "FLAMINGO")	bte 5 lb	4.49
FILETS DE SOLE CONGELÉS "CORVETTE"	bte 3 lb	3.69
SAUCISSE SUR PLATEAU "MÈRE MICHEL"	1 lb	99¢
BOLOGNE "MAPLE LEAF" (morceau 2 lb et plus)	lb	65¢
JAMBON CUIT TRANCHÉ "LA BELLE FERMIÈRE"	6 oz	79¢

RABAIS ÉCLAIRS

SAUCE CATELLI Aux tomates	bte 14 oz	32¢
SAUCE CATELLI A la viande	bte 14 oz	37¢
CRISTAUX TANG Saveur à l'orange	cello 4 env. de 3¼ oz	89¢
FÈVES AU LARD Puritan	bocal 22 oz.	49¢
MARINADES SUCRÉES Heinz	bocal 15 oz.	43¢
SAUMON KETA Red Rose	Bte 7 oz.	83¢
BISCUITS DAVID Princesse à la guimauve et noix de coco / Cavalier à la guimauve	14 oz	69¢
BISCUITS PEEK FREAN Crème assortie / Assortis "home" / Digestive	sac 14 oz / sac 15 oz	71¢
LASAGNE Boy Ar Dee	bte 15 oz	46¢
OLIVES McLAREN'S Manzanilla	bocal 15 oz	89¢
Farcies	bocal 20 oz	99¢
Nature "Queen"	bocal 15 oz	65¢
PETITS CORNICHONS Au fenouil avec ail Heinz	bocal 15 oz	47¢
JUS DE PRUNEAUX Welch	bout 24 oz	53¢
LIQUIDE VAISSELLE Lux	cont 24 oz PP 69	63¢
DENTIFRICE Close-Up, vert ou rouge	100 ML	89¢
CRÈME À BARBE Mousse Gillette	aérosol 7 oz	69¢
PAPILLOTES DAVID Au beurre d'arachides "Klondykes"	sac 10 oz	43¢
GÂTEAU WESTON Délicieux	18 oz (Région de Mtl)	69¢
GÂTEAU SUPRÊME Vaillancourt	18 oz (Région de Qué.)	65¢

★ prix magiques

CATELLI Spaghetti, spaghettini ou macaroni coupé	bte 1 lb	36¢
JELLO Saveurs assorties	bte 6 oz	36¢
RIZ DAINTY Frit chinois, boeuf, poulet ou pilaf	bte 12 oz	41¢
THÉ Salada Orange Pekoe	bte 60 sachets	88¢
MARMELADE Good Morning Sheriff	bocal 24 oz	75¢
JUS DE LÉGUMES V 8	bte 48 oz	46¢
EAU MINÉRALE Vichy Célestin	32 oz	55¢
CÉRÉALES POST Alphabits	bte 15 oz	73¢
Sugar Crisp	bte 13 oz	69¢
FÈVES BLANCHES St-Arnaud	cello 2 lb	1.36
MÉLANGE À SOUPE St-Arnaud Alphabets et légumes / Nouilles	cello 7 oz	27¢
NOURRITURE POUR BÉBÉ Heinz, pêches et autres	bocal 4½ oz	16¢
FROMAGE KRAFT Velveeta	bte 16 oz	99¢
Cracker Barrel Old Wedge	paquet 12 oz	1.05
Cheez Whiz	bocal 32 oz	1.87
SAVON EN POUDRE Breeze - format géant (essuie-main) bte 30 oz / (linge à vaisselle)	bte 30 oz	1.20
PAPIER DE TOILETTE Viva, couleurs assorties	paquet de 2 rouleaux	47¢
ESSUIE-TOUT Scott, assortis, blanc ou orné	paquet de 2 rouleaux	79¢
LITIÈRE POUR CHATS Saular	sac 5 lb	49¢

Bas Prix Métro

SOUPE HABITANT Tomates, crème poulet, crème champignons	bte 28 oz	41¢
MÉLASSE Grand-Ma	cont 40 oz	34¢
	cont 26 oz	53¢
COCA COLA	bouteille retournable 26 oz	25¢
BEURRE D'ARACHIDES Crémeux Kraft	bocal 12 oz	62¢
MIEL Kraft, liquide ou baratte	bocal 12 oz	85¢
McLAREN'S Gherkins midget kent	bocal 12 oz	87¢
CÉRÉALES Shredded Wheat	bte 15 oz	52¢
MARGARINE Thibault dure	paquet 1 lb	51¢
molle	cont 1 lb	61¢
PETITES PALOURDES Clover Leaf	bte 5.2 oz	53¢
CREVETTES COCKTAIL Clover Leaf	bte 4.5 oz	1.19
FIXATIF POUR CHEVEUX Adorn, bleu, rouge aérosol	7 oz	1.22
CURE-OREILLES Q-Tips	bte 180s	72¢
LYPSIL		39¢

Fruits et Légumes

PAMPLEMOUSSES Juteux Floride Grosseur 48 **8/88¢**

BANANES "DÔLE" Qualité supérieure lb **10¢**

GROSSES ORANGES Sucrées, juteuses Floride - grosseur 100 **69¢** douz.

CONCOMBRES FRAIS Super Select Mexique / Catégorie Canada No 1 **2/29¢**

TOMATES MINIATURES Mexique boîte chopine **39¢**

POIRES "BLOSSY" Sucrées de France / Canada de Fantaisie lb **29¢**

TANGERINES "KINNOW'S" Sucrées Californie **3 lb/89¢**

POMMES ROUGES "SPARTAN" C.B. Canada de fantaisie lb **29¢**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi

METRO

Mon marché, bon marché

Larouche construira la "Cité des retraités" au printemps

LAROUCHE — La cité pour retraités à Larouche deviendra une réalité dès ce printemps. Dans un communiqué publié hier, le promoteur de ce projet de quelque $2 millions, l'abbé Edouard Villeneuve, fait savoir que les autorités gouvernementales ont donné leur accord de principe.

Le ministre des Affaires municipales aurait demandé officiellement à la Société d'habitation du Québec de financer le projet, par étapes. Le financement serait assuré de la même manière que les projets de HLM qui sont nombreux dans plusieurs municipalités de la région, c'est-à-dire par un Office municipal d'habitation, et le déficit est alors payable à 90% par la SHQ.

De plus, le ministre des Affaires sociales se serait engagé à fournir les services essentiels sur le site de cette cité, assurant ainsi aux retraités qui loueraient des maisons unifamiliales les secours requis en cas de besoin.

Une quinzaine de ces maisons seraient éventuellement mises en chantier, dès que possible, en avril ou en mai, et les terrains de ces maisons seraient suffisamment grands pour permettre du jardinage. Le coût du loyer serait basé sur le revenu disponible du locataire, comme pour les HLM.

Pour le comté Lac St-Jean, qui vient d'accueillir Larouche sur son territoire, la réalisation du projet de l'abbé Villeneuve est considéré comme une excellente nouvelle.

Pour le promoteur lui-même, le comportement des autorités gouvernementales confirme l'originalité de ce projet, qui est actuellement étudié ailleurs au Québec, à Washington, et à Nairobi au Kénya dans quelque temps, à une réunion internationale.

Pour l'abbé Villeneuve et son groupe de travail, il ne manque maintenant que le feu vert de la Société centrale d'hypothèques et de logements, la clientèle étant déjà nombreuse, semble-t-il.

Vol de $900 à Laure-Conan

CHICOUTIMI — Les voleurs se sont enrichis de $900, en pénétrant, hier, par effraction dans l'école Laure-Conan.

Les jeunes gens ont fouillé toute l'école pour trouver l'argent qui se trouvait dans les bureaux des enseignants et de la direction de l'école.

BUREAUX DE POSTES

Les vols dans des bureaux des postes du Lac Saint-Jean se sont continués, la nuit dernière. Cette fois, les bandits ont visité ceux de Sainte-Monique et de Saint-Henri-de-Taillon.

Au cours de la fin de semaine, cinq bureaux de postes, dans le haut du lac, avaient reçu la même visite.

Les vols sont insignifiants puisque les voleurs quittent les établissements qu'avec quelques timbres en attendant de se retrouver en prison bien timbrés...

Surplus consolidé de $25,000 à Hébertville

HEBERTVILLE — Les états financiers d'Hébertville pour 1973 montrent un déficit de $27,998.00 au fonds général, et un déficit de $5,247.00 au fonds d'aqueduc.

Ce premier coup d'oeil ne rend cependant pas justice à la situation financière d'Hébertville, qui se trouvera avec un surplus consolidé de $25,188.00 à utiliser en 1974, après avoir comblé le déficit total de $33,245.00 pour 1973.

Au fonds général, les revenus ont été de $150,038.00, et les dépenses de $178,036.00. Ce sont les dépenses à nature capital qui ont fait grimper les dépenses. Ainsi, $1,600.00 ont été investis dans une nouvelle signalisation; $19,829.00 pour la rue nouvelle où sont érigés les HLM; $6,653.00 pour la palestre; $1,500.00 pour la confection du plan de la plage municipale; et $9,629.00 pour la part municipale dans la construction des logements à loyer modique.

Au fonds d'aqueduc, les revenus ont été de $51,317.00, les dépenses de $56,564.00. Ce bilan a été approuvé et reçu lors de la dernière assemblée du conseil.

A la CS Belle-Rivière

Diminution notable de la clientèle scolaire

STE-CROIX — La clientèle de la commission scolaire Belle-Rivière va diminuer de 130 élèves en 1974-75, selon les projections qui ont été rendues publiques à l'assemblée du conseil par le directeur-général, M. Raymond Claveau.

De 2,163 cette année, la clientèle totale atteindra 2,029 en 1974-75. La raison de cette baisse réside dans le fait que de plus nombreux élèves terminent leur sixième année qu'il en arrive à la maternelle, même si le nombre des inscrits à la maternelle est le même que l'année dernière.

Cette diminution de la clientèle pourrait forcer la commission scolaire à mettre sept professeurs à pied, à moins que des congéd d'études ou des démissions ne permettent de garder tous ceux qui seront encore disponibles.

DOSSIER

Les commissaires de Belle-Rivière se sont déclarés d'accord avec le principe du dossier scolaire cumulatif, mais émettent certaines réserves, qui tiennent compte de la consultation des comités de parents, comités d'écoles, et corps intermédiaires du milieu. Ainsi, la durée de conservation du dossier fait-elle l'objet d'une réserve, 50 ans étant trop long selon les commissaires. La participation des professionnels non-enseignants au dossier est également mis en cause et on conteste aussi la fiche de comportement qui laiserait trop de place à la subjectivité.

RECENSEMENT

Le recensement scolaire aura lieu du premier au 15 avril sur le territoire de Belle-Rivière, de même que le recensement électoral simultané pour les quartiers où il doit y avoir élection.

Les préposés au recensement seront identifiés par des cartes d'identité, et la direction de la commission scolaire souhaite qu'ils seront reçus avec facilité.

Huis-clos hermétique à Chicoutimi

CHICOUTIMI — La politique du huis clos devient monnaie courante au conseil municipal de Chicoutimi, depuis que le maire Henri Girard en a informé les journalistes.

En effet, il y a de ça un mois, le maire Girard déclarait que, ni plus ni moins il se prévalait des lois des cités et villes pour la préparation de l'ordre du jour, afin que les sujets brûlants ne soient pas discutés en public. Or, depuis ce temps, (et contrairement à ce qu'avaient déclaré certains conseillers et je cite: "il ne faudrait pas que vous en fassiez un abus, M. le maire") les comités généraux se déroulent dans le secret le plus absolu. Même que de l'avis d'un des conseillers, certains membres du conseil ont maintenant peur de parler, dû aux mises en demeure signifiées dernièrement.

Certes, le traumatisme de la mise en demeure paralyse plusieurs membres du conseil municipal. D'ailleurs, plusieurs conseillers en ont fait part à des journalistes. Mais, par contre, de là à tenir une seule assemblée publique depuis ce temps, il y a une marge. C'est ainsi que la semaine dernière, lors de l'assemblée publique, certains sujets comme les immobilisations et les investissements, ont été reportés au huis clos. Dans les faits, les investissements sont rendus public , mais pas encore entériner à l'assemblée publique.

Encore une fois, lors du comité général du lundi 11 mars, le conseil municipal s'est réuni à huis clos.

REGARDEZ LES ELIMINATOIRES DU HOCKEY EN COULEUR

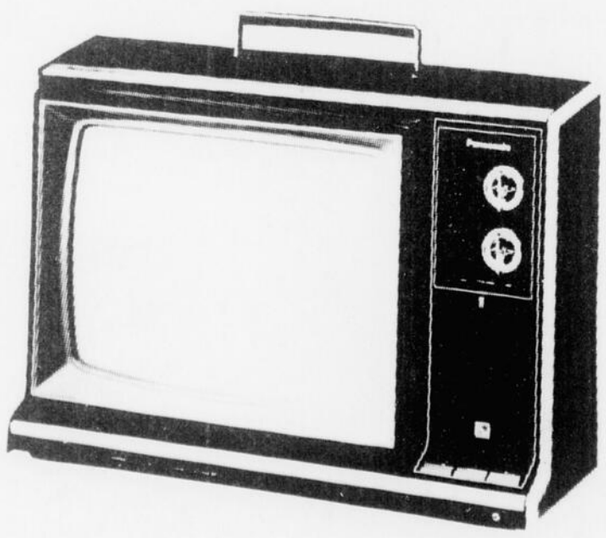

Télécouleur portatif "Quatrecolor" de 18" diag.
Superbe coffret résolument moderne

Le Woodridge "Quatrecolor" bénéficie des tous derniers progrès techniques. Des couleurs plus vivantes grâce à la lampe-écran "Pana-Matrix" à fond noir. Les circuits 100% transistorisés assurent une fiabilité sans pareille. Le bouton "Q-Lock" ajuste couleur, nuance, contrastes et luminosité. Le châssis "Quatrecolor", muni de 5 modules de circuits, facilite le remplacement des pièces, Auto-réglage fin "Panalock". Réglage de finesse d'image. Commande "Pana-Brite", pour la luminosité, les contrastes et la couleur. Syntonisateur à mémoire "Set-N-Forget" pour VHF. Dispositif "Speed-O-Vision". Commutateur de service. 3 étages de F.I. Connecteur pour le câble ou antenne communautaire. Haut-Parleur électrodynamique de 5" x 3". Attrayant coffret fini noyer. Écouteur inclus.

625.95

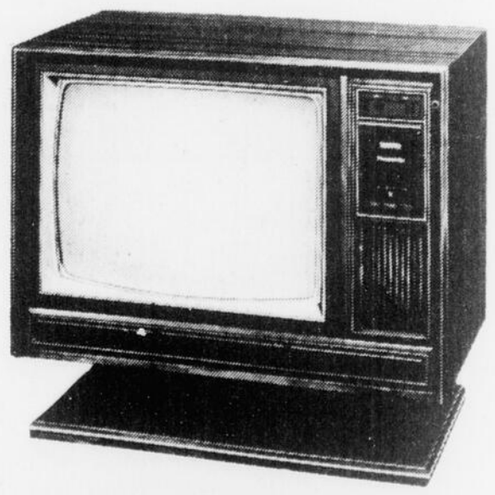

CONSOLE "QUATRECOLOR" DE 26" DIAG. SUR BASE ORIENTABLE

Le "McGill" est vraiment remarquable. Il est doté de toutes les caractéristiques "quatrecolor", conçues pour son écran géant de 26": circuits 100% transistorisés; couleurs vivantes, qui se détachent nettement sur le fond noir jais de la lampe-écran "Pana-Matrix" "nec plus ultra": châssis modulaire "Quatrecolor" à 5 plaques de circuits imprimés; "Q-Lock" auto-réglage de la couleur, la nuance, les contrastes et la luminosité; auto-réglage fin "panalock"; commande "PanaBrite"; commande de finesse d'image; syntonisateur VH "Set-N-Forget"; syntonisateur UHF à déclic; "Speed-O-Vision"; commutateur de service; 3 étages de F.I.; haut-parleur électrodynamique de 7". Ebénisterie aux lignes modernes fini noyer; base orientale. Service pour 1 an.

795.95

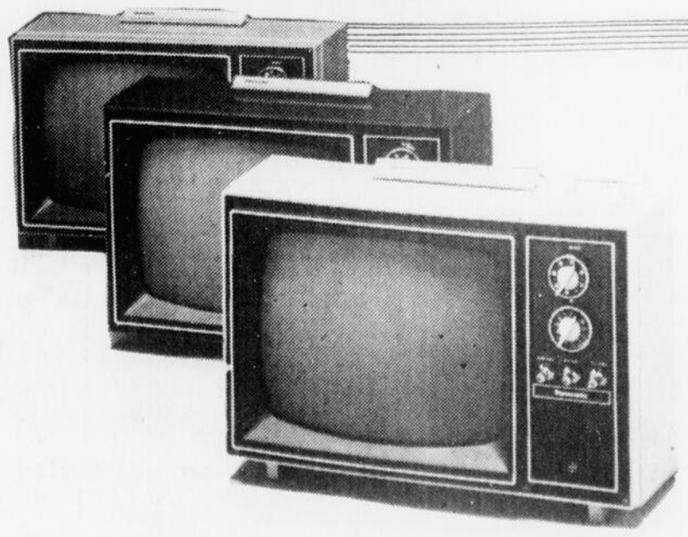

TELEVISEUR PORTATIF
DE 12" DIAG.
DE CONCEPTION REMARQUABLE
NOIR ET BLANC

Elégant téléviseur portatif, très économique. Avec ses bordures chromées, c'est l'intermédiaire des portatifs par excellence. L'écran de 12" diag. offre 75 pouces carrés d'image. Dix semi-conducteurs et dix lampes. Dispositif "Speed-O-Vision". Haut-parleur dynamique de 3 1/2". Casque d'écoute facultatif. Antennes, monopolaire pour VHF et en boucle pour UHF. Poignée flottante. Choix de trois couleurs: blanc ivoire, blé d'or ou rouge automnal.

119.95

gagnon FRERES

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

AH LA BELLE LISE...

Lise Michaud, une belle blonde de Québec qui était recherchée dans le district judiciaire de Chicoutimi pour son procès sous des accusations de faux, a donné un baiser à un juge d'Halifax au moment où ce dernier la condamnait à six mois de prison... Me Louis-Charles Fournier a maintenant retrouvé sa cliente mais l'épouse de Me Fournier s'inquiète à savoir si son mari recevra la même gratification que le juge d'Halifax...

CENTRE-DIEU

Mgr Paré, qui est maintenant Chevalier de Colomb, a compris ce qu'était la chevalerie et la confrérie, puisque le Centre-Dieu de Place du Royaume est assuré de survivre pour au moins une année, avec plus de $10,000 recueillis dans un souper-bénéfice à $50. du couvert. Le meilleur vendeur de billets, le juge Edmond Savard, au grand désespoir d'Yvon Delwaïde qui en aurait tellement peu vendu, qu'il a été exclu de la table d'honneur...

DES ARVIDIENS A FATIMA

Un groupe de citoyens d'Arvida a été accueilli chaleureusement lors d'un récent voyage aux Iles-de-la-Madeleine. A Fatima, au nom de la municipalité d'Arvida, Fernand Cyr a offert une plaque-souvenir au préfet de comté des Iles-de-la-Madeleine, M. Octave Turbide. On a également profité de l'occasion pour disputer un match de hockey et s'il faut en juger par un reportage du "Madelinot", les gars d'Arvida ont servi une leçon de hockey et de gentilhommerie. Bref, d'excellents ambassadeurs pour Arvida!

LA MODE FRANCAISE

Pour le printemps et l'été, les couturiers français ont imaginé une silhouette idéale, celle d'une femme longiline, habillée de vêtements souples dont la longueur varie entre la cheville et 10 cm au-dessous du genou. Les robes très féminines sont coupées en biais dans des tissus aux tons délicats allant des nuances beiges aux couleurs pastels.

CHEZ LES DOMINICAINS

Radio-Canada offrira le 17 de ce mois un reportage sur le centenaire de l'arrivée des Dominicains au Canada. Du nombre des personnalités qui répondront aux questions de l'animateur Jacques Houde, relevons les noms de Louis-Marie Régis et Georges-Henri Lévesque.

AVEC LE BRIDGE

Pour Viviane Beaulieu, professeur de bridge et auteur de l'ouvrage "Le bridge" que vient de publier "Les Editions de l'homme", le bridge développe le sens de l'observation et la puissance de concentration sans compter qu'il enseigne la maîtrise de soi. Le bridge, un jeu chic, dit-on, répandu parmi les élites et a fait son apparition en Amérique du Nord vers 1926. Les Russes en briguent la paternité mais généralement, on croit que le bridge est originaire d'Athènes où il serait issu du whist vers 1886.

RETOUR DE PIERRE

C'est maintenant officiel, Pierre Lajoie reviendra oeuvrer dans la région. Il agira à titre de vice-président affecté à l'expansion et au développement du bureau d'ingénieurs-conseils Lemieux, Morin, Bourdages, Simard et associés de Jonquière. On sait que Pierre Lajoie vient d'accéder à la présidence du Parti libéral du Québec après avoir été secrétaire exécutif du bureau du premier ministre Bourassa pendant deux ou trois ans.

AVEC JACQUES CAYER

L'autre jour, on vous avait confié que Jacques Cayer (l'ancien gars de CJMT) deviendrait un homme ressource du Parti québécois à titre de rechercheiste. Son travail se précise de plus en plus. Il deviendra en quelque sorte le "bras droit" du député Marc-André Bédard en plus de s'occuper de l'information sur le plan régional.

SI VOUS EN AVEZ?

Eh oui, chaque soir, s'il vous est donné la possibilité de caresser quelques pièces d'or, recommandation vous est faite de continuer de le faire, surtout de les conserver, puisque les spécialistes s'accordent pour dire que l'or va reprendre sa montée fulgurante pendant un bon moment.

LES FILLES DU ROY

"Les filles du Roy" de Anne-Claire Poirier, quatrième film du programme "En tant que femmes" produit et distribué par l'ONF, sera présenté à la télévision de Radio-Canada le 13 de ce mois. Et puisqu'on parle de la femme, le fureteur du Quotidien aimerait bien obtenir quelques bonnes définitions d'une "femme libérée". Adressez le tout aux bons soins du "Quotidien" et on vous en reparlera.

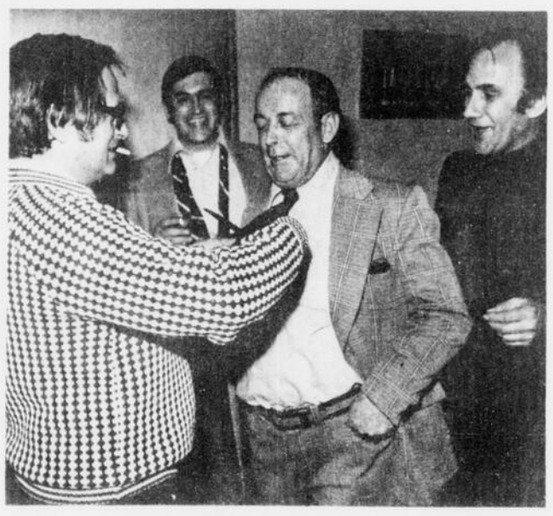

LA CRAVATE "Y A PASSE"

Comme le veut une coutume au rallye de Chibougamau, le député Roger Houde a coupé la cravate du président du rallye, Marcel Drolet. A droite de l'illustration, le Dr Godefroy de Billy, maire de Chibougamau, s'amuse fort de la situation.

ENCORE LE DOSSIER SCOLAIRE

Définitivement, le dossier scolaire cumulatif n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre. Vient tout juste d'entrer dans le débat la Ligue des droits de l'homme qui soutient que ce dossier est tout simplement une attaque aux droits fondamentaux de la personne et de la famille.

POUR QUAND MA PART?

Bébé kangourou a grande hâte que maman kangourou lui offre une portion de son repas. Aussi, se contente-t-il d'attendre bien sagement à l'intérieur de sa "tente naturelle".

JEAN ET LES MINEURS

Jean Croteau, autrefois de Chicoutimi, demeure un mordu du sport et du hockey en particulier. Dans la publication "L'Avenir", on nous apprend que Jean est le nouveau grand "manitou" des Mineurs de Sept-Iles qui évoluent dans la Ligue intermédiaire de hockey de la Côte-Nord. Cette formation a connu son lot de difficultés ces temps derniers mais l'avenir semble plus prometteur avec la venue de Jean Croteau et celle de l'instructeur Jean-Guy Normand.

SUR LES COUPS DE FEU

Georges-Henri Duchesne, propriétaire de l'hôtel Pierre à Jonquière, tient à préciser que les coups de feu entendus dernièrement dans le secteur, ne parvenaient nullement de l'intérieur de son établissement. Les informations publiées sur cet incident laissaient croire le contraire.

LIVRE DE POESIE

Dans le "Réveil-Matin" du Réveil, on nous dit qu'une citoyenne de Jonquière, Mme Georgette-B. Desbiens, lancera le premier avril prochain un livre de poésie. Il s'agit d'une première et le volume sera édité par les Editions Garneau.

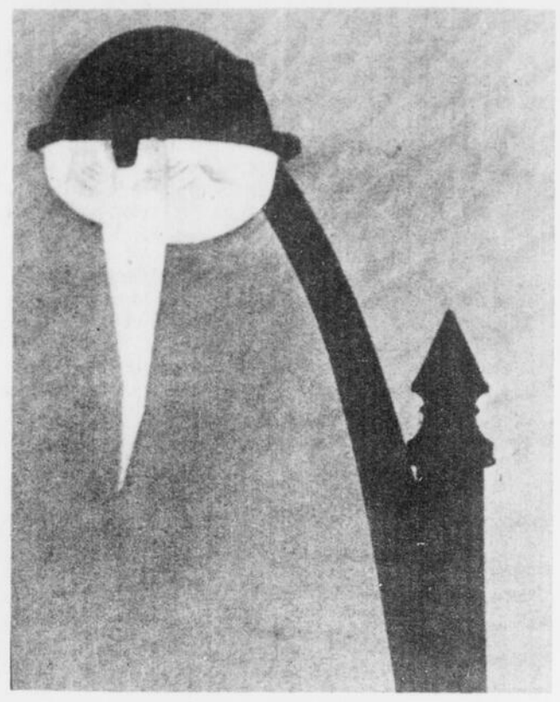

NOUVEAU LAMPADAIRE

Aucunement puisqu'on se retrouve face à une fantaisie de la nature. Avec le doux temps, la neige, la pluie et le froid qui revient sans crier gare, ce lampadaire a épousé cette forme amusante.

SIEGES POUR BEBES

Abordant l'autre jour le problème des sièges d'autos pour bébés, le ministre Herb Gray (Consommation et Corporations via Ottawa) a dit que la règlementation actuelle n'assurait pas une protection jugée nécessaire. Trop de modèles de sièges sont jugés inadéquats. Ainsi, a-t-il été démontré que la tête d'un enfant pouvait bouger à l'intérieur d'un rayon de 26 pouces lors d'une collision à une vitesse de 30 milles à l'heure. Le règlement actuel a été mis en force en avril 1972 mais il constituait une mesure temporaire dont l'objectif était de retirer du marché tous les modèles de sièges inadéquats.

Plus on lit plus on a de l'esprit.
La Librairie Régionale, Inc.
461, Racine Est, CHICOUTIMI, P.Q. — 549-7135

GRANDE VENTE ANNUELLE

AUBAINES INCROYABLES SUR TOUS LES LIVRES EN MAGASIN
(Sauf les livres de classe).

COLLECTION LIVRE DE POCHE
Nous liquidons les numéros 1 à 1,500 de cette collection — A 1/2 PRIX

ILLUSTRES: BOB MORANE
Prix régulier $2.59 pour le temps de la vente — notre prix 1.00

TINTIN & ASTERIX
Prix régulier $2.75 et $2.59 pour le temps de la vente — notre prix 1.75

LA CUISINE DE JEANNE BENOIT
Au prix de durant la vente, le prix est de $16.10. Quantité limitée — $12.50

ROMANS POLICIERS ET SCIENCE FICTION:
Paquets de romans (trois ou quatre par paquets) au prix incroyable de le paquet. — .99

150,000 volumes à écouler avec des escomptes variant de 20% à 90%
ENCORE 10 JOURS POUR PROFITER DE CES AUBAINES:

RENDEZ-VOUS

ARVIDA
CLUB KIWANIS

Le souper hebdomadaire du Cub Kiwanis d'Arvida aura lieu aujourd'hui, à 18 heures, au Manoir du Saguenay.

FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle du Cercle Genest organisent une partie de cartes dimanche, le 17 mars, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse. Invitation à tous, pour plus d'informations: 548-4978 ou 548-5340.

CHICOUTIMI
SERVANTES DU ST-SACREMENT

Jeudi soir, à 19.30 heures, à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens du Sacré-Coeur de Chicoutimi viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont aussi invités.

ECOLE LAFONTAINE

Aujourd'hui, en matinée et en soirée, assemblée générale des parents et des élèves de l'école Lafontaine de Chicoutimi. Un rendez-vous important, qu'il importe de ne pas oublier puisqu'il y va de l'avenir de votre enfant, de vos enfants.

JONQUIERE
SOIREE INFORMATION

Les membres du Comité d'école de la polyvalente de Jonquière invitent les parents à une soirée d'information sur les maquettes de cours et le classement 74-75 qui aura lieu mardi, le 19 mars, à la polyvalente de Jonquière, à 8 heures p.m.. Il y aura échange entre parents, élèves et responsables de l'école. Votre participation est importante.

NORMANDIN
COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang pour l'équipe mobile de la Croix-Rouge à Normandin. Mercredi, le 13 mars, de 2 à 5 heures et de 7 à 9 heures, au campus collégial de St-Félicien.

NOTRE-DAME DE GRACE
A.F.E.A.S.

L'assemblée de l'A.F.E.A.S. Notre-Dame de Grâce aura lieu aujourd'hui, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église. Le thème du mois: le couple en 1974. Tous les membres sont les bienvenus.

CLINIQUE DU 14 mars

DOLBEAU

Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au sous-sol de l'église, à 15 heures (paroisse St-Jean de la Croix).

LAC BOUCHETTE

Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la sacristie de l'église, à 14 heures.

MISTASSINI

Clinique antituberculeuse (R.X. pulmonaire) au bureau de l'Unité Sanitaire, de 14 à 16 heures.

ST-FRANCOIS DE SALES

Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'école Paul VI, à 15 heures.

ABONNEZ-VOUS DES MAINTENANT
AU SERVICE A DOMICILE Du journal
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.: .....

EXPEDIEZ CE COUPON A:
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU
316 AVENUE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Votre journal vous sera livré tous les jours avant 6:00 heures P.M. par le petit porteur du Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean, Chibougamau.
TEL.: 545-4664

A Chambord

Projet de relais de radio

Le Conseil de la radio et de la télévision canadienne tiendra, à partir du 23 avril prochain, des audiences publiques afin d'examiner les demandes de permis d'exploitation de nouvelles stations de radio à Rimouski et à Ste-Marie de Beauce, au Québec. Les audiences auront lieu à Montréal.

Le Conseil entendra également des requêtes pour l'autorisation d'établir des postes de relais télévision au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Ecosse. L'un de ces relais serait situé à Chambord.

Architecte du Foyer des Loisirs d'Arvida

ARVIDA — Le comité des loisirs d'Arvida s'est réuni hier soir pour procéder à l'engagement de l'architecte chargé de faire les plans du futur Foyer des Loisirs de cette municipalité.

Les services de l'architecte André Labbé ont été retenus et les autorités municipales qui patronnent la commission des loisirs n'ont pas l'intention d'attendre aucune subvention avant d'accorder le contrat car, d'après le maire Dufour, la ville d'Arvida est capable de se suffire à elle-même.

A Larouche

Rejet du projet d'épuration

LAROUCHE — La petite municipalité de Larouche est contre l'épuration des eaux. La chose a peut-être passé inaperçue mais un projet d'usine d'épuration au montant de $252,000. avait été soumis aux électeurs propriétaires dimanche dernier. Pour que le projet soit accepté, il aurait fallu 52 votes favorables. Or, le vote a donné 43 votes pour et 35 contre. Le maire de la municipalité se désole de cette aventure.

A Alma Alcan construit une usine de récupération

ARVIDA, le 12 mars 1974 — L'Aluminium du Canada, Ltée entreprendra dès ce printemps à l'usine d'Isle-Maligne, à Alma, des travaux de construction en vue de l'érection d'une usine de récupération des fluorures et du recyclage des effluents provenant des épurateurs des salles de cuves. Ce projet, qui représente des investissements d'environ $1.5 million, est un des éléments du programme d'assainissement de l'environnement, programme que l'Alcan a déjà fait connaître à la population du Saguenay et du Lac Saint-jean, il y a déjà plusieurs mois.

En annonçant cette nouvelle, le directeur de l'usine d'Isle-Maligne, M. Roch Boisvert, a révélé que ce projet était conforme aux règlements régissant la protection de l'environnement et que, par conséquent, il avait reçu l'approbation des Services de protection de l'environnement du Québec.

L'usine d'Isle-Maligne compte quatre salles de cuves équipées de 14 épurateurs par voie humide, comme il en existe dans les usines d'électrolyse d'Arvida. Le projet d'une usine de traitement des effluents consiste précisément dans l'installation d'un système de récupération d'abord des fluorures présents dans les effluents de ces épurateurs et ensuite de recyclage de ces effluents après leur traitement.

M. Boisvert a ajouté en terminant que ce système, qui devrait fonctionner au début de l'année 1975, éliminera la principale source de pollution par les effluents liquides de l'usine d'Isle-Maligne, en supprimant leur déversement dans les eaux de la Grande-Décharge du Lac Saint-Jean.

Woolco

Vraiment, cette année, le coeur de la mode printanière bat merveilleusement chez Woolco!

MANTEAU SPORT en simili-cuir Amerfoam bicolore.
Doublé de nylon. Marine-blanc ou brun-crème dans les tailles 7 à 14.
chacun $15

MODELE SEDUISANT, en 65% coton et 35% nylon.
Pour fillettes. Elastique à la taille. Marine ou blanc, tailles 7 à 14.
12.76 chacun

VESTE SPORT en tissu 57% acétate et 43% coton.
Glissière devant et élastique à la taille. Marine ou rouge. 7 à 14.
13.87 chacun

Des modèles jeunes, qui respirent le printemps!

CHARGEX Woolco DITES... "PORTEZ À MON COMPTE"

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

A) **Manteau tout temps en Canadian Mist** (65% coton peigné - 35% nylon) pour dames. Coupe élégante, mi-ajustée, à devant croisé. Ceinture nouée à la taille et poches nouveau genre. Marine, beige, ivoire ou rouge. Tailles 9 à 15.

17.76 chacun

B) **La superbe qualité de ce modèle sport, en suède de vache** vous séduira! Col à revers, poches à rabat et ceinture devant. Surpiqûres contrastantes et boutons-pression devant: Doublure de peluche. Bleu aviateur ou cigare. 9 à 15.

59.87 chacun

MANTEAU TOUT TEMPS à devant croisé.
En Canadian Mist (65% coton peigné et 35% nylon) pour dames. Brun ou bleu. 10 à 16.
chacun $22

MANTEAU TOUT TEMPS de coupe superbe.
En Canadian Mist (65% coton peigné et 35% nylon). Glissière devant. Marine, sucre blanc. 10 à 16.
chacun $22

MANTEAU TOUT TEMPS,
En 65% coton traité au Zepel et 35% nylon. Glissière devant. Marine ou bleu pâle. 7 à 14.
chacun $18

MODELE SPORT, en mélange de coton et nylon.
Capuchon à cordon coulissant, élastique à la taille. Marine-blanc ou rouge-blanc. 7 à 14.
chacun $11

MANTEAU TOUT TEMPS, en Canadian Mist
(65% coton peigné - 35% coton) pour dames. Modèle mi-ajusté, à devant croisé, poches à rabat, et ceinture nouée devant. Marine, beige ou ivoire dans les tailles 9 à 15 pour dames.
17.76 chacun

C)
CHAPEAU SPORT, à large bord, en simili-cuir
De teintes variées. Bord surpiqué. Modèle tout doublé.
5.98 chacun

D)
JOLI CHAPEAU MELON
En simili-cuir, orné de surpiqûres sur le bord. Entièrement doublé. Teintes variées.
5.98 chacun

E)
CHAPEAU SAFARI... plus populaire que jamais!
Denim orné de surpiqûres. Marine ou chambrai.
2.49 chacun

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

CHARGEX Woolworth Woolco

Woolco
UNE DIVISION DE R.W. WOOLWORTH CIE LTEE

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

5 sociétés de chercheurs recommandent de nationaliser les microfilms Drouin

MONTREAL (PC) — A la suite de l'affaire des microfilms, dont le quotidien La Presse avait largement fait état, un "front commun" de cinq sociétés, groupant près de 5,000 archivistes, généalogistes et chercheurs, a soumis mardi au gouvernement québécois une série de dix recommandations concernant la nationalisation et la récupération des microfilms de l'Institut Drouin.

D'après ce document, le gouvernement du Québec devrait nationaliser les microfilms originaux de l'Institut Drouin, et cela, "sans aucune compensation financière". De plus le gouvernement québécois "devrait récupérer, de l'Institut généalogique Drouin, dans les plus brefs délais, une copie de ses microfilms concernant les registres de l'état civil du Québec, conformément à l'engagement que l'Institut a pris vis-à-vis le gouvernement en 1939-40."

Et si, par hasard, l'Institut s'y opposait, le gouvernement devrait demander de déposer les documents qui l'ont autorisé à procéder à la confection de ces microfilms.

FRONT COMMUN

Telles sont les deux principales recommandations du "front commun", qui réunit l'Association des archivistes du Québec, la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec, l'Institut d'histoire de l'Amérique française, la Société généalogique canadienne-française et la Société historique de Montréal, qui ne se disent nullement rassurés par le communiqué du ministre de la Justice du 14 février dernier et très préoccupés par la gravité de la situation.

Woolco VOUS PRESENTE UN TOUT NOUVEL ASSORTIMENT DE PAPIER PEINT

PRE-ENCOLLE ENDUIT DE VINYLE LAVABLE RESISTANT AUX TACHES

NOUS AVONS EN MAGASIN LES MOTIFS 74! Voyez notre superbe collection de papier peint enduit de vinyle et faites provision durant cette belle offre d'introduction. Pas d'échantillons à regarder ni de livraison à attendre! Bel emballage scellé et transparent pour protéger et permettre de bien voir la marchandise. Venez choisir vos motifs préférés dès aujourd'hui et redécorez votre maison avec ce papier peint d'excellente qualité, offert en rouleaux doubles seulement.

4.98 LE ROULEAU DOUBLE

ECONOMISEZ $4 SUR CHAQUE GALLON DE NOTRE MEILLEURE PEINTURE

Peinture Fiesta une couche... le luxe même en ce qui concerne la peinture. Elle est riche, douce et couvre très bien. Grâce à elle, redécorer devient une expérience agréable! Voici une chance unique d'obtenir une peinture de première qualité... à un prix très abordable. Choix des finis suivants: latex d'intérieur, émail semi-lustré ou émail velouté. Nous vous la teindrons sans frais additionnels. Nous vous offrons aussi: émail blanc très lustré ou peinture d'extérieur à base de latex ou d'huile. Prix courant Woolco: 12.47 le gallon; 3.99 la pinte.

8.47 LE GALLON
2.99 LA PINTE

FINI ANTIQUE FIESTA

Nouveau latex a application facile en 2 étapes, pour redonner aux vieux meubles défraîchis un élégant fini antique ou encore un riche fini bois veiné. Sèche rapidement et est non toxique (vous pouvez donc l'appliquer sur les meubles de bébé). Choix de 9 finis décoratifs. Pour couvrir environ 60 pi. ca.

2.97 TOUT LE NECESSAIRE

EMAIL EN AEROSOL FIESTA

Voici un émail d'excellente qualité et d'application facile, offert en canette aérosol 14 onces. Choix d'une belle gamme de couleurs décoratives, comprenant les toutes nouvelles teintes mode et les tons fluorescents. Faites provision dès maintenant!

1.09 CANETTE 14 OZ.

Woolco HEURES D'AFFAIRES Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX
CHARGEX Woolworth Woolco

Woolco LA MODE DU PRINTEMPS... A PRIX avantageux!

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

Ravissante veste à taille plissée

Voici la veste tout indiquée pour l'homme d'action! Modèle doublé en rayonne, à 5 boutons devant, 2 poches de poitrine et 2 poches appliquées au bas. Choix de 2 teintes en vogue: argile ou brun dans les tailles 36 à 44.

24.95 chacune

Veste safari en velours côtelé de coton... idéale pour le sportif!

Soyez à la mode... choisissez une de ces belles vestes en velours côtelé de coton, doublées en rayonne. Modèle à 2 poches de poitrine appliquées et 2 appliquées au bas. Fermeture à 4 boutons. Ton beige ou bronze dans les tailles 36 à 42.

24.95 chacune

Coupe-vent confortable en velours côtelé.

Superbe modèle en velours côtelé de coton, doublé en rayonne. Pattes boutonnées aux côtés, glissière devant, poignets boutonnés et 2 poches devant. Brun ou beige. Tailles 36 à 46.

18.88 chacune

Veste sport à devant droit... un autre excellent achat!

Belle confection en coton polyvrenthane. Modèle très à la mode dans les couleurs tan et naturels, dans les tailles 36-44.

59.95 chacune

Veste chaude et confortable à prix avantageux.

Veste doublée en rayonne dans les tailles 36 à 46. Modèle descendant jusqu'aux hanches, à 2 poches et glissière devant.

19.95 chacune

Woolco HEURES D'AFFAIRES Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÉRENT PAR LEURS BAS PRIX
CHARGEX Woolworth Woolco

Le chef de l'Opposition dresse le bilan de sa tournée de 2 semaines

QUEBEC (PC) — La stagnation économique et la baisse du niveau de vie des Québécois sont les deux problèmes majeurs auxquels fut confronté le chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin, au cours de la tournée de deux semaines qu'il achève à travers tout le Québec.

"Le Québec n'est pas un paradis et les graves problèmes sociaux et économiques qui pourrissent vont en s'aggravant" a affirmé M. Morin lundi, lors d'une conférence de presse à Québec, la première qu'il tenait devant les membres de la Tribune de la presse parlementaire.

Selon le chef de l'Opposition, le développement des différentes régions du Québec n'est pas planifié par le gouvernement Bourassa, ce qui fait que les régions dites "périphériques" se vident de leur population au profit des villes, particulièrement au niveau des jeunes.

AGRICULTURE

M. Morin a illustré ses propos d'un exemple tiré de l'agriculture. "J'ai rencontré beaucoup d'agriculteurs au cours de ma tournée, mais très peu de jeunes parmi eux, a-t-il dit. Tous les agriculteurs que j'ai rencontrés avaient 40 ans et plus. Le jeune agriculteur au Québec est une rareté."

C'est d'autant plus grave que les régions ne veulent pas mourir, selon le chef péquiste. "Il y a des volontés de ne pas mourir dans les régions, des volontés de créer; partout il y a des bras qui se lèvent."

Mais, en contrepartie, M. Morin a dit constater que cette volonté des citoyens ne rencontrait qu'indifférence au niveau du gouvernement, quand ce n'est pas carrément une politique pour les endormir.

BAISSE DU NIVEAU DE VIE

Au point de vue du niveau de vie, le chef parlementaire du PQ a décelé un pourrissement très rapide de la situation.

"Les gens n'arrivent plus à boucler, n'arrivent plus à vivre, a soutenu M. Morin. Le nombre de québécois qui tombent en deça du seuil de la pauvreté croît tous les jours. Cette hausse effrénée du coût de la vie est le problème ressenti avec le plus d'acuité actuellement."

MESURES

Quelles mesures immédiates le Parti québécois suggère-t-il pour freiner ou combattre la détérioration de la valeur du dollar?

"On pourrait légiférer pour imposer une taxe sur les profits excessifs des compagnies, répond M. Morin. C'est une mesure qui pourrait répondre à des augmentations de profits de l'ordre de 150 pour cent dans le domaine des produits pétroliers".

D'ailleurs, le député de Sauvé y voit là "une toute première mesure, assez bénigne, que même Ottawa songe à faire pour les produits pétroliers".

Ensuite, le Parti québécois suggère de hausser le montant des prestations d'aide sociale selon la "hausse réelle" du coût de la vie. "Pas des hausses de deux ou trois pour cent alors que l'inflation est de neuf ou dix pour cent" précise M. Morin.

La création d'une commission de contrôle des prix où toute augmentation doit être justifiée, serait également une autre mesure qui, selon le député de Sauvé, devrait enrayer la hausse des prix.

ORGANISMES

Enfin, le chef parlementaire du Parti québécois s'offusque du rôle de plus en plus effacé que le gouvernement Bourassa fait jouer, selon lui, aux organismes locaux de développement, tels les conseils régionaux de développement (les CRD), formés au temps du gouvernement Lesage.

"Déjà au temps de M. Johnson, on se méfiait beaucoup de ces CRD, affirme M. Morin. Quand on s'est rendu compte que cela signifiait l'abandon du laisser-aller économique dont les vieux partis politiques sont imbus, alors on a fait marche arrière."

"Ce n'est pas mieux sous le régime Bourassa, c'est pire. On a mis les conseils régionaux au pas, on les a neutralisés."

M. Morin conseille quand même aux gens des CRD de ne pas saborder leur mouvement, de "faire le plus de bruit possible, de revendiquer et de résister à la tentation du découragement."

Le Dr St-Germain a omis sa carrière de militaire

MONTREAL (PC) — Le Dr Jacques Saint-Germain a admis, mardi, devant le juge Redmond Roche, qu'il était bien le médecin des forces armées canadiennes qui, en 1968, au Nouveau-Brunswick, avait été accusé d'avoir assené des coups de poing sur la tête d'un militaire souffrant d'une fracture du crâne.

Saint-Germain, qui connaîtra sa sentence jeudi relativement à la négligence criminelle qu'il a commise le 2 novembre 1972, causant la mort de M. Paul-Emile Demers à l'hôpital Fleury, a précisé au juge Roche qu'il avait été acquitté en cour martiale de l'accusation portée contre lui dans l'armée, alors qu'il était capitaine-médecin âgé de 26 ans.

C'est le juge Roche qui a montré au Dr Saint-Germain un article paru le 6 juillet 1968 dans le "Montreal Star" et qui relatait les démêlés du capitaine Jean-Jacques Saint-Germain accusé, selon ce journal d'avoir frappé le caporal L. B. Langille, terrassé par une fracture du crâne, de l'avoir atteint à la tête en lui disant: "Si tu n'es pas mort, je vais t'achever."

Saint-Germain aurait subi deux procès en cours martiale, le premier ayant été entaché de vices de forme et il aurait été finalement acquitté. Il aurait quitté l'armée le 4 février 1969 et il a dit au tribunal qu'il était parti avec la mention honorable.

Mais le juge Roche, lui-même militaire de carrière ayant eu le commandement du régiment Maisonneuve outre-mer durant la dernière guerre mondiale, n'a pas caché son mécontentement en constatant que la veille le Dr Saint-Germain avait omis de dire qu'il avait été à l'emploi des forces armées.

Toujours pour entendre les représentations sur sentence, le juge Roche, 66 ans, avait demandé au médecin où il avait travaillé après avoir obtenu son diplôme à l'université Laval, en 1966.

"Votre avocat vous a consulté, de dire M. Roche, avant qu'il nous apprenne que vous aviez été en pratique privée depuis votre graduation et la vérité est que vous avez été dans l'armée de 1966 à 1969 comme médecin."

— "Vous parlez comme un colonel" de rétorquer sur un ton cassant le Dr Saint-Germain.

Plus tôt, le juge Roche avait demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à dire personnellement avant que la sentence soit rendue.

"M. le juge, ce soir je vais relire Tartuffe," a alors insinué le jeune médecin au grand déplaisir de la cour.

Le directeur médical de l'hôpital Fleury est venu expliquer qu'aucun ordre n'avait jamais été donné de détourner les ambulances, mais que la suggestion était faite aux ambulanciers par directive du bureau médical de ne pas acheminer de patients lorsqu'ils seraient avisés que la salle d'urgence était pleine.

Woolco

Rabais de 30% sur des imperméables de qualité

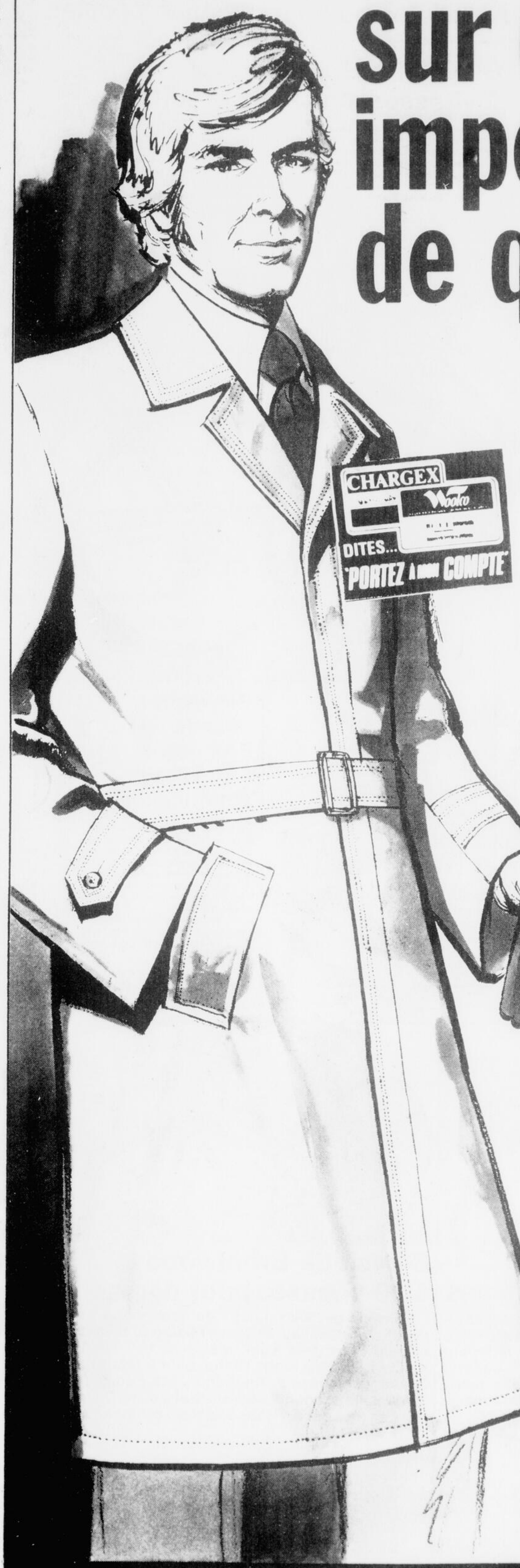

Pour l'homme qui aime être à la fine pointe de la mode, voici un paletot imperméable très pratique de style européen. L'enveloppe extérieure est en mélange 65 % polyester et 35 % coton, réfractaire à l'eau et résistant aux faux plis. Devant droit, 2 poches tailladées au bas, glissière avant, ceinture. 5 poches intérieures des plus pratiques: 3 à glissière et les 2 autres à rabat et boutons. Choisissez élégance, qualité et bas prix! Offert en 2 teintes populaires: beige et havane dans les tailles 36 à 46.

Prix courant: $35.00

24.50 CHACUN

5 POCHES INTERIEURES TRES PRATIQUES.

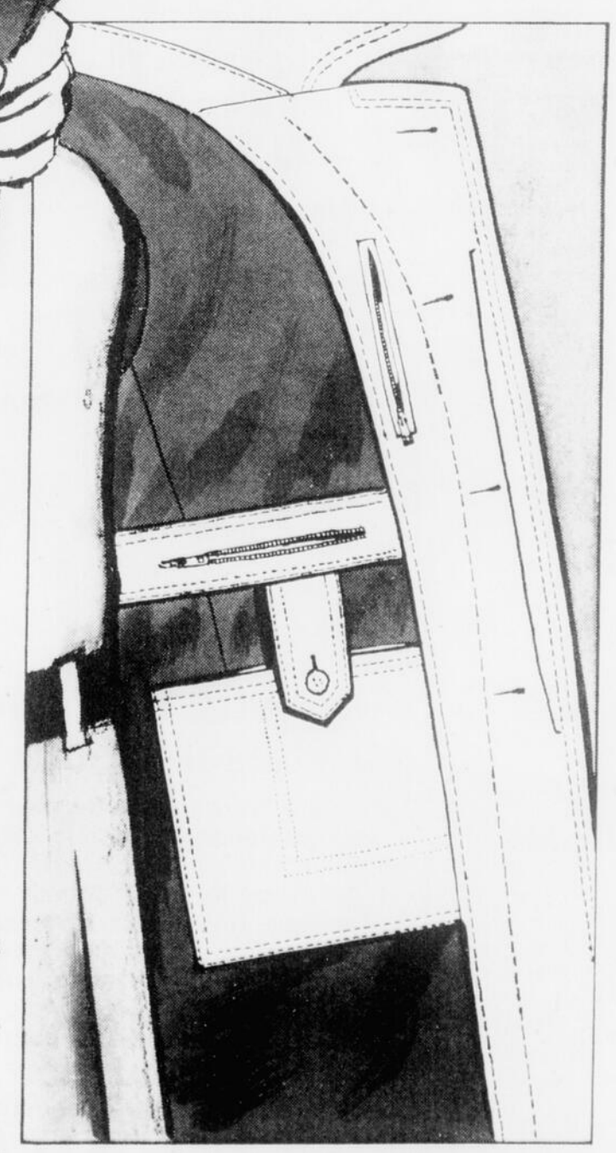

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

CHARGEX

Woolworth

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

Reprise de la conciliation entre le CTCUQ et les chauffeurs

QUEBEC (PC) — La conciliation reprendra mercredi dans le conflit qui paralyse le transport en commun dans la région de Québec.

Des porte-parole de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec - CTCUQ - et du syndicat Représentant les 443 chauffeurs en grève ont confirmé qu'ils avaient reçu mardi après-midi, un télégramme du conciliateur, M. Roger Pilote, les convoquant à la table de négociations pour 14h00, mercredi.

C'est le premier développement à se produire depuis le déclenchement de l'arrêt de travail, samedi dernier.

Les chauffeurs ont débrayé après avoir rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 83 pour cent.

Au moment de la rupture, vendredi, les pourparlers achoppaient sur la question des salaires et celle des conditions de travail.

Sur le plan des salaires, la CTCUQ offrait des augmentations totalisant $0.93 l'heure pour un contrat de trois ans, ce qui aurait eu pour effet de porter le salaire moyen des chauffeurs de $4,40, à l'expiration de la dernière convention, le 30 septembre dernier, à $5.33 au 1er janvier 1976.

Le syndicat, affilié à la Fédération des services publics - CSN - réclame de son côté une hausse de $1.20 l'heure répartie sur deux ans.

Cette grève prive quelque 35,000 citoyens de Québec et d'une vingtaine de municipalités de banlieue de leur moyen de transport habituel.

Deuxième journée de violence à la United

MONTREAL (PC) — La police a fait savoir que trois homme sont été arrêtés mardi matin et que six voitures ont été endommagées, au cours d'actes de violence commis pour la deuxième journée consécutive aux usines de LA United Aircraft, de Longueil, affectées par la grève.

Quelque 200 personnes, selon un porte-parole de la compagnie, ont tenté de bloquer les grilles des deux usines pour empêcher les travailleurs non grévistes d'entrer.

Quelque 2,600 employés des usines, membres du syndicat des Travailleurs unis de l'auto, ont déclenché la grève contre United Aircraft, fabriquants de moteurs à réaction, le 7 janvier. Un nombre égal de travailleurs sont restés à l'ouvrage.

Cinq personnes ont été blessées lundi, dont deux policiers, lorsque la police a désagrégé un barrage du genre de celui de mardi et a arrêté quatre personnes.

Le syndicat demande une nouvelle convention collective et des augmentations de salaires.

CTVO dépasse son objectif

HULL (PC) — La Coopérative de télévision de l'Outaouais CTVO a dépassé l'objectif prévu pour sa campagne de financement.

L'investissement total des sociétaires atteint actuellement $251,590, alors que l'objectif fixé était de $250,000.

Ce résultat permet désormais à la coopérative d'avoir droit aux prêts de la Fédération des caisses populaires et de l'Union régionale, et ainsi de répondre aux normes exigées par le CRTC pour exploiter une station.

Il est à noter que le CTVO est le premier poste coopératif à obtenir une licence privée au Canada. Deux autres coopératives attendent toujours l'approbation de leur demande, une à Winnipeg, et un autre à Montréal.

Woolco

BICYCLETTES À PRIX avantageux!

Au printemps, tout l'monde pédale!

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Bicyclette Brentwood à 5 vitesses pour elle et lui!

Ces bicyclettes "Brentwood" pour hommes et dames vous aideront à reprendre votre bonne forme au printemps! Le modèle "Silver Knight" pour hommes est muni d'un dérailleur Shimano Eagle à 5 vitesses et d'une manette de luxe sur la potence. Beau fini couleur argent métallique et garde-boue chromés. Freins avant et arrière à jantes pour arrêts sûrs et pédales à réflecteur pour plus de sécurité. Grosse selle coussinée, très confortable et guidon de tourisme. Pneus en caoutchouc, 26" x 1 3-8". Cadre de 21". Le modèle "Débutante" pour dames a toutes les mêmes caractéristiques que le modèle pour hommes, à l'exception du cadre de 19".

AU CHOIX
89.77 chacune

CHARGEX
DITES... "PORTEZ À MON COMPTE"

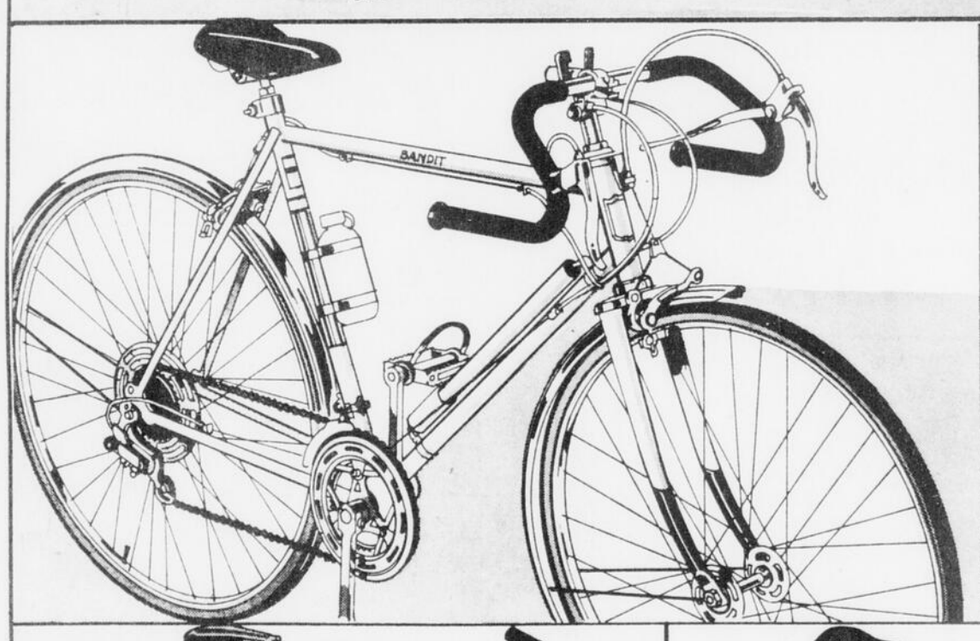

Bicyclette "Bandit" de Brentwood, à 10 vitesses, pour hommes

La bicyclette "Bandit" de Brentwood pour hommes est équipée d'un dérailleur Shimano Eagle à 10 vitesses. Cadre de 21", très léger, et pneus à flanc en caoutchouc, 27" x 1 1-4". Garde-boue en alliage. Freins à tirage central et leviers de sécurité. Fini noir mat. L'équipement comprend aussi la pompe et les chevilles à pompe, la bouteille d'eau, les cale-pieds et les courroies.

129.77 chacune

Bicyclette Brentwood à contre-pédalage pour hommes

Ce modèle "Avanti" de Brentwood pour hommes est équipé d'un frein à contre-pédalage, très efficace. Cadre 20" fini vert olive étincelant. Pneus de 26" x 1 3-8". Nombreux autres avantages dont les garde-boue et garde-chaîne, la selle noire coussinée, les pédales à réflecteur, le gros réflecteur à l'arrière et la béquille. Le modèle pour dame a tous les mêmes avantages, mais le cadre mesure 19".

AU CHOIX
67.77

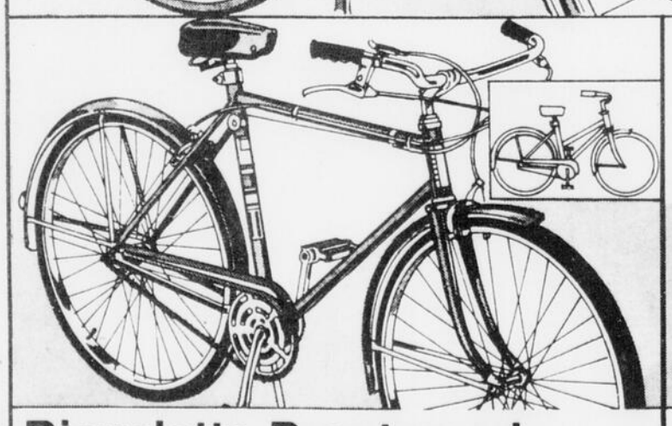

Bicyclette Brentwood à 3 vitesses pour hommes

Ce modèle "Ventura" de Brentwood est muni d'un moyeu Shimano à 3 vitesses, avec manette sur le guidon. Freins avant et arrière à jantes; réflecteur sur chaque pédale pour plus de sécurité. Cadre et garde-boue finis brun étincelant, selle noire, coussinée. Le cadre mesure 20", les pneus, rehaussés d'une ligne orange, mesurent 26" x 1 3-8". Avec béquille. Le modèle pour dames est identique, à l'exception du cadre de 19".

AU CHOIX
79.77

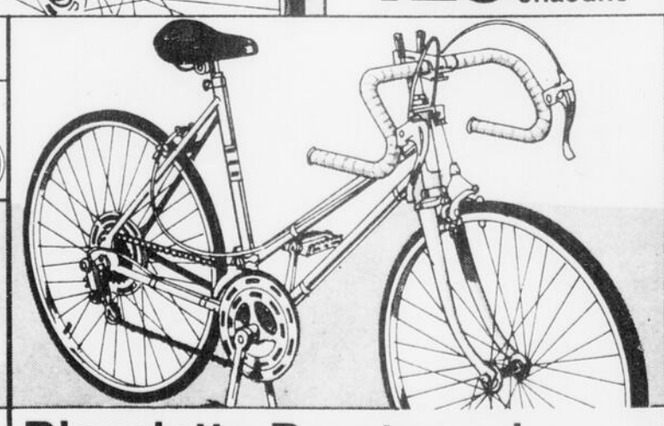

Bicyclette Brentwood à 10 vitesses pour dames

La bicyclette "Pink Lady" de Brentwood est munie d'un dérailleur Shimano Eagle à 10 vitesses et d'un cadre très léger, mesurant 19". Freins avant et arrière à tirage central pour arrêts sûrs. Guidon galonné et incliné vers le bas. Pédales à dents. Selle de course, coussinée et piquée. Cadre peint en rose perle. Pneus à flanc en caoutchouc, 27" x 1 1-4".

99.77 chacune

Bicyclette Brentwood à 10 vitesses pour hommes

Modèle "Yellow Jacket" de Brentwood, avec dérailleur Shimano Eagle à 10 vitesses et cadre très léger, mesurant 21". Freins avant et arrière à jantes et tirage central pour arrêts sûrs. Guidon galonné et incliné vers le bas. Pédales à dents. Selle de course, coussinée et piquée. Fini jaune-noir. Pneus à flanc en caoutchouc, 27" x 1 1-4".

99.77 chacune

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

CHARGEX
Woolworth
Woolco

Les extrémistes laissent pourrir les problèmes linguistiques

(Morin)

QUEBEC (PC) — Dans le domaine linguistique, les extrémistes ne sont pas ceux qui veulent régler les problèmes, mais ceux qui les laissent pourrir.

C'est du moins ce qu'a affirmé le chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin, lors d'une conférence de presse à Québec, lundi.

M. Morin répondait ainsi au ministre de l'Education, M. François Cloutier, qui avait affirmé que les extrémistes étaient du côté francophone au Québec, et qu'ils se retrouvaient particulièrement au sein du Mouvement du Québec français le MQF.

M. Morin en a profité pour rendre hommage au MQF, "le mouvement qui a le plus fait pour éveiller les Québécois aux problèmes linguistiques."

AVERTISSEMENT

Il a également servi un sévère avertissement au gouvernement Bourassa, lui enjoignant de présenter sa politique linguistique dès l'ouverture de la session, qui débutera cette semaine.

"Si on nous amenait cela en fin de session, un peu comme la loi haussant le salaire des juges, je pense que le gouvernement s'exposerait à ce que notre petite Opposition se rebiffe" a affirmé M. Morin.

D'ailleurs, le chef parlementaire qui achève une tournée de deux semaines à travers tout le Québec, s'est dit impressionné par le degré de sensibilisation des Québécois de toutes les régions aux problèmes linguistiques.

"On m'en a parlé partout, et pas seulement les jeunes, explique M. Morin. Dans certaines régions, comme Trois-Rivières ou le Lac-Saint-Jean, c'est très frappant."

Le Parti québécois mène un sondage national actuellement auprès de ses membres sur le problème linguistique.

La compilation des résultats de ce sondage devrait être terminée pour les premiers jours de la reprise de la session.

BROCHURE

Toujours afin de sensibiliser les Québécois sur la question linguistique, le Parti québécois a lancé, lors de la conférence de presse de M. Morin, une brochure intitulée: Le français au Québec, Maintenant ou Jamais?

Tirée à 30,000 exemplaires, la brochure de 26 pages regroupe diverses opinions sur la langue au Québec. On y retrouve même des entrevues avec Maurice Richard, Donald Lautrec et Gilles Vigneault.

"C'est un problème collectif et toute la collectivité doit y être mêlée", conclut M. Morin.

Subvention à l'éducation populaire

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a rendu public mardi dans un communiqué un nouveau programme de subventions qui modifie les critères de financement des associations et groupements volontaires d'éducation populaire.

Ce nouveau programme, selon lui, est une réponse à plusieurs questions soulevées par l'Institut canadien d'éducation des adultes dans son mémoire d'octobre 1972 sur le financement des organismes d'éducation populaire.

Le ministre Cloutier précise que le programme apporte prioritairement une aide financière aux mouvements, aux organismes et aux associations dont les ressources sont les plus faibles.

SUR la rue racine

VOS SPECIALISTES SONT A VOTRE SERVICE

CETTE SEMAINE VISITEZ VOS MAGASINS SPECIALISES DE LA RUE RACINE.

TOUT A ETE MIS EN OEUVRE POUR VOUS PLAIRE.

MARCEL MARCHAND INC.

339, RACINE-EST Tél.: 543-9723

(DANS LA CÔTE) CHICOUTIMI

VENTE DE DEBARRAS

Sur tous les instruments de musique, appareils électroniques.

DEBARRAS 20 à 50% DE REDUCTION

Ainsi que rabais exceptionnels sur radios, phonos et enregistreuses.

DE TOUT EN MUSIQUE

A VOTRE SERVICE

L'élégance

335, RACINE EST
CHICOUTIMI, P.Q.
TEL.: 543-0304

J'aimerais vous présenter cette semaine les nouveautés de printemps qui viennent tout juste d'arriver de Paris.

Mme Alice Lilbert

A VOTRE SERVICE

Rodrigue le bottier ENR

Spécialité de chaussures
RUE RACINE, Chicoutimi
Tél.: 543-8538

Des chaussures de printemps

POUR: BEBES
ENFANTS
DAMES
JEUNES GENS
HOMMES

Des chaussures pour tout l'monde

A VOTRE SERVICE

Bijouterie J. R. LABBE

347 est, rue Racine, Chicoutimi.

MHB

VOTRE BIJOUTIER DEPUIS 30 ANS

VOUS OFFRE

UN LOT DE MONTRES BULOVA ET AUTRES MARQUES

Pour hommes et pour dames.

REDUIT à 1/2 PRIX.

AUSSI

Pour les FIANCES

Grand spécial sur toutes les bagues à diamant. Escompte spécial de 25%

A VOTRE SERVICE

Profitez cette semaine de nombreux autres spéciaux.

R.-E. Lépine INC.

355 EST, RUE RACINE.
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 543-4409

A VOTRE SERVICE

Peu importe votre problème d'entretien ou de nettoyage.

NOUS AVONS LA SOLUTION

N'hésitez pas à nous appeler. Il nous fera plaisir de vous rendre service. Tél.: 543-4409.

Laflamme

321 RACINE EST.
TEL.: 549-2255.

CHARGEX master charge

Cette semaine c'est

le Printemps!...

Chez les Maitres Tailleurs LAFLAMME.

UN COMPLET SUR MESURE
C'EST PLEIN D'ALLURE
ET C'EST TELLEMENT DIFFERENT

LIVRAISON 8 JOURS

A VOTRE SERVICE

LA RUE RACINE
LE CENTRE D'AFFAIRES LE PLUS COMPLET

DÉMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

MERCREDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin: "Les bérêts rouges"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames: "Leçon de beauté" (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma: "L'araignée blanche défie Scotland Yard".
15.00 Pour vous mesdames: "Médecin de famille" (C)
15.30 Horizon santé (C)
15.45 Pour vous mesdames: "Propos libres" (C)
16.00 Robin Fusée (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les Tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Grandes productions: "Un enfant comme les autres" (C)
22.00 Auto-patrouille (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: "Kali-Yug déesse de la vengeance"

JEUDI

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin: "Béru de ces dames" (C)
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames: "Loisirs et arts" (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma: "Femmes sauvages" (C)
15.00 Pour vous mesdames: "Couture" (C)
15.30 Pour vous mesdames: "Menus de santé" (C)
16.00 Les Bananas Splits (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les Tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 Jeudi 7:30 heures: "Le couple idéal" (C)
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: "Mystère du temple hindou" (C)

HOTEL
LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tél: 543-4980
Chambres
et
pensions
SPECTACLE
CONTINU
de 3 hres p.m.
à 3 hres a.m.
tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES
POUR VOUS SERVIR

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

MERCREDI

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Saturnin (C)
10.00 You-Hou (C)
10.15 Les Oursons (C)
10.30 Personnalités féminines (C)
11.00 Les recettes de Juliette: "Paul Buissonneau" (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjoumal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez-vous: "La danse macabre"
16.00 Bobino (C)
16.30 Picotine (C)
17.00 Cent filles à marier (C)
18.00 La panthère rose (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Lutte grand prix (C)
20.01 Et du fils (C)
21.30 En tant que femme: "Les filles du roy" (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma: "Gare à la peinture" (C)

JEUDI

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Saturnin (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Histoires de Benjamin (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette: "Claire Gagnier" (C)
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez-vous: "Le météor de la nuit" (C)
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Brigade des Maléfices (C)
18.00 Les chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films: "Mayerling" (C)
22.00 Avec André Guy: "Bruno Coquatrix" (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune: "Les mains d'Orlac"

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

ET DU FILS (5)

Mercredi, 20h. Québécois. 1971. Drame de R. Garceau avec Ovila Légaré, Réjean Lefrançois et Maruska Stankova. Un jeune homme veut transformer le manoir de son père en hôtel pour touristes et chasseurs. Intrigue intéressante. Approche assez fruste. Belles images de l'Ile-aux-Grues. Distribution satisfaisante. Détails équivoques traités avec discrétion. (a)

GARE A LA PEINTURE (5)

Mercredi, minuit. Américain. 1965. Comédie de N. Newilson avec James Garner, Dick Van Dyke et Elke Sommer. Un écrivain suggère à son ami, peintre, de simuler un suicide pour devenir célèbre. Mise en scène assez originale. Gags visuels amusants. Construction dramatique un peu lâche. Interprétation enjouée.

LE METEORE DE LA NUIT (5)

Jeudi, 14h.30. Américain. 1953. Drame de science-fiction de J. Arnold avec Richard Carlson, Barbara Rush et Charles Drake. D'étranges personnages, libérés d'une fusée, envahissent une région. Point de départ original. Mise en scène conventionnelle. Interprétation valable. Climat de tension. (a)

CHICOUTIMI — CJPM

KALI YUG, DEESSE DE LA VENGEANCE (5)

Mercredi, 23 h. Italien. 1964. Film d'aventures de M. Camerini avec Paul Guers, Lex Barker et Senta Berger. Aux Indes, un jeune médecin anglais est faussement accusé de meurtre. Décors bien choisis. Rythme quelque peu languissant. Mise en scène spectaculaire. Interprétation dans la note voulue. Dévouement. Quelques violences. (a)

BERU ET CES DAMES (5)

Jeudi, 09h. Français. 1968. Comédie policière de G. Lefranc avec Gérard Barray, Jean Richard et Maria Mauban. Un commissaire et un inspecteur finissent par avoir raison d'une bande de trafiquants de drogue. Intrigue assez banale. Un certain rythme. Prouesses sportives. Interprétation dégagée. Situations d'un goût douteux.

FEMMES SAUVAGES (6)

Jeudi, 13h.30. Américain. 1970. Western de D. Taylor avec Hugh O'Brian, Anne Francis et Marilyn Maxwell. On promet leur libération à des prisonnières de droit commun en retour de leur collaboration à une mission militaire au Texas. Traitement superficiel et facile. Manque de cohésion. Interprétation peu convaincue. Eléments d'un goût douteux.

CINEMA

ALMA

ALMA:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les cinglés partent en safari" - "Commando du sergent Blynn".

CANADIEN:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Chacal" - "Duel dans la poussière".

BAGOTVILLE

SAGUENAY:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les cinglés partent en safari" - "Les assassins de l'ordre".

CHICOUTIMI

CAPITOL:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les cinglés partent en safari" - "Kamakaze X-27".

CARTIER:
Jusqu'au 14 mars incl.: "L'orange mécanique" - "Un nommé Cable Hogue".

IMPERIAL:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les religieuses du St-Archange" - "La femme qui rit".

PLACE DU ROYAUME

CINEMA 1:
"La nuit américaine" - "Chère Louise".

CINEMA 2:
"Soupir d'amour" - "Une folle envie d'aimer".

CINEMA 3:
"Les noces rouges" - "Les Zozos".

DOLBEAU

METEORE:
Jusqu'au 13 mars incl.: "Les chats bottés" - 2 autres films.

JONQUIERE

BELLEVUE:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les cinglés partent en safari" - "Les assassins de l'ordre".

CENTRE:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les religieuses du St-Archange" - "La femme qui rit".

ELYSEE:
Jusqu'au 14 mars incl.: "L'orange mécanique" - "Un nommé Cable Hogue".

MISTASSINI

ORPHEON:
Jusqu'au 14 mars incl.: "La mort caresse à minuit" - "Slaughter".

ST-FELICIEN

VIVA:
Jusqu'au 14 mars incl.: "Les hôtesses de l'air" - "Camp spécial no-7".

Horaires sujets à changements.

"Le film au Québec", à discuter avec Claude Jutras

JONQUIERE — "Le film au Québec" sera le thème d'une journée à vivre en compagnie de Claude Jutra, les 19 et 20 mars prochains, successivement à Jonquière et à Chicoutimi.

Invité par le Komité d'Initiative Populaire (KIP), le cinéaste fera une autocritique de son film "Mon oncle Antoine", un film qui a été chaleureusement accueilli par la critique en 1972: "Le plus beau, le plus vrai parmi les films Québécois". Toute la population est invitée à en connaître la pensée de son auteur.

Afin de sensibiliser les gens au cinéma québécois et de les informer également, le Kip, en collaboration avec le Conseil de diffusion du cinéma québécois, dont Lucien Hamelin est le directeur, a prévu une journée, le 19 à Jonquière (Salle François-Brassard), le 20 à Chicoutimi (Cegep), sur le cinéaste et le film québécois, invitant toute la population régionale, étudiante ou non, et ce gratuitement, de 9 à 16 heures.

La journée, débutera par la présentation du film: "Mon Oncle Antoine". "Ce n'est pas un film pour toute la famille, écrit Russel Baker du New York Times, si on veut lui éviter un spectacle de l'humanité".

La projection sera suivie de l'auto-critique de Jutra.

L'après-midi, dès 13.30h. Le cinéaste fera un exposé sur la situation du film québécois touchant à de multiples points: les possibilités réelles des cinéastes, le commerce, la censure. Il parlera également de l'ONF et de son équipe française. Après quoi, Claude Jutra se prêtera aux questions de l'assistance.

Soit à Jonquière ou à Chicoutimi, cette journée est à ne pas manquer.

LA FOIRE CULTURELLE CE SOIR

19h à 19h 30: Fabienne Major, chansonnier de l'école Lafontaine.
19h 30 à 20h: Musique avec l'harmonie scolaire de l'école Lafontaine.
20h: Les Jeunes Théâtres du Cegep de Chicoutimi.
21h 30: Les Pieds Fous présentent un ballet-jazz intitulé "Mission Impossible".
23h: La troupe de théâtre "Euh" présente "Les Sept péchés capitals".

Motorola le télé-couleur de HAUTE QUALITE
A SYNTONISATION INSTA-MATIC

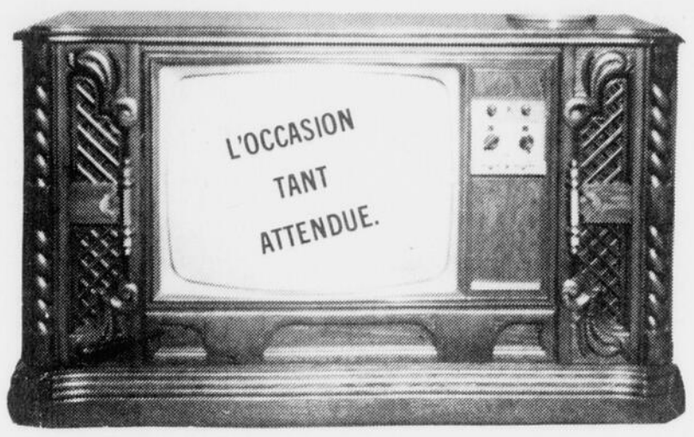

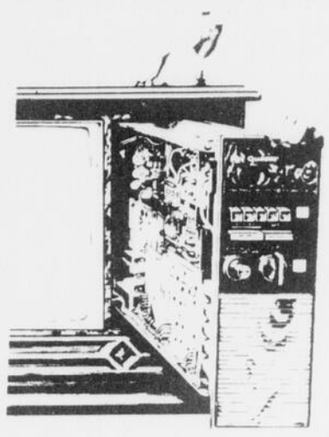

Télécouleurs
Quasar II TM
Modèle 8010 25"
Maintenant au
BAS PRIX DE $759.00

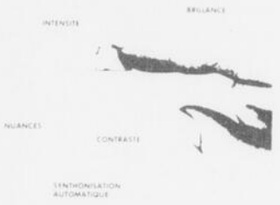

SERVICE DE DECORATION | ESTIME GRATUIT

claude chrétien ltée
485 BOUL. CENTENAIRE JONQUIERE 547-3628

UN ENFANT COMME LES AUTRES
avec RENE SIMARD
à GRANDES PRODUCTIONS
Mercredi 13 Mars
8.00 p.m.
CJPM-TV 6
MM

La session parlementaire débute demain

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale retrouvera sa véritable vocation jeudi avec la reprise des travaux parlementaires qui devraient lever pour de bon, cette fois, le voile sur les intentions du gouvernement Bourassa en matière de politique linguistique.

Le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe en tracera les grandes lignes dans le discours inaugural qu'il lira à 15h devant les 110 députés rassemblés pour la deuxième session de la 30e Législature.

L'Assemblée nationale deviendra donc le forum par excellence pour débattre les projets détaillés de politique gouvernementale que le premier ministre Bourassa compte présenter à la Chambre vers le mois de mai, dans l'espoir de les faire adopter avant les vacances d'été, qui débutent normalement au début de juillet.

L'opposition péquiste, numériquement faible avec ses six représentants, va ferrailler de toutes ses énergies contre toute mesure qui ne garantirait pas la survie de la culture et de la langue françaises dans un Québec à 80 pour cent francophone.

ROULEAU COMPRESSEUR

M. Jacques-Yvan Morin, le leader péquiste, s'attend d'ailleurs à ce que le rôle de l'opposition soit d'inciter l'équipe libérale à donner plus de mordant à ses mesures législatives depuis si longtemps promises.

Le parti de la majorité n'aura pas la partie facile cependant à vouloir faire un consensus au sein du caucus des 102, dont quelques-uns anglophones ont déjà manifesté des signes d'aggressivité devant l'éventualité d'enlever aux immigrants non anglophones le libre choix de la langue d'enseignement que consacre la loi 63.

Un des proches du parti libéral confiait l'autre jour qu'il y aura toujours moyen de dégager un certain consensus du caucus, au risque de choquer certains députés.

Quant à la résistance péquiste en Chambre, ce sera plus facile de la contrer au temps des canicules; c'est pourquoi M. Bourassa entend insister pour faire adopter les lois avant l'ajournement de juillet. C'est également une période de l'année où il est difficile de mobiliser quelque opposition extra-parlementaire que ce soit.

BUDGET

Après le débat sur le discours, la première pièce de taille que les députés auront à se mettre sous la dent est le budget du ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Le gouvernement Bourassa a réussi depuis son élection en avril 1970 à présenter quatre budgets sans hausse de taxes, mais pour ce cinquième budget qu'on connaîtra d'ici la fin du mois, le défi est presque insurmontable.

Le grand argentier de la province tient naturellement à garder le secret jusqu'à sa présentation à l'Assemblée nationale, où on passera une bonne partie du printemps à éplucher et à scruter les crédits affectés à chacun des ministères.

L'établissement de la politique linguistique du gouvernement québécois permettra entretemps au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, de parachever son projet d'une charte des droits de l'homme, projet qu'il retient à son cabinet depuis quelques années déjà.

Il s'est toujours refusé à ce que son projet précède celui de la langue et il annonçait enfin en février dernier qu'une charte québécoise des droits de l'homme sera proposée à la Chambre au cours de la présente session.

LOI DU TRAVAIL

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, sera tenu fort occupé aussi durant cette nouvelle ronde législative. Très succinctement, le bilan de ses principales activités: régler la question du permis de travail, défendre un projet de loi anti-scabs et doter le Québec d'une loi assurant les services essentiels en cas de grève dans les secteurs public et parapublic.

Ce dernier projet, appelé le bill 89 lors de sa présentation en Chambre en décembre, est débattu en catimini depuis ce temps au conseil consultatif du travail et de la main d'oeuvre.

Les discussions ont progressé lentement, mais les leaders syndicaux et les représentants du ministre Cournoyer en seraient maintenant presque venus à la conclusion d'un projet qui deviendrait, sous peu, la seconde version du bill 89 de décembre 1972. Le tout sera toutefois à redisscuter devant la commission parlementaire du Travail, à une date que déterminera le ministre du Travail.

Des amendements au Code du travail doivent enfin être apportés en cours d'année, pendant que le gouvernement mettra en chantier ses prochaines négociations avec les 250,000 employés de l'Etat, dont les conventions collectives expireront avec l'année 1974.

Autres dossiers de fond qui auront des répercussions sur la marche des travaux législatifs: celui de M. Jean-Paul L'Allier sur les communications, celui de M. Gilles Massé sur la crise énergétique et celui de Bourassa-Ciaccia sur le litige avec les Indiens de la Baie James.

Il s'agira en fait de la première vraie session du nouveau gouvernement Bourassa depuis son élection, l'automne dernier, puisque la courte session d'un mois, qui avait commencé le 22 novembre pour se terminer un peu avant Noël, avait spécialement été convoquée pour adopter le nouveau projet d'allocations familiales, en vigueur depuis janvier 1974.

Boulangerie-Pâtisserie
provi-d'or

Provi-d'or est synonyme de fraicheur et de qualité! Les pâtisseries Provi-d'or sont fabriquées chaque jour dans notre propre Boulangerie selon des recettes-maison, et elles sont garanties à 100% ou votre argent vous est remis sans condition!

Essayez-les dès aujourd'hui... réchauffées ou telles quelles... elles sont tout simplement délicieuses! Que vous les serviez en collation, comme dessert ou lors d'un goûter en fin de soirée, elles seront toujours les "Bienvenues".

Arrêtez-vous au comptoir des Pâtisseries Provigain, boul. Talbot à Chicoutimi, et faites une ample provision de Pâtisseries et de bons Pains Chauds Provi-d'or...!

BEIGNES
MAISON - AU SUCRE OU REG.
2 DZ. / 89¢

GALETTES
AU SIROP
LA DOUZAINE
55¢

PAINS SOUS-MARIN
2 POUR / 30¢

provigain
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

LES FILLES DU ROY
de Anne-Claire Poirier
CE SOIR, MERCREDI 13 MARS,
21 HEURES 30,
A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

SOCIETE NOUVELLE désire connaître votre réaction à la suite de la présentation de ce film. Pour cela nous aimerions que vous remplissiez ce bref questionnaire et que vous nous le fassiez parvenir à:

SOCIETE NOUVELLE
Office national du film du Canada
Case Postale 6100, P-41 Montréal, Québec.
Canada. H3C 3H5

SVP: ne cochez qu'UNE seule case par question.

1 Age
1 ( ) moins de 15 ans
2 ( ) de 15 à 19 ans
3 ( ) de 20 à 24 ans
4 ( ) de 25 à 29 ans
5 ( ) de 30 à 34 ans
6 ( ) de 35 à 39 ans
7 ( ) de 40 à 49 ans
8 ( ) de 50 à 59 ans
9 ( ) 60 ans et plus

2 Sexe
1 ( ) Masculin
2 ( ) Féminin

3 Etat civil actuel
1 ( ) Célibataire
2 ( ) Marié (e)
3 ( ) Veuf (ve)
4 ( ) Séparé (e) Divorcé (e)
5 ( ) Clerc, religieux (se)

4 Quelles études avez-vous terminées?
1 ( ) Elémentaires
2 ( ) Secondaires
3 ( ) Collégiales ou classiques
4 ( ) Universitaires

5 Etat actuel
1 ( ) Aux études
2 ( ) Demeure à la maison
3 ( ) Travaille à l'extérieur
4 ( ) A la retraite
5 ( ) En chômage

6 Lieu de la projection (municipalité):

Pour remplir la deuxième partie du questionnaire, vous lisez la phrase et entourez le chiffre comme suit:
(1) Vous êtes tout à fait en désaccord avec ce qui est dit dans la phrase.
(2) Vous êtes un peu en désaccord.
(3) Vous n'avez pas d'opinion ou vous êtes indifférent.
(4) Vous êtes un peu d'accord.
(5) Vous êtes tout à fait d'accord.

	Désaccord Total	Partiel	Neutre	Accord Partiel	Total
7 Ce film ne m'a rien apporté	1	2	3	4	5
8 Ce film me fait réfléchir	1	2	3	4	5
9 On ne me reprendra plus avec un film semblable	1	2	3	4	5
10 Ce film pique ma curiosité	1	2	3	4	5
11 Ce film me pousse à vouloir en savoir davantage	1	2	3	4	5
12 Ce film m'est très utile	1	2	3	4	5
13 J'ai le goût de discuter de ce film	1	2	3	4	5
14 On peut se passer facilement de ce film	1	2	3	4	5
15 Ce film me porte à observer davantage ce qui se passe autour de moi	1	2	3	4	5
16 Ce film m'oblige à repenser ma façon de vivre	1	2	3	4	5

17 Vous désirez nous faire vos comentaires?
1 ( ) oui
2 ( ) non
(joignez-les à cet envoi)

Après la présentation, nous attendons vos appels à

CHICOUTIMI: 543-0711 et à MONTREAL: (514) 790-0731

Frais interurbains acceptés.

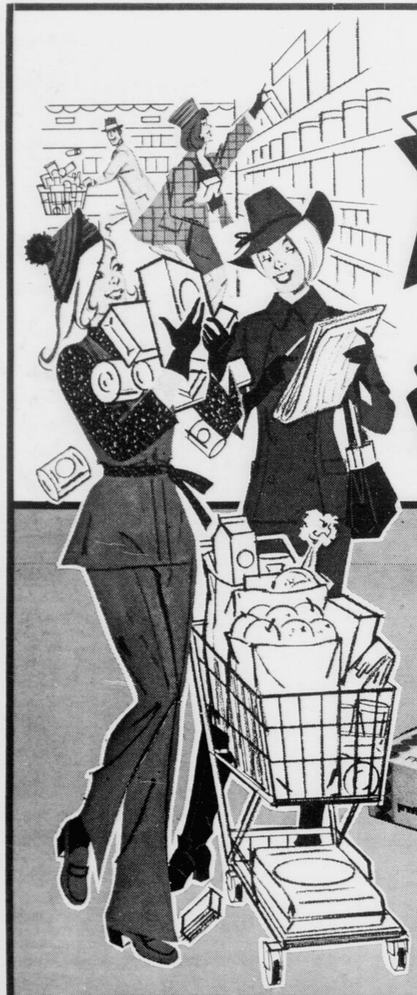

Vérifiez nos BAS PRIX

NOS TABLETTES SONT REMPLIES D'AUBAINES!

N'OUBLIEZ PAS VOS...

CERTIFICATS DE NOËL 1974

1,000 PANIERS DE PROVISIONS A GAGNER AU COURS DE L'ANNEE !

UN PANIER DE $10.00 PAR MOIS DANS CHAQUE MAGASIN PROVIPOP

Soit un total de $10,000. En mdises

ACHETEZ LES PRODUITS PROVIGO A BAS PRIX REG.

JUS DE TOMATES PROVIGO 19 OZ. **.22**

CRYSTAUX ORANGE PROVIGO ENV. 3 1-4 OZ. **.15**

BISCUITS SODA SALES PROVIGO BTE. 2 LBS.	.82	MIEL PUR PROVIGO JARRE 1 LIVRE	.97
BONBONS PROVIGO ASSORTIS PQT. 16 ONCES	.44	POUDRE A RECURER PROVIGO 21.6 ONCES	.27
FARINE PROVIGO SAC 10 LIVRES	1.31	PAPIER CIRE PROVIGO ROULEAU DE 100 PIEDS	.46
FROMAGE PROVIGO CANADIEN TRANCHE PQT. 8 OZ. ENV. INDIVIDUEL	.51	ESSUIE-TOUT PROVIGO BLANC JAUNE VERT PQT. 2 ROUL.	.69

OEUFS FRAIS PROVIGO

CANADA - CATEGORIE "A"

GROSSEUR GROS LA DOUZAINE **.83**

THE SALADA ORANGE PEKOE BOITE 60 SACS **.89**

KETCHUP TOMATES HEINZ BOUTEILLE 19 ONCES **.51**

VIANDES DE CHOIX EN SPECIAL

COTELETTES DE PORC FRAICHES LA LIVRE **$1.29**

LONGE DE PORC Fraîche

BOUT DES COTES LB. **.83** | BOUT DU FILET LB. **.93**

SAUCISSE FUMEE AU BOEUF COORSH 16 OZ. **.97**

SALADE DE CHOUX COORSH 16 OZ. **.45**

PROVIPOP... LE VERITABLE MAITRE DU SERVICE AUX CLIENTS!

fruits et legumes frais

TOMATES MEXICAINES

MURIES SUR PIEDS GROSSEUR 6 X 7

LB. **.39**

CHOUX FRAIS	DE FLORIDE LA LIVRE	.15
CHAMPIGNONS	WATERLOO DU QUEBEC BTE. 8 ONCES	.63
POIRES D'ANJOU	GROSSEUR 165 NO 1, LA LIVRE	.35

PROVIPOP EST LE MAITRE DU SERVICE AUX CLIENTS

CATSUP AUX FRUITS	CANADIANA 16 OZ.	.55	
T.V. PACK LOWNEY	BLOSSOM ASST. 12 X .15	1.35	
BISCUITS CHRISTIE	BIG DADDY PEPERE 14 OZ.	.49	
BEURRE DE PEANUT	CREMEUX YORK 16 OZ.	.65	
AUNT JEMIMA	BUCKWHEAT BUTTERMILK 2 LBS	.59	
CHAMPIGNONS RIVIERA	MORCEAUX 10 ONCES	.43	
POT BARLEY ST. ARNAUD	CELLO 1 LB.	.33	
CONFITURE	FRAMBOISES VACHON PETIN 48 ONCES	1.65	
SHAMPOING HALO	CHEVEUX GRAS ORDINAIRE 12 OZ.	.95	
DETERGENT LUX	LIQUIDE VAISSELLE 24 ONCES	.63	
SAVON DOVE BLANC	BARRE CHACUNE	.20	
DETERGENT BREEZE	AVEC LINGE VAISSELLE BLEU GEANT	1.19	

SOUPE "AYLMER"

LEGUMES BOEUF
CREME DE POULET
POULET NOUILLES
POULET RIZ 10 OZ.

2/.37

GARNITURE POUR TARTES

SHIRRIFF 5 1-4 OZ.
CREME COCO
BUTTERSCOTH
CHOCOLAT

.25

IL PENSE CONSTAMMENT A VOUS!

DETERGENT	BREEZE BLEU GEANT AVEC SERV. RATINE	1.19	
PATE A DENT	CLOSE UP VERT ROUGE 100 ML.	.95	
PILULES INSTANTINES	BOUTEILLE DE 50	.65	
NETTOYEUR LYSOL	DESODORISANT 28 ONCES	.95	
FIXATIF BRYLCREEM	TUBE REGULIER	.49	
SEL DE FRUIT ENO	REGULIER JARRE 4 1-2 OZ.	.79	
ANTISUDORIFIQUE	SOFT & DRY 5 OZ.	1.09	
CREME A BARBE	FOAMY GILLETTE LIME REG. 7 OZ.	.75	
MINI SERVIETTES	STAYFREE BOITE 10	.45	

DEODORANT SOFT & DRY

EN POUDRE 5 OZ. **$1.09**

NOURRITURE CHIENS

"TOP'S" BOEUF 15 OZ. 2/.33

PRIX EN VIGUEUR POUR LA SEMAINE DU 11 AU 16 MARS 1974.

LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER

provipop

affilié à Provigo Inc.

L'AJLNH négocie avec le comité international

MONTREAL (PC) — Un quotidien de Montréal rapporte mardi que l'Association des joueurs de la Ligue Nationale de Hockey (AJLNH), par l'intermédiaire de leur directeur-exécutif Allan Eagleson, négocie avec les dirigeants du hockey international, dans l'espoir de permettre au Canada de renouer avec ces compétitions, mais sans limitation sur le statut des joueurs.

Ces pourparlers se seraient déroulés hors de la connaissance des propriétaires d'équipes de la LNH ou des représentants des joueurs et même de Sports Canada, direction sportive au gouvernement fédéral.

Les fonctionnaires de Sports Canada croient que les négociations portent sur une série Canada-Russie, tandis que Eagleson pencherait plutôt vers une confrontation entre le Canada et des équipes européennes.

Une équipe d'étoiles de la LNH a remporte la victoire en 1972 contre la meilleure formation soviétique.

"Il n'y a aucune raison d'organiser une série contre les seuls Soviétiques," aurait déclaré Eagleson. "Mes négociations avec les Européens ont porté sur notre participation aux championnats mondiaux sans restriction pour les joueurs pr fessionnels. Ceci signifie que le Canada pourrait présenter une équipe formé d'étoiles de la LNH et de l'AMH."

Le Canada s'est retiré des championnats mondiaux en 1970, après que la Fédération internationale de hockey sur glace eut refusé au Canada d'aligner quelques joueurs professionnels.

Ces pourparlers ne seraient que préliminaires mais une équipe de Sports Canada se rendrait bientôt aux championnats mondiaux pour étudier la situation.

EN 1975

"Si la situation évolue favorablement, ce ne sera pas avant 1975," de dire Eagleson. "Il y a trop à faire avant de conclure une entente formelle."

L'avocat torontois a admis que ces négociations se sont poursuivis sans que les propriétaires de la LNH en aient été informés et que "ceux-ci en seront probablement irrités. J'aurais aimé également en entretenir les représentants des joueurs, mais Sports Canada a décidé qu'il n'était pas encore temps d'amorcer des pourparlers formels."

A Ottawa, on a déjà fait savoir que des pourparlers sont en cours pour une nouvelle série Canada-Russie.

Quant au président Clarence Campbell de la LNH, il a dit espérer que si ces pourparlers donnent des résultats positifs, la LNH en sera informée à temps, surtout qu'une entente entre propriétaires et joueurs stipule que toute négociation en vue d'une confrontation internationale doit être entreprise conjointement par les deux parties.

Un problème grave à surmonter est celui du calendrier d'une rencontre internationale. Les championnats mondiaux se disputent en mars et avril, alors que les clubs professionnels canadiens et américains terminent leur saison et participent aux éliminatoires et finales.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

A la suite des résultats

Le joueur de centre Mike Walton, des Fighting Saints de Minnesota, domine le classement des compteurs de l'AMH avec une fiche de 48 buts et 53 passes. Walton a enregistré 11 filets en trois rencontres, la semaine dernière. Il a de plus eclipsé un record du circuit en enfilant cinq buts en désavantage numérique dans quatre matches consécutifs. Depuis le début de la saison, il a touché la cible sept fois pendant que les siens jouaient à court d'un homme.

Dépôt du plan d'aménagement du mont Valin

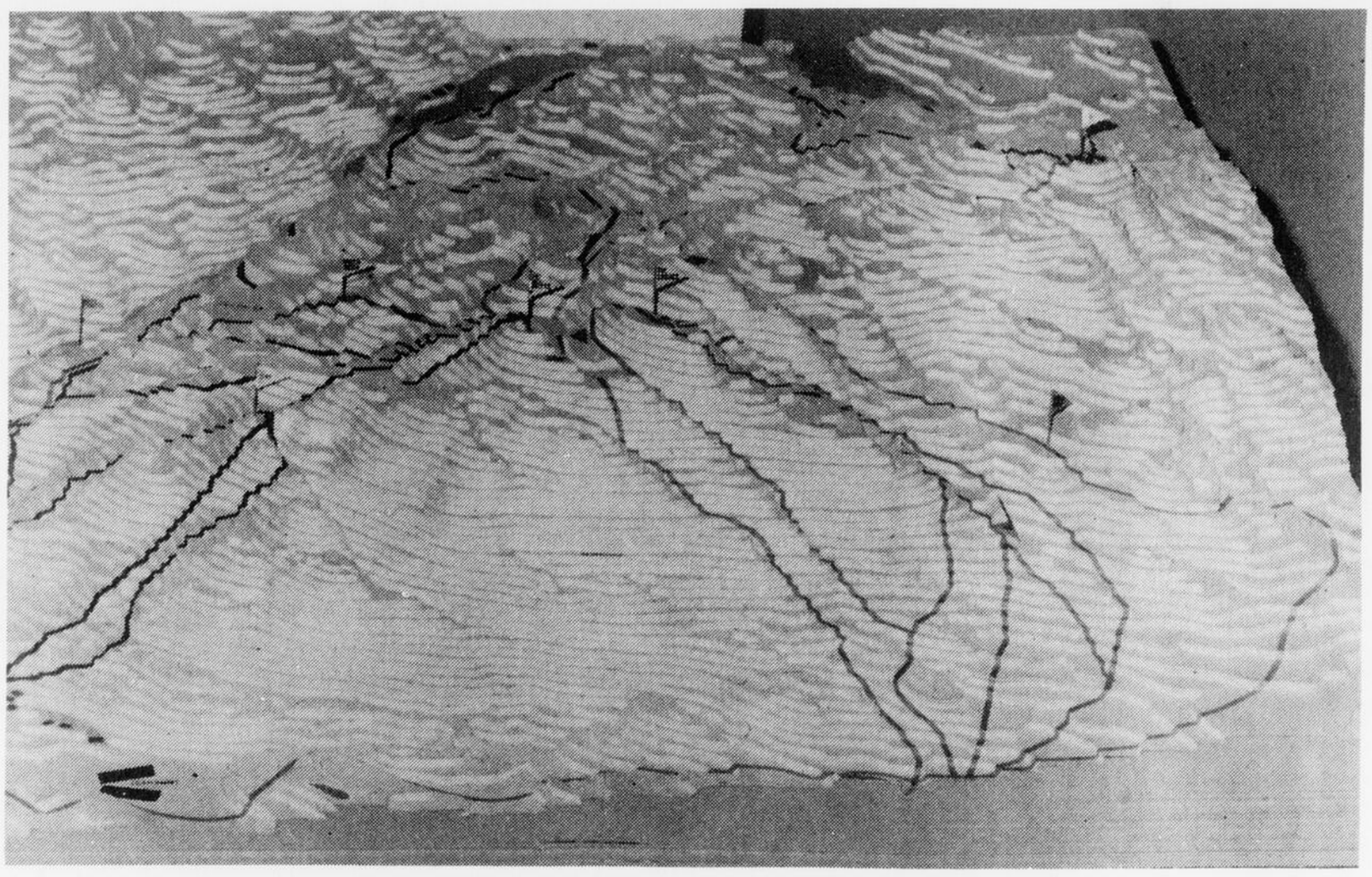

Maquette illustrant le plan d'ensemble du Mont-Valin

Par Julien Gagnon

Chicoutimi — La zone intensive d'activités recevra une attention spéciale dans la première phase d'aménagement technique du Mont-Valin. Il s'agit du territoire situé au pied du mont, sur le versant Ouest, qui sera habileté à recevoir une place commerciale intérieure, des aires de stationnement, ainsi qu'un télésiège et un téléphérique qui seront à l'usage des skieurs et des voyageurs dans cette zone d'activités.

Une maquette reproduite à l'échelle de 833 pieds au pouce et indiquant les différents champs d'action possible autour de ce massif immense qui surplombe toute la région Saguenay-Lac-St-Jean dans sa grandeur sera présentée, ce soir, aux membres de la Société d'aménagement ainsi qu'au public intéressé à connaître les projets qui ont été élaborés.

Cette maquette, qui a été conçue par trois spécialistes de l'Université du Québec à Chicoutimi, affectés au centre de recherche pour le développement du Moyen-Nord, en collaboration avec un groupe d'étudiants qui ont effectué des recherches sur le terrain et une réplique fidèle de ce futur centre de plein-air qui est appelé à connaître une réputation internationale.

Cinq phases de développement sont envisagées dans le futur mais le secteur numéro un et deux, soit le centre de ski et ses dépendances, représentent l'objectif primordial, à l'heure actuelle.

Les désavantages que l'on retrouve au niveau des aspérités du terrain et des montées abruptes sur le versant sud ainsi que du côté Ouest en se dirigeant vers le nord, offrent des possibilités exceptionnelles pour l'aménagement des sentiers de la motoneige et pour les raquetteurs.

Le territoire qui recouvre une superficie immense offre des avantages très appréciables en ce sens que toutes les différentes formes d'activités sportives peuvent être pratiquées sans qu'elles deviennent un sujet d'entrecroisement.

C'est au sommet, principalement, que les amateurs de sports pourront se retrouver à la Hutte afin de pouvoir fraterniser dans un climat d'amitié et de réjouissance.

Il est évident que les cinq zones d'aménagement qui comprennent entre autre, un centre de camping et de caravaning, un village alpin, un centre équestre, etc. ne peuvent être exploitées en même temps car cela nécessiterait un investissement trop onéreux. Il s'agit donc de procéder par étape et c'est ce que les dirigeants de la Société d'aménagement entendent faire maintenant qu'ils possèdent un outil de travail qui leur permettra de mieux coordonner leurs efforts. Le coût global d'aménagement représente une dépense approximative de plus de 10 millions de dollars.

On devra exercer une pression assez soutenue auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir une route carossable sur toute sa longueur.

Le tracé envisagé emprunterait le rang St-Joseph, à St-Fulgence; ce qui représente une distance approximative de 12 milles pour atteindre la base du Mont-Valin. Des démarches ont déjà été entreprises en ce sens dans le passé et elles seront intensifiées afin que ce projet se concrétise le plus rapidement possible.

On songe à obtenir la présentation d'une compétition de ski alpin, sur le plan national, et il n'est pas impossible que cet objectif soit atteint d'ici 1976. Il est également possible que l'on obtienne une compétition internationale de motocyclette, dans le genre de celles qui ont lieu en Tchécoslovaquie et qui son échelonnées sur une semaine d'activités. Des démarches ont déjà été faites en ce sens.

En somme, le projet d'aménagement du Mont-Valin devrait connaître un essort assez marquant au cours des prochains mois car les dirigeants de la Société sont bien décidés à ne plus retarder le projet.

L'histoire se répète pour Hunt

DAYTONA BEACH — Pour l'indestructible Ron Hunt, tous les camps d'entrainement se ressemblent.

Un vétéran de 11 saisons dans les ligues majeures, Hunt considère cette période propice au conditionnement et aux expériences, rien de plus.

A 33 ans, Hunt constate cependant que ce n'est pas aussi facile qu'auparavant de retrouver son souffle, d'autant plus qu'il a été indisposé par un mauvais rhume au cours des derniers jours. En outre, son style bien particulier l'a fait vieillir plus vite que son âge.

Néanmoins, Hunt refuse de songer à la retraite. Il se veut encore jeune et afin de recouvrer sa forme au plus tôt, le vénérable Hunt affiche la détermination d'une recrue et multiplie les exercices au bâton pour aiguiser ses réflexes. Hier encore, il a été l'un des derniers à quitter le terrain.

"Mes jambes sont correctes et mes genoux vont bien", faisait-il remarquer à la suite de cet exercice de trois heures, commandé sous un soleil de plomb. "Encore quelques jours et je serai prêt à entreprendre la nouvelle saison".

POSTE SERIEUSEMENT EN DANGER

Malgré tout son bon vouloir, Hunt est loin d'être assuré de conserver son poste de joueur de deuxième but. La recrue Jim Cox a tellement bien fait depuis le début du camp, que l'heure de la retraite semble devoir être arrivée pour Hunt.

Reconnu pour son esprit de combativité, Hunt ne se laisse pas décourager pour autant, ce, même s'il a été presqu'ignoré depuis le début des rencontres d'exhibition pour ne pas dire éclipsé par l'inconnu Cox.

Hunt est habitué à ce genre de situation. "C'est la même histoire à chaque année. Je comprends pourquoi Mauch fait confiance aux jeunes. Il veut connaître leurs possibilités. Quant à moi, je ne suis jamais supposé de faire l'équipe, mais j'ai toujours eu mon tour jusqu'à maintenant. Pourquoi m'en ferais-je?"

ANDRE LESTOURNEAU A DAYTONA BEACH

A tout considérer, Hunt n'a peut-être pas tort de prendre les choses en philosophe. Il a déjà disputé plus de 1,356 matches dans les majeures. Bien qu'il ne soit plus aussi rapide que jadis, il peut certes encore tirer son épingle du jeu.

Il l'a d'ailleurs prouvé d'éclatante façon, l'an dernier, alors que tous les experts le considéraient comme un joueur fini. Se moquant de ses détracteurs, Hunt a connu la meilleure saison de sa carrière, terminant prématurément le calendrier avec une moyenne de .309.

VICTIME DE SA DETERMINATION

Effet du hasard, Hunt fut victime non pas d'un tir adverse, mais bien de sa trop grande détermination. Ainsi, il se blessa sérieusement au genou gauche en tentant de voler le marbre, lors d'une rencontre contre les Giants de San Francisco.

Son absence causa un tas de problèmes à l'instructeur Gene Mauch. Certains prétendent même que sa présence aurait suffi aux Montréalais pour décrocher le championnat, tellement il était devenu un rouage important de l'équipe.

Hunt était alors en voie de connaitre une saison typique à lui. Il menait pour la meilleure moyenne au bâton de même que pour le plus grand nombre de présences sur les sentiers. Absent pour les deux derniers mois de la campagne, il parvenait malgré tout à se classer parmi les meneurs dans la plupart des catégories offensives chez les siens.

Roi incontesté du département des "frappés par la balle", Hunt s'inscrit dans cette catégorie des athlètes qui ne lâchent jamais, qui ne veulent pas vieillir, mais qui doivent se surpasser pour réussir, en raison de leur talent limité.

Reconnu avant tout comme un joueur de deuxième but, Hunt peut jouer également au troisième coussin, endroit où il pourrait bien se retrouver, s'il faut en croire le bilan de Mauch, qui se retrouve avec un surplus de potentiel entre les mains. Et même si Hunt n'avait pas en plus une valeur sûre, Mauch ne peut l'écarter aussi radicalement de son alignement. Hunt en demeure convaincu. Ainsi pendant que tout le monde s'inquiète de son sort, Hunt reste calme et attend l'occasion propice pour se faire valoir. "J'espère tout simplement jouer encore régulièrement. Que ce soit à une place ou à l'autre, peu importe, je ne me considère pas comme un joueur fini".

Sanderson: rien de sérieux avec O'Reilly

TORONTO (PC) — Le quotidien torontois The Globe and Mail rapporte dans son édition du jour que le joueur Derek Sanderson attribue la mesure d'expulsion prononcée contre lui par les Bruins de Boston, aux différends qui l'opposaient à l'instructeur de l'équipe, Bep Guidolin.

Sanderson aurait confié au reporter du Globe qu'il n'y avait rien eu de sérieux dans l'altercation qu'il a eu avec un co-équipier, altercation qui devait d'ailleurs entraîner sa suspension pour le reste de la saison.

"L'incident, a expliqué Sanderson, est survenu quelques minutes seulement avant le début du match contre les Seals à Oakland dimanche soir dernier."

SUR LE GROS ORTEIL D'O'REILLY

Sanderson, qui s'est expliqué par téléphone avec le journaliste du Globe, depuis sa chambre d'hôtel à Los Angeles, a raconté qu'avant le début du match, il avait lancé son bâton à l'entraîneur Don Canney et que le bâton a atterri sur le gros orteil de son co-équipier Terry O'Reilly.

"Terry l'a mal pris et nous avons échangé quelques mots. Rien de plus", a précisé Sanderson.

"Après le match, Terry était encore en colère. Nous nous sommes un peu bousculés comme se bousculent souvent les joueurs de toutes les équipes dans leurs vestiaires.

"Déjà, a poursuivi le bouillant joueur des Bruins, il nous est arrivé d'avoir quelques accrochages. Personne n'a été suspendu."

UN PRETEXTE

Selon Sanderson, l'instructeur Bep Guidolin cherchait depuis longtemps le prétexte pour décréter la suspension.

"Depuis le début de la saison, après mon retour de l'Association mondiale, d'où je revenais avec un million, Guidolin n'a jamais manqué une occasion de m'humilier. Tout cela, a affirmé Sanderson, à cause de mon passage dans l'autre ligue".

Sanderson dont le contrat avec les Bruins prévoyait un salaire de $100,000, a affirmé que le salaire de Guidolin ne dépassait pas les $16,000.

"Célébrités de la lutte": c'est chose faite

CHICOUTIMI — Les "Célébrités de la lutte" envahiront bientôt la région du Saguenay. En effet, de source sûre, le QUOTIDIEN a appris la confirmation qu'un nouveau groupe de lutteurs verrait le jour incessamment en province et la ville de Chicoutimi serait une fois de plus le théâtre de spectacles de lutte.

Cette nouvelle association, sous l'appellation "les Célébrités de la lutte" sera dirigée par les duos de frères Vachon et Leduc.

Evidemment, les groupes déjà existants tels que les "Entreprises Sportives de l'Est" ainsi que "Grand Prix" voient d'un mauvais oeil la naissance d'une telle union. Plusieurs lutteurs appartenant à ces deux concurrents se joindraient aux "Célébrités de la lutte".

Toujours selon notre source d'information, Paul Vachon aurait visité le promoteur local, Dan Walker, au cours de la dernière fin de semaine et les premiers programmes locaux seraient présentés vers la fin du mois d'avril, au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi.

Walker présenterait une moyenne de trois programmes mensuellement tout dépendant de la qualité du spectacle offert par le groupe. Mais, semble-t-il, les meilleurs lutteurs du monde de la lutte présentement feraient les frais du spectacle.

Comme à l'habitude, le promoteur local n'offrirait des spectacles de lutte que durant l'été étant donné que la saison hivernale ne s'avère pas propice à de tels évènements.

Il faut donc conclure que la lutte revivrait d'éclatante façon prochainement à Chicoutimi avec les "Célébrités de la lutte". D'autres informations à ce sujet devraient suivre au cours des prochaines semaines.

NOUVEL UNIFORME — Profitant de la circonstance, les dirigeants du Richelieu de Chicoutimi ont présenté le nouvel uniforme du club de couleur bleu garni d'une mince bande blanche. De gauche à droite, Guy Coudé et Alain Blais, les deux assistants de l'instructeur, Gilles Larouche, gérant, Daniel Nyle, instructeur, et Me Yves Vanasse, président de l'équipe.

Avec le Richelieu de Chicoutimi

Guy Coudé et Alain Blais seconderont Daniel Nyle

Par Pierre RAYMOND

CHICOUTIMI — L'organisation du Richelieu de Chicoutimi, de la Ligue de baseball junior régionale, nourrit beaucoup d'espoir à l'aube d'une nouvelle saison.

Lors d'une conférence de presse tenue, hier à Chicoutimi, les dirigeants du Richelieu de Chicoutimi ont confirmé l'engagement de Daniel Nyle comme instructeur de cette autre édition. Egalement, Alain Blais et Guy Coudé, deux vétérans du Richelieu, agiront comme assistants du nouveau pilote.

Gilles Larouche, gérant du Richelieu, a, d'autre part, annoncé la venue de trois joueurs de l'extérieur de la région qui pourraient assurément aider la cause du club. "Nous ne pouvons rien affirmer pour le moment mais d'ici un mois, nous serons en mesure de prononcer des noms", a déclaré le gérant en précisant que l'un de ces trois joueurs avait déjà fait sa marque dans la région.

En ce qui concerne la nomination de Daniel Nyle au poste d'instructeur, ce choix n'a pas tardé à faire l'unanimité au sein de la direction du Richelieu.

Nyle possède, en fait, une vaste expérience dans le baseball junior pour avoir évolué pendant quatre saisons avec le Richelieu. Rapidement, il a su se faire valoir et il récolte la semence de son travail.

Un autre pionnier, Guy Coudé, que le gérant Gilles Larouche, de concert avec le nouvel instructeur, a favorisé avec raison. Coudé, de par ses connaissances, sera l'instructeur au premier but.

Alain Blais, brillant porte-couleurs des Saguenéens de Chicoutimi, s'occupera lui, du personnel des lanceurs. Artilleur droitier, Alain n'a subi que deux défaites en deux ans d'activités. Sa fiche personnelle présente une performance de 24 victoires et deux revers.

Enfin, la direction du Richelieu innove, cette année, en instituant le club "Booster" dont le sportif bien connu Dan Walker, en sera le président d'honneur.

Démocratique, trois buts principaux ont poussé l'organisation saguenéenne à former un tel club; ceux d'intéresser le plus de gens possible à la cause du club ainsi qu'au baseball en général, par le fait même, attirer la participation du public et enfin, aider moralement et matériellement l'équipe.

Une carte officielle a été mise sur le marché et se vendra au prix modique de $2.00. La possession de la carte du club "Booster" donne également plusieurs privilèges, tels que des réductions dans certains établissements commerciaux de Chicoutimi.

Bref, confiant les projets futurs de son équipe, Daniel Nyle a laissé présager une saison éclatante. "Je suis assuré que nous connaîtrons le succès espéré, surtout en compagnie de mes acolytes Coudé et Blais", a affirmé Nyle en avouant que les villes de Jonquière et Kénogami pourraient éventuellement apporter une opposition de qualité.

Incohérence politique aux domaines du loisir et de la récréation

Jean Pelletier

ST-AMBROISE — "Il existe une incohérence politique au domaine du loisir et de la récréation bien que l'on doive admettre qu'une priorité a été accordée au sport amateur en prévision des Jeux Olympiques de 1&ç.

M. Jean Pelletier, permanent à la Confédération des loisirs du Québec pour le secteur de Montréal et coordonnateur de l'équipe des animateurs socio-culturels, nous avait avertis avant de prononcer sa conférence, hier soir, au collège de St-Ambroise, qu'il avait des flèches assez piquantes à décocher et il n'a pas dérogé à son avertissement.

Selon lui, l'acceptation des Olympiques 76 par la ville de Montréal, a entraîné la création de la Confédération des sports, de la Corporation des Jeux, des Jeux régionaux et provinciaux d'hiver et d'été, mais le but principal et de préparer les athlètes en fonction de ces Olympiques.

Et M. Pelletier continue en disant: "Le fait d'inciter les jeunes à une participation de masse à ces Jeux a occasionné une série d'inititiaves sans trop se préoccuper ou ça menait. Il faut faire attention de ne pas développer à outrance, l'esprit de compétition car il faut minimiser au maximum les effets de la mentalité compétitive."

Toujours selon le conférencier, une politique d'ensemble devrait être élaborée afin d'éviter la formule de quémendage qui se pratique à l'heure actuelle et qui entraine les organismes de loisirs et de sports à faire la courbette devant les politiciens pour obtenir des subventions statuaires.

De l'avis de Jean Pelletier, on doit songer à établir une politique de loisir qui serait conforme aux exigences engendrées par des périodes plus courtes de travail et une facilité plus évidente de pouvoir profiter des périodes de temps libre.

Dans ce secteur d'activités, M. Pelletier insiste sur l'absence de volonté totale du gouvernement en fonction des nécessités actuelles. Tous les gouvernements du passé, autant que celui qui est en place actuellement ont également leur part de responsabilité et il est grand temps que l'on trace des formules de programmation et de coordination au niveau des deux gouvernements.

Il est établi que d'ici dix ans, la majorité des travailleurs du Québec travailleront sur une période de trois à quatre jours par semaine. Il faut donc se préparer en conséquence afin de pouvoir accepter une telle situation de fait.

Un autre point capital sur lequel le conférencier a entretenu ses auditeurs, est celui de l'environnement. Selon lui, la situation se dégrade rapidement et les points d'eau non pollués se raréfient.

On s'en va à la catastrophe, dit-il, si on n'apporte pas des changements radicaux dans notre mode de vie. "Nos ressources naturelles et nos matières premières sont surexploitées et on doit songer à arrêter le degré de croissance illimité des pays riches si on veut conserver ce que l'on possède et maintenir sa subsistance. Il y a évidemment un problème de développement industriel irréductible mais, de l'avis de M. Pelletier, on devra faire un choix avant longtemps si on ne veut pas sombrer.

Une centaine de personnes ont assisté à la conférence de M. Pelletier, qui était l'invité de la Jeune chambre de St-Ambroise dont Mlle Thérèse Lalancette est la présidente.

Les responsables d'aménagement du Mont-Valin

En faveur du développement et de l'exploitation, mais...

par Julien Gagnon

CHICOUTIMI — Les responsables du Comité d'aménagement du Mont-Valin sont certes en faveur de l'exploitation et du développement de tout ce qui peut servir à la promotion touristique d'un secteur bien spécifique et ils ne s'opposeront jamais aux travaux d'aménagement qui peuvent être exécutés en divers endroits.

Par contre, certains se montrent sceptiques sur l'efficacité de la formule actuelle qui semble vouloir concentrer plutôt les ressources économiques de la province dans le même arrondissement.

Après avoir englouti pas moins de 12 millions de dollars pour le développement du Mont-Ste Anne, et ce n'est pas fini, jusqu'à date, on s'achemine vers un projet de développement d'un autre centre de ski à Petite-Rivière-St-François qui se trouve à environ 40 milles du mont Ste-Anne.

Dès l'automne 1974, on prévoit des travaux préliminaires sur les pistes et l'établissement du cadastre. Dans le journal "le Soleil" en date du 11 mars, on mentionne que M. Raymond Mailloux, ministre des Transports et député de Charlevoix, où se trouve situé le nouveau projet de Petite-Rivière, a communiqué la nouvelle, en fin de semaine, à la suite de l'entente intervenue entre le Conseil du Trésor et l'OPDQ, impliquant une somme de $300,000.

Ce montant sera utilisé par les firmes spécialisées et les ministères concernés pour la cartographie, l'étude du milieu, des aménagements et de la rentabilité. La phase II du projet devrait être terminée en octobre. On estime également que l'aménagement routier progresserait plus vite que prévu en raison de certains accords conclus au cours des négociations fédérales-provinciales qui ont eu lieu.

Ce que certains responsables du Comité d'aménagement du Mont-Valin déplorent, c'est que le gouvernement décide d'investir autant de millions sur une distance relativement peu étendue. Alors que dans d'autres endroits qui seraient peut-être plus propices à l'établissement de centre de plein-air, tel que le Mont-Valin, on ne trouve aucune raison valable pour inciter les autorités gouvernementales à prendre action.

A titre comparatif mentionnons quelques chiffres qui illustrent l'importance des principaux centres de ski déjà existants ou en voie de développement. A noter que pour être reconnue acceptable par le Comité international de ski alpin pour la présentation d'une épreuve de descente sur le plan mondial, il faut qu'une pente ait au moins 2,200 pieds de chute verticale. Présentement, seuls le Mont-Valin et Petite-Rivière-St-François peuvent revendiquer ce privilège.

Au Mont-Tremblant, la plus longue chute est de 1,735 pieds; au mont Ste-Anne, on obtient 2,050 pieds; à Sutton dans les Cantons de l'Est qui est reconnu comme l'un des centres les mieux organisés au pays, on retrouve 1,150 pieds de chute verticale; à Stoneham 1,250 pieds.

A Petite-Rivière, les études préliminaires établissent la chute verticale à 2,400 pieds alors qu'au Mont-Valin on obtient 2,000 pieds sur le versant Ouest et 2,200 pieds sur le versant Est.

Certains directeurs de la Société du Mont-Valin se demandent si les payeurs de taxe en auront encore pour bien longtemps à contribuer au développement des autres secteurs de la province. Il serait temps que l'on déborde quelque peu vers le secteur du Saguenay-Lac-St-Jean.

Un Trophée sera remis au joueur le plus populaire des Saguenéens Juniors Majeurs du Québec par:

CHAUFFAGE CAPRI INC.

Tél.: 543-3971

Dernier jour du vote, 20 mars 1974
Envoyez bulletin à
Saguenéens Juniors Majeurs du Québec
C. P. 323, Chicoutimi

MON CHOIX EST: .....

Le CRL: il est temps de passer à l'action!

Alma — Un dossier complet, relatif aux opérations de la Commission sportive régionale, nouvellement formée, a été remis à Bernard Achard de Jonquière, président de cette commission.

Les membres du conseil d'administration du CRL, qui est à l'origine de la fondation de cet organisme, ont étudié et analysé les recommandations qui ont été soumises par la Commission et on en est venu à la conclusion qu'il était temps de passer à l'action.

Au CRL, on est d'opinion qu'il est absolument inutile de continuer à légiférer sur des questions secondaires et qu'il est temps de se mettre au travail sans tarder.

Les dirigeants du Conseil régional des loisirs sont également d'avis qu'il faut partiquer une confiance mutuelle, sinon aucune collaboration ne sera alors possible, et les sportifs de la région pourraient être privés d'un outil que l'on croit être indispensable.

En somme, les dirigeants du CRL ne voient plus l'utilité de continuer à discuter sur certains points de droit qui sont revendiqués par les responsables de la Commission sportive. Le sujet sur lequel on semble vouloir attacher une importance capitale, du moins du côté de la Commission, c'est celui de pouvoir exercer une autonomie entière concernant les pouvoirs décisionnels en rapport avec l'administration et la gestion de cette Commission sportive.

Le CRL estime qu'il serait superflu de multiplier les organismes directionnels de sports et de loisirs mais on est toutefois d'opinion que la Commission sportive peut rendre de grands services dans les cadres d'un complexe général.

Comme mandat prioritaire, le CRL demande à la Commission une analyse du plan d'action 1974-75 avant que ce plan ne soit soumis à la réunion générale du mois de mai.

Il est également nécessaire de soumettre les prévisions budgétaires (dépenses admissibles) pour le prochain exercice financier, le plus tôt possible, ainsi que le nom d'un délégué au sein du Conseil d'administration du CRL.

On peut s'attendre à une certaine réaction de la part des dirigeants de la Commission sportive, car dans ce secteur, on est d'opinion que l'on a suffisamment de maturité pour pouvoir s'administrer seul.

Selon le CRL, là n'est pas le noeud du problème. Ce qui prévaut le plus à l'heure actuelle, c'est de s'entendre sur un plan d'action immédiat et de le mettre à exécution.

D'ailleurs, du côté du CRL, tout est réglé. On ne veut plus perdre de temps inutilement.

Les Remparts de justesse

QUEBEC (PC) — Jacques Locas, Réal Cloutier et Richard Nantais ont chacun compté une paire de buts et Daniel Beaulieu en a réussi un autre pour permettre aux Remparts de Québec de vaincre les Castors de Sherbrooke 7-6, hier soir, dans la Ligue Junior Majeure du Québec. Robert Désormeaux et Dwane Byers ont aussi comté deux fois pour les Castors, tandis que Denis Martel et Richard Dubreuil ont réussi un filet chacun.

A Sorel, les Eperviers ont écrasé les Dynamos de Shawinigan par 6-0, grâce à un tour du chapeau de Robert Ritchie, et à des buts de Larry Lovasy, Michel Fréchette et Jacques Cossette.

Communiquez avec nous. Nous communiquerons avec Chicoutimi, Chicago ou Copenhague.

Communiquez avec nous et nous vous réserverons une voiture à peu près n'importe où au Canada ou ailleurs dans le monde.

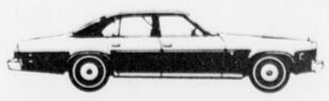

Au Canada c'est
TILDEN
Auto-location

Mettant en vedette la Chevelle Malibu et autres voitures de qualité
Siège social: 1485 rue Stanley, Montréal
Aux Etats-Unis, nous sommes affiliés à National Car Rental

CENTRE-VILLE 549-3888
AEROPORT DE BAGOTVILLE
677-2727
CAMIL ELLEFSEN

Saison de 100 buts: exploit "ordinaire" d'Orr

A BOSTON — Le joueur de défense Bobby Orr a dépassé le cap des 100 points hier soir, pour la cinquième année consécutive, tandis que Gilles Gilbert enregistrait son cinquième blanchissage de la saison, permettant aux Bruins de Boston de blanchir les Sabres de Buffalo 4-0, dans la LNH.

Orr a enregistré son centième point en troisième période grâce à une mention d'aide sur un but de John Bucyk. Wayne Cashman avait ouvert le pointage en première et Esposito a porté le compte à 3-0 en deuxième. Esposito réussissait ainsi son 127ème point de la saison, deux de plus qu'à la même période durant la saison 1970-71, alors qu'il avait établi un record de ligue.

Richard Leduc a complété le compte.

SUR UN LANCER DE REVERS

A Uniondale Bill Barber a réussi le but sur un lancer de revers en deuxième période, pour permettre aux Flyers de Philadelphie de vaincre les Islanders de New York au compte de 2-1 et de s'attribuer une sixieme victoire consécutive, une nouvelle marque pour l'équipe de Philadelphie.

Les Flyers ont aussi porté a neuf points leur avance sur les Black Hawks de Chicago, en première place de la division ouest de la LNH. Le 25e but de la saison de Barber a été réussi seulement 56 secondes après que Ralph Stewart eut égalisé le compte 1-1 pour New York. Simon Nolet avait ouvert le compte pour les Flyers à moins de 3 minutes de la période médiane.

Il s agissait de la septième défaite consécutive des Islanders.

ENFIN UNE VICTOIRE

A Saint-Louis deux buts, l'un de Larry Giroux, l'autre de Pierre Plante, ont permis aux Blues de St-Louis d'interrompre une série de 8 défaites et d'arracher une victoire difficle de 2 à 1 aux Maple Leafs de Toronto lors d'un match de la Ligue nationale de hockey disputé hier soir.

Giroux a marqué son cinquième filet de la saison à 3.22 au premier engagement avec un dur lancer de 40 pieds. Son co-équipier Plante a marqué son 21e but de la saison, soit le but gagnant à 4:44 de la deuxième période.

Le défenseur Jim McKenny avec son 13e but de la saison, marqué à 13:10 du dernier vingt, a évité l'humiliation d'un blanchissage aux Leafs.

Dans les filets des Blues, Wayne Stephenson a été brillant. Sa tenue a d'ailleurs permis aux Blues de remporter leur deuxième victoire en 18 parties.

DIFFICILE GAIN

A Vancouver Mickey Redmond a produit son 45ième filet de la saison et a ainsi permis aux Red Wings de Détroit d'arracher une difficile victoire de 2 à 1 aux dépens des Canucks de Vancouver.

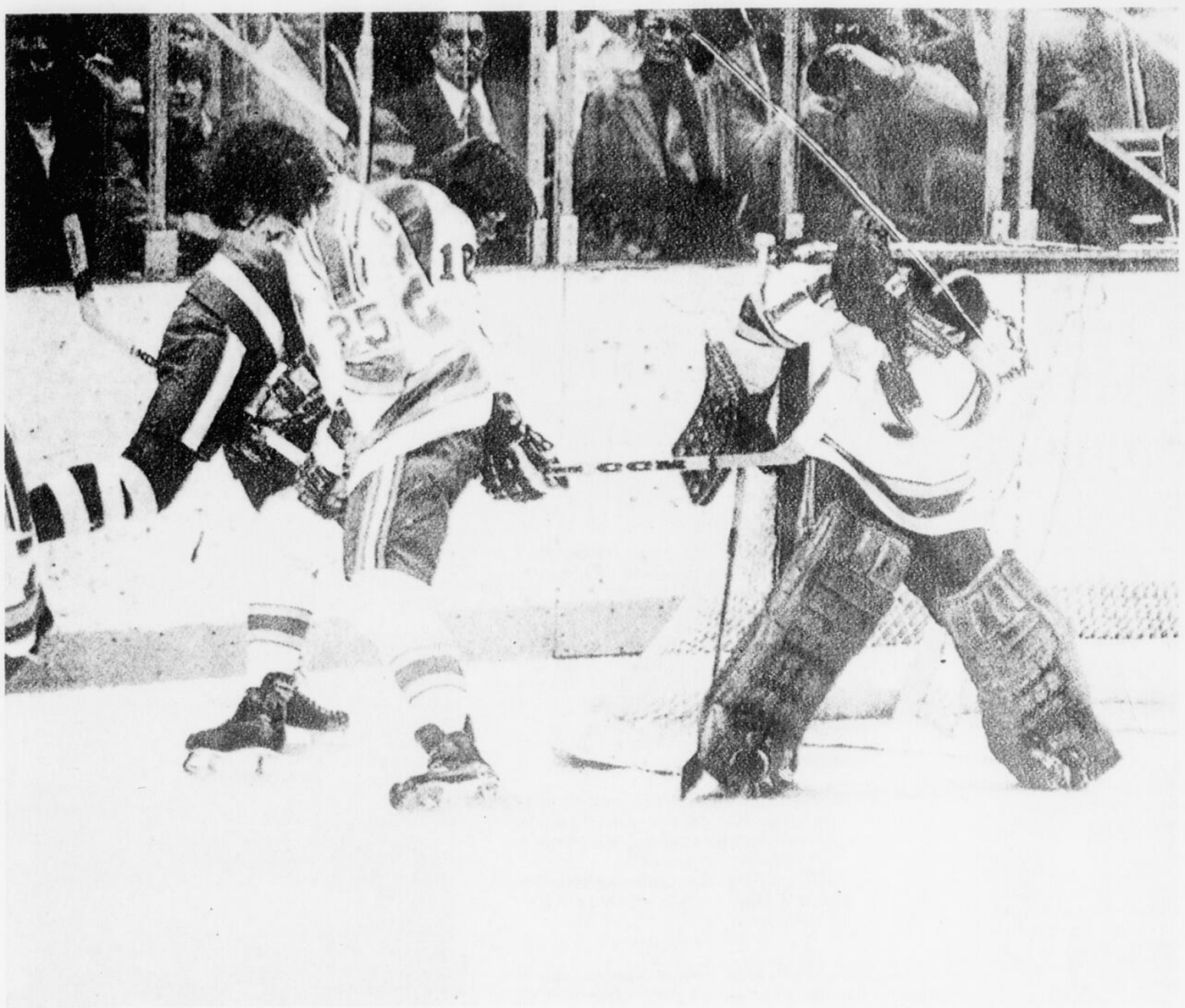

MAIS ATTENTION — Le gardien de buts des Blues de Saint-Louis, Wayne Stephenson, ne prise pas du tout l'attitude de George Ferguson, des Maple Leafs de Toronto, alors qu'il doit se protéger du bâton de celui-ci avec son gant. Larry Giroux est l'autre joueur des Blues.

(Téléphoto PA)

Les Cougars n'ont pas encore dit adieu aux séries éliminatoires

A CHICAGO des buts de Don Gordon et Ralph Backstrom au début de la troisième période ont permis aux Cougars de Chicago de vaincre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre au compte de 5-3.

Il s'agissait du deuxième but de Backstrom dans cette partie. Son coéquipier Duke Harris avait aussi réussi deux filets à 36 secondes d'intervalle en deuxième période. Larry Pleau, Ted Green et Tom Webster ont compté pour les Whalers.

SEULS AU 3e RANGS

A Edmonton les Oilers d'Edmonton sont maintenant seuls au troisième rang de la division ouest de l'Association mondiale de hockey, deux points seulement devant les Jets de Winnipeg, après avoir humilié les misérables Sharks de Los Angeles au compte de 8 à 1 dans un match de l'AMH disputé hier soir.

GRACE A LABOSSIERE

A Houston, Gordon Labossière a marqué son 14e filet de la saison, but qui devait permettre aux Aeros de Houston d'arracher une difficile victoire de 3 à 2 aux dépens des Fighting Saints du Minnesota.

Day croit que les Expos seront plus puissants

DAYTONA BEACH (PC) — Le camp d'entraînement actuel des Expos est semblable à tous les autres des années précédentes pour Boots Day qui tente de s'assurer un poste avec l'équipe.

Jusqu'à maintenant, Day n'est qu'un des nombreux candidats pour le poste de voltigeur au champ gauche chez les Expos qui se préparent à la saison 1974.

"Je ne suis pas encore assuré d'un poste," de dire Day.

"Cette année, ce sera encore plus difficile, parce que nous avons plusieurs gars qui tentent d'obtenir le poste. J'ai diminué mes chances lorsque je me suis tordu un genou, ce qui m'a retardé de quelques jours à l'entraînement."

"J'espère toujours avoir la chance de jouer et de frapper et d'évoluer comme je l'ai toujours fait."

Day a blessé son genou à la deuxième journée du camp d'entraînement.

C'est le même genou qu'il s'était blessé lors d'une partie de basketball, durant l'hiver 1972.

L'an dernier, Boots Day n'a joué que de temps à autre au champ extérieur, mias terrorisait les lanceurs à titre de frappeur d'urgence, devançant tous les autres Montréalais, avec 13 coups sûrs en 48 présences au bâton, pour une moyenne de .271. Ces 13 coups approchaient du record de 14 appartenant à Jim Fairey et établi en 1970.

Day croit que les Expos seront plus puissants cette saison, grâce à l'acquisition de Willie Davis des Dodgers de Los Angeles.

"Nous réussirons plus de buts, en volerons quelques autres de plus et nous nous imposerons beaucoup plus que par les années précédentes."

Harper et ses associés se fâchent!

MONTREAL (PC) — Une action en dommages-intérêts au montant de $850,000 a été inscrite hier en Cour supérieure au nom d'un joueur de la Ligue nationale de Hockey, Terry Harper, et quatre de ses ex-associés de la société Penta Sports Products, con re la société Lange Canada Ltd.

Dans leur déclaration, les requérants allèguent qu'une injonction interlocutoire émise en 1972 et ordonnant la fermeture de Penta Sports Products, avait été accordée sur la foi de renseignements à caractère libelleux fournis par la Lange Canada Ltd.

La déclaration précise que l'injonction avait été émise après que la défendresse eut prétendu que Harper et ses associés, tous d'anciens employés de Lange, avaient volé un secret de fabrication en vue d'établir leur propre entreprise.

Les requérants soutiennent qu'ils ont encouru de ce fait des pertes financières importantes et que leurs réputations avaient été entachées, en dépit d'une décision de la Cour d'appel du Québec rendue il y a trois mois et levant l'injonction prononcée en première instance.

GOODYEAR

HÂTEZ-VOUS! Cette offre prend fin le 16 mars.

SOLDE de JEUX DE PNEUS

LE MEILLEUR PNEU À PLIS EN BIAIS DE GOODYEAR

ÉPARGNEZ SUR 2 — 2 pour $58

DAVANTAGE SUR 4 — 4 pour $110

FLANC NOIR E78-14

POWER CUSHION 78 À 4 PLIS DE CÂBLÉ DE POLYESTER

Nous considérons ce pneu comme le meilleur pneu à plis en biais sur le marché.

Voici pourquoi:

- Quatre plis de câblé de polyester 3-T procurent un roulement doux ainsi que la robustesse requise pour les conditions de conduite de notre époque.
- Le caoutchouc Tufsyn robuste prolonge la durée du pneu.
- Les sculptures larges de la semelle exercent une action d'adhérence à la route mouillée et améliorent la maîtrise de la direction.
- Vous ne pouvez pas trouver mieux pour un prix si modique.

DIMENSION	UN PNEU	2 POUR	4 POUR
FLANC NOIR			
E78-14	$29.95	$58	$110
F78-14/15	31.95	62	118
G78-14/15	33.95	66	126
H78-14/15	35.95	70	134
BANDE BLANCHE			
A78-13	$31.95	$62	$118
700-13	31.95	62	118
E78-14	31.95	62	118
F78-14/15	33.95	66	126
G78-14/15	35.95	70	134
H78-14/15	37.95	74	142

POSE GRATUITE

Hâtez-vous! Si vous ne pouvez pas vous rendre chez Goodyear, téléphonez et reservez vos pneus pendant ce solde de jeux de pneus!

LES PNEUS CEINTURÉS D'ACIER SONT AUSSI À RABAIS!

POLYSTEEL M.d.

Un pneu 40,000 milles

La super-robustesse des ceintures d'acier et le câblé de polyester de la carcasse vous assurent un millage amélioré, une protection maximum contre les meurtrissures et la pénétration d'objets acérés et un roulement des plus doux.

DIMENSION	UN PNEU	2 POUR	4 POUR
F78-14	$49.95	$ 88	$164
G78-14/15	54.95	100	188
H78-14/15	59.95	110	208
J78-14	64.95	120	228
L78-15	69.95	136	260

CENTRES GO GOODYEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

777, BOUL. TALBOT

CHICOUTIMI — 549-4975

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 8:15 a.m. à 5:30 p.m. samedi de 8:00 a.m. à 12:00 a.m.

AUCUN COMPTANT REQUIS - UTILISEZ CHARGEX master charge

SPORTS EN BREF

Orioles et As, favoris

STATELINE, Nevada (PA) — Les champions de la saison dernière, les A's d'Oakland, et les Orioles de Baltimore, sont les co-favoris, à cinq pour les A's contre 2 pour les Orioles toutefois, pour remporter le championnat de la Ligue américaine de baseball, selon les cotes publiées mardi pour le Harrah Tahoe Racebook. Les Reds de Cincinnati ont été cités comme favoris à cinq contre deux pour remporter le championnat dans la Ligue nationale.

Problèmes réglés

EDMONTON (PC) — Le centre Jim Harrison a apparemment réglé ses problèmes de salaire avec les Oilers d'Edmonton de l'AMH, a affirmé qu'il est prêt à respecter son contrat de quatre ans. Harrison, qui a été opéré au dos, a dit qu'il sera prêt pour les éliminatoires. Il a manqué 18 parties cette saison, mais est toujours en tête des compteurs de son équipe avec 69 points.

Victoire de Bugner

LONDRES (AFP) — Le champion d'Europe des poids lourds, le Britannique Joe Bugner, a très nettement battu aux poings l'Américain Pat Duncan, hier soir à Londres, au cours de la réunion de boxe de l'Empire Pool de Wembley. Joe Bugner, qui doit mettre prochainement son titre en jeu contre l'Italien Mario Baruzzi, n'a perdu qu'une seule reprise, mais il a cependant déçu son public, mécontent de le voir dominer sans pouvoir conclure avant la limite.

Duncan, qui en janvier avait battu aux points le Britannique Danny McLinden, a boxé mardi soir trop souvent de façon irrégulière, attaquant tête en avant et s'accrochant constamment pour tenter d'éviter les jarbs appuyés du Britannique.

Avec les Lions

VANCOUVER (PC) — Les Lions de la Colombie-Britannique de la Ligue canadienne de Football ont signé un contrat avec le bloqueur offensif Dennis Colvin. Mesurant six pieds et cinq pouces et pesant 255 livres, le joueur du Texas fut repêché par les Giants de New York de la Ligue nationale, en 13e tour, cette année.

Contrat de deux ans

OTTAWA (PC) — Le quart arrière Jerry Keeling, âgé de 36 ans, des Rough Riders d'Ottawa, a signé un contrat de deux ans avec cette équipe mardi. Les clauses de l'entente n'ont pas été divulguées. Keeling a partagé ce poste avec Rick Cassata la saison dernière alors que les Riders ont gagné la Coupe Grey. Keeling était toutefois blessé lors de cette partie.

Kelley obtient sa franchise

PHILADELPHIE (PA) — Jack Kelly, ancien président de l'Union amateur athlétique, a obtenu hier la franchise de Philadelphie de la nouvelle Ligue mondiale de Football. Kelly, homme d'affaires de Philadelphie et ancien avironneur olympique, est le frère de la princesse Grace de Monaco.

A Syracuse?

SYRACUSE (PA) — Un journal de Syracuse, dans l'Etat de New York, affirme que cette ville alignera une équipe dans la Ligue américaine de hockey, la saison prochaine. L'entrepreneur et promoteur William Charles a obtenu la franchise appartenant à Nick Mileti, dont l'équipe originellement les Barons de Cleveland, a évolué cette saison à Jacksonville, en Floride. Charles aurait conclu une entente avec les Red Wings de Détroit, de la LNH, pour fournir des joueurs à la nouvelle équipe.

Nastase dit non

NEW YORK (AFP) — Le Roumain Elie Nastase a renoncé à jouer dans le championnat "intervilles" des Etats-Unis World Team Tennis League. Un porte-parole des "New York Jets" a affirmé hier qu'il ne fallait plus compter sur la participation du numéro un mondial dans le nouveau championnat de tennis par équipes, à la suite de l'interdit prononcé par la Fédération roumaine contre WTT.

L'équipe newyorkaise avait offert au joueur roumain un contrat de $125,000 par an, auquel se seraient ajoutées des primes de victoire pouvant atteindre $75,000. "Les négociations ont été rompues, Nastase ne pouvant pas se soustraire à l'interdit de sa fédération", a déclaré mardi M. Alan Taylor, porte-parole des "Jets".

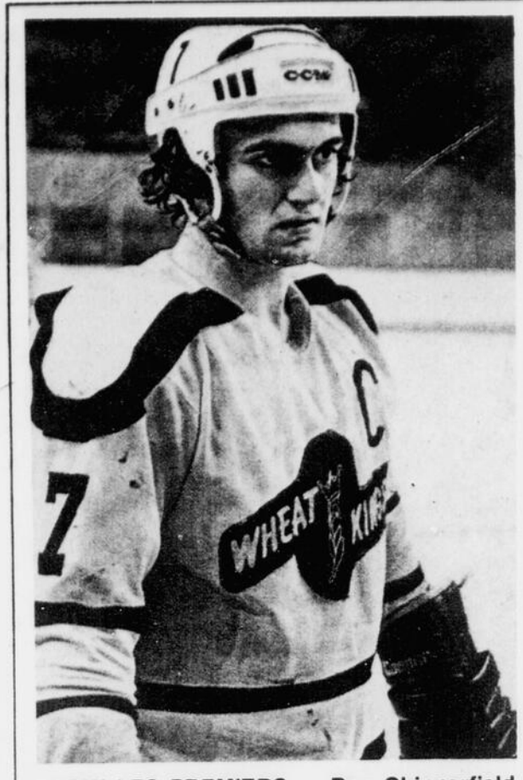

PARMI LES PREMIERS — Ron Chipperfield, qui s'aligne avec les Wheat Kings de Brandon, de la Ligue de l'ouest du Canada, pourrait très bien devenir la prochaine super-étoile du hockey. Il figurera sans aucun doute parmi les premiers choix au repêchage amateur de la LNH en juin prochain. (Téléphoto PC)

Chipperfield, la prochaine sensation du hockey majeur?

Par JOHN KOROBANIK

BRANDON, Man. (PC) — Selon les observateurs de la scène sportive, le joueur de centre Ron Chipperfield, des Wheat Kings de Brandon, de la Ligue de l'Ouest du Canada (LHOC), pourrait très bien devenir la prochaine super-étoile du hockey.

Habile compteur et excellent manieur de bâton, il est également reconnu dans toutes les villes du circuit pour son grand esprit d'équipe, sa modestie et sa sociabilité.

Bien qu'il joue pour une équipe passablement faible, Chipperfield a marqué plus de buts que tout autre joueur dans l'histoire de la LHOC. Avec encore sept matches à disputer en saison régulière, il a déjà enfilé 250 buts, 62 de plus que l'ancienne marqué établie il y a quelques années par Reg Leach, anciennement des Bombers de Flin Flon et aujourd'hui avec les Golden Seals de la Californie, de la Ligue nationale.

Capitaine des Wheat Kings, il prend ses responsabilités de leader au sérieux. Malgré ses nombreuses prouesses offensives, il était très déçu en janvier lorsque son équipe a été éliminée de la course aux séries éliminatoires.

"Il appartient au capitaine de trouver des motivations à ses coéquipiers lorsque l'équipe traverse une période difficile", a-t-il dit. "Il faut croire que je n'y ai pas réussi".

L'instructeur Rocky Adison affirme que Chipperfield, qui est âgé de 19 ans, n'a pas encore atteint son apogée.

"Il obtiendra plus de succès chez les professionnels car il évoluera avec deux bons ailiers. Chez les juniors, ses ailiers l'ont souvent laissé tomber.

De plus, il est assez fort physiquement pour se défendre et imposer un certain respect." Chipperfield mesure cinq pieds et 11 pouces et pèse 180 livres.

Il a été approché par l'Association mondiale de hockey, l'été dernier, mais a préféré poursuivre sa carrière junior, alléguant qu'il avait encore à y apprendre.

C'est, dit-il, par honnêteté qu'il a refusé l'offre de l'AMH et pour permettre aux dépisteurs de le voir jouer comme il souhaite être capable de jouer.

"Je me suis efforcé cette année d'améliorer mon style. Je crois aussi m'être consacré davantage au jeu."

Les observateurs s'attendent à ce que Chipperfield, qui a déjà clairement laissé entendre qu'il préférerait évoluer dans le circuit Campbell, figure parmi les premiers choix au repêchage amateur de la LNH en juin prochain.

Yvan Gingras ne pousse pas sur le bouton de la panique

PIERRE RAYMOND

CHICOUTIMI — Yvan Gingras ne se dit pas prêt à pousser le bouton de la panique même si leurs chances de participer aux séries éliminatoires ne tiennent plus qu'à trois points.

Le voyage de deux jours au Forum de Montréal ainsi qu'à l'aréna de Hull, en plus d'être néfaste au classement, s'est avéré des plus profitables pour la situation financière du médecin de l'équipe.

Marc D'Amico et Michel Tremblay, qui n'ont pas fait ce vain périple ne participeront pas au match de vendredi contre les Eperviers de Sorel. Pour D'Amico, son retour sera retardé jusqu'à dimanche.

De plus, plusieurs autres joueurs ont connu une excursion pour le moins pernicieuse. Le défenseur Gilles Quintal a subi une fracture du nez mais il pourra cependant jouer avec un casque approprié; Jean Labelle, lors d'un sérieux plaquage d'un joueur des Festivals, a reçu un coup aux abdominaux; Yves Preston, qui n'a pas joué à Hull, soigne une enflure d'un talon; Jacques Champagne a subi un vilain "charley Horse" tout comme celui de D'Amico.

En fait, de dire Gingras, je n'ai plus que dix joueurs qui sont en condition. Tous les joueurs nécessitent des soins thérapeutiques".

Le pilote des Saguenéens entrevoit une seule tactique, vendredi soir, contre Sorel. "Nous n'essaierons pas de jouer au plus fin avec eux", a-t-il mentionné. "Calculant nos chances sur la faiblesse de leur gardien, nous devrons lancer le plus souvent possible. Il ne faut pas désespérer!"

Mathématiquement parlant, Gingras évalue les chances de son équipe comme étant encore bonnes. "J'ai libéré les joueurs pour l'exercice d'hier soir et nous avons fait le bilan ensemble. Les trois points que nous possédons, ils sont à nous! Trois-Rivières devra gagner toutes ses rencontres d'ici la fin!" a-t-il avoué en toute quiétude.

Pourquoi ne pas retourner Hank Aaron à Milwaukee?

"Sils désirent que Hank Aaron frappe ces circuits pour les amateurs de baseball locaux, pourquoi ne le laissent-ils pas retourner à Milwaukee pour améliorer le record de Babe Ruth".

C'est ce qu'a déclaré mardi Bud Harrelson des Mets de New York, poursuivant la violente controverse suscitée par le record d'Aaron.

Cette controverse se réduit à une simple question: les Braves d'Atlanta ont-ils le droit de ne pas utiliser Aaron durant les trois premières parties de la saison àCincinnati et d'attendre son retour à Atlanta, pour le voir frapper les deux circuits qui lui permettront de surpasser le record de 714 circuits de Ruth.

La question a été ravivée par une quasi-directive du commissaire Bowie Kuhn du baseball majeur qui, lundi, a décrété qu'Aaron devrait jouer contre les Reds de Cincinnati, s'il est en état de le faire.

La décision du commissaire a remis en question les droits acquis dans le baseball et a profondément divisé les joueurs, les instructeurs, les dirigeants des ligues et même les amateurs.

Harrelson, arrêt-court des Mets, est du même avis que beaucoup de joueurs.

"Je ne crois pas qu'Aaron soit en dette de quelque façon que ce soit avec ses partisans d'Atlanta. Ce qu'il doit, il le doit uniquement au baseball.

Après-tout, Hank a surtout fait carrière à Milwaukee et les amateurs d'Atlanta n'ont rien fait de bien probant pour l'appuyer."

A Cocoa, en Floride, Preston Gomez, gérant général des Astros de Houston, a exprimé l'avis que la décision de Bowie Kuhn pourrait créer un précédent dangereux.

LES GERANTS

"Je crois que cette décision appartient au gérant et à l'équipe. Kuhn ne devrait pas faire pression sur eux."

La majorité des gérants ont préféré ne pas entrer dans la controverse, tout comme Ralph Houk, des Tigers de Détroit: "J'ai trop de problèmes à régler avec mon équipe pour me mêler de ceux des autres clubs."

Red Schoendienst, des Cardinals de St.Louis, a abondé dans le même sens, mais a ajouté: "Si j'avais le même problème, je consulterais mon directeur général, mais je crois que je ferais jouer Aaron. Il a toujours bien frappé à Cincinnati."

"Je suis heureux que ce ne soit pas mon problème," de dire Yogi Berra des Mets. "Avant tout, il faut penser à gagner.

Une victoire est plus importante que tout circuit, quel qu'il soit. De toute façon, Aaron améliorera le record de Ruth."

Hank Aaron

Edmonton se prépare aux Jeux du Commonwealth

EDMONTON (PC) — Un stade en forme de bol, d'une valeur de $23 millions et pouvant accueillir 45,000 spectateurs, constitue la principale clause des plans préliminaires en vue des Jeux du Commonwealth qui se dérouleront à Edmonton en 1975.

La firme Associated Engineering Services, qui a préparé les plans des aménagements sportifs, a déclaré que les coûts seraient très près des $44.6 millions initialement prévus pour la tenue des Jeux.

En plus du stade, la ville prévoit la construction d'une piscine olympique, d'un vélodrome, d'un champ de tir, d'un boulingrin et l'amélioration des facilités sportives déjà existantes.

Un référendum se déroulera le 20 mars prochain à Edmonton et les électeurs seront appelés à rejeter ou à approuver un emprunt de $11.6 millions, constituant la part d'Edmonton des coûts de construction.

Le stade, qui serait construit au nord-est de la ville, pourrait abriter les activités sportives intérieures et extérieures et serait partiellement recouvert pour abriter les spectateurs. Le toit pourrait être éventuellement terminé en entier à un coût additionnel variant de $3 à $5 millions.

Les pistes du stade seront de gazon naturel, tel que requis par la réglementation des Jeux, et pourrait être transformé pour recevoir du gazon artificiel, au coût de $425,000, après les Jeux.

La pelouse serait à 30 pieds sous la surface du sol et la piste constituera en une surface toutes-températures permanente de huit couloirs.

Une extension du stade permettra les rencontres intérieures tels le badminton, les épreuves intérieures de piste et pelouse, de basketball, de volleyball, de soccer et un gymnase.

Selon les promoteurs, ce stade sera loué aux équipes professionnelles comme les Eskimos d'Edmonton, ce qui permettra de financer la majorité des coûts d'exploitation et d'entretien.

CENTRE DE L'AUTO
Woolco M.D.
GRAND SOLDE
PNEUS CUSTOM
ÉCONOMISEZ MAINTENANT... jusqu'à épuisement du stock
Hallmark CUSTOM PNEUS 4 PLIS
2 POUR $26 Flanc noir C 78-13 (700)
2 POUR $28 Flanc noir E78-14 (735) F78-15 (775) F78-14 (775)
2 POUR $32 Flanc noir G78-14 (825) G78-15 (825)
2 POUR $38 Flanc noir H78-14 (855) H78-14 (855) J78-15 (885)
Installation sans frais — Pas d'échange requis
FLANC BLANC SEULEMENT $1 DE PLUS CHACUN
* Qualité des plus durables
* 4 plis nylon pour plus de robustesse
* Modèle large séries "78"
MILLAGE GARANTI
24 MOIS OU 24,000 MILLES
Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie contre les hasards de la route et les défauts de fabrication, SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE
CHARGEX Woolco DITES... PORTEZ LE COMPTE
HUILE À MOTEUR .68 la pinte — Huile à moteur Super Blend de Quaker State 10W-30. Limite de 5 par client
BATTERIES CUSTOM — UN SEUL BAS PRIX POUR LA PLUPART DES VOITURES NORD-AMERICAINES QU'ELLES SOIENT COMPACTES OU STANDARD — 36 MOIS — 19.75 avec échange — Batteries gardées à sec vous assurant 3 ans de haute performance. Installation sans frais. 12 volts, séries 24, 24F, 22F, 01, 19L, 42 et 29NF seulement. Pour la plupart des voitures nord-américaines de luxe. 12 volts, séries 60, 27, 27F 24.75 AVEC ÉCHANGE. FABRIQUÉ AU CANADA
AMORTISSEUR DE SERVICE INTENSE 2 POUR $16 Installation comprise — Nos meilleurs amortisseurs de service intense sont garantis pour la durée de votre voiture, à défaut de quoi nous les remplacerons gratuitement. Pour la plupart des autos nord-américaines. Fabriqué au Canada.
ROUES TYPHOON 24.88 Ajustement échange requis — Pour la plupart des voitures nord-américaines
TRAITEMENT D'ESSENCE STP .49 Limite de 3 par client — Améliore la performance du moteur
LECTEUR STÉRÉO 8 PISTES 51.74 RR 45 — Faites-le installer par nos experts!
CIRE 'MASTER' DE SIMONIZ 1.37 — Applicateur inclus. Fabriqué au Canada
MISE AU POINT DU MOTEUR 6 CYLINDRES 16.99 — Pour la plupart des voitures nord-américaines. Autos à 8 cylindres seulement 19.99. Nos experts en mécanique feront l'installation de nouvelles bougies Champion AC ou Autolite de pointes, d'un rotor et d'un condensateur, le réglage du moteur et du ralenti et la vérification du carburateur. Pièces et service inclus
SPÉCIAL! ALIGNEMENT DU TRAIN AVANT 8.88 — Pour la plupart des voitures nord-américaines. Nos experts en mécanique feront 1. L'ALIGNEMENT DU TRAIN AVANT (si requis) qui ajustera la convergence, le pincement et le pivot 2. L'ÉQUILIBRAGE DES ROUES AVANT pour une plus longue durée des pneus 3. LE REGARNISSAGE DES PALIERS EXTÉRIEURS DES ROUES avant 4. LA ROTATION DES PNEUS. Autos avec air climatisé $2 de plus
BAVOLETS 4.44 — SS-3000 SS-3000W. Fabriqué au Canada
PISTOLET GRAISSEUR LOAD-A-MATIC 4.96 = 495 — Fabriqué au Canada
CARPETTES 'MONTE CARLO' 5.33 — Carpettes d'arrière longueur pour l'avant ou l'arrière. 5 couleurs au choix. Fabriqué au Canada
Woolco HEURES D'AFFAIRES Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres. Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres. Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres. CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot
CHARGEX Woolco Westworth
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

SOMMAIRES

Ligue nationale

BUFFALO 0
BOSTON 4

PREMIERE PERIODE

Aucun point.
Pénalité — Vadnais B 15:24.

DEUXIEME PERIODE

1. Bos., Cashman 23 Esposito, Vadnais 19:20
Pénalités — Schoenfeld Buf 8:23; Korab Buf 15:32

TROISIEME PERIODE

2. Bos., Bucyk 27 Orr 6:30
3. Bos., Esposito 59 Cashman, Smith 10:18
4. Bos., Leduc 3 Marcotte 12:41
Pénalités — Savard B 3:34; O'Reilly B 7:37; Korab Buf. 18:09.
Lancers:

Buffalo	7	11	9-27
Boston	10	9	7-26

Gardiens — Bromley, Buffalo; Gilbert, Boston.
A — 15,003.

PHILADELPHIE 2
N.Y. ISLANDERS 1

PREMIERE PERIODE

Aucun pointage.
Pénalités — Van Impe Pha 3:45; Schultz Pha, Nystrom I mineures double 9:43; Howatt I 13:48, Philadelphie banc servie par Kelly 14:53

DEUXIEME PERIODE

1. Phi., Nolet 16 Van Impe, MacLeish 2:59
2. NY Is., Stewart 18, 7:06
3. Phi., Barber 25 Flett 8:02
Pénalités — Schultz Phi, Lewis I mineures double 18:29; Dupont Phi mineure double, Westfall I 19:53.

TROISIEME PERIODE

Aucun point
Pénalités — Dupont Phi 5:58; MacLeish Phi, Hart I 9:50; Howatt I 13:28.
Lancers:

Philadelphie	8	14	10-32
New York	7	5	8-20

Gardiens — Parent, Philadelphie; Desjardins, New York.
A — 14,865.

DETROIT 2
VANCOUVER 1

PREMIERE PERIODE

1. Dét., Boucha 16 Berenson, Jarry 18:06
Pén.: Lever V 6:35, Berenson D 9:15, McSheffrey V, Watson D mineures et majeures 14:53.

DEUXIEME PERIODE

2. Van., Lever 18 Boudrias, Ververgaert 6:45
3. Dét., Redmont 45 Dionne, Berenson 18:59
Pén.: Hughes D 2:25, 4:39, Hogaboum D 13:38, Boddy V 17:04, Dailey V 17:58.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pén.: Hughes D 8:12, Lemieux V 17:12.
Lancers:

Détroit	9	12	11-32
Vancouver	6	12	8-26

Gardiens: Rutherford, Détroit; Smith, Vancouver.
A-15,570.

TORONTO 1
SAINT-LOUIS 2

PREMIERE PERIODE

1. St-Louis, Giroux 5 Plante, Merrick 3:22
Pén.: Pelyk T 5:23, Sather SL 10:09.

DEUXIEME PERIODE

2. St-Louis, Plante 21 Sather, Merrick 4:44
Pén.: Monahan T 0:35, Ecclestone T 2:38, 19:54, Wright SL 6:07, 9:30.

TROISIEME PERIODE

3. Tor., McKenny 13 Ullman, Salminng 13:10
Pén.: Unger SL 6:05, B. Plager SL 14:34, Henderson T 18:02.
Lancers:

Toronto	8	10	8-26
St-Louis	5	11	7-23

Gardiens — Wilson, Toronto; Stephenson, St-Louis.
A-18,191.

Association mondiale

N.-ANGLETERRE 3
CHICAGO 5

PREMIERE PERIODE

1. N.-Ang., Webster 36 Green 9:48
Pénalité — Mavety C 15:15

DEUXIEME PERIODE

2. Chi., Harris 12 Backstrom, Liddington 4:11
3. Chi., Harris 13 Backstrom, Liddington 4:47
4. N.-Ang., Green 7 Karlander, French 19:11
Pénalité — Aucune.

TROISIEME PERIODE

5. Chi., Gordon 12 Hardy, Mavety 0:29
6. Chi., Backstrom 25, 3:23
7. N.-Ang., Pleau 24 Cunniff, Dorey 4:40
8. Chi., Backstrom 26 Benezelock, Zaine 19:00
Pénalités — Sicinski C 4:56; Dorey NA 8:35
Lancers:

N.-Angleterre	10	8	7-25
Chicago	12	17	10-39

Gardiens — Smith, N.-Ang.; Newton, Chicago.
A — 3,651.

LOS ANGELES 1
EDMONTON 8

PREMIERE PERIODE

1. Edm., Lundy 22 Klime, Côté 0:52
2. Edm., MacDonald 18 Klime, Lundy 18:55
3. Edm., Hamilton 14 Wall, Perkins 19:59
Pén.: Banc LA servi par MacDonald 2:14, MacDonald LA 18:21, Odrowski LA 18:29.

DEUXIEME PERIODE

4. Edm., McKenzie 17 McAneeley, Carlyle 2:01
5. Los Ang., Odrowski 4 Leblanc, Crashley 15:11
Pén.: Baird E 7:39, McCrimmon, Wall E 14:58, Baird E 19:05.

TROISIEME PERIODE

6. Edm., McKenzie 18 Patenaude, Barrie 1:45
7. Edm., Perkins 13 Baird, Hamilton 7:48
8. Edm., MacAneeley 8 Barrie, Patenaude 15:59
9. Edm., Schraefel 1 Fontaine, Wall 16:43
Pén.: MacDonald LA 3:00, Baird E 8:49, Young LA 10:14, Côté E 18:17.
Lancers:

Los Angeles	18	14	1-33
Edmonton	14	15	19-48

Gardiens: Wilkie, Los Angeles; Worthy, Edmonton.
A-3,530.

MINNESOTA 2
HOUSTON 3

PREMIERE PERIODE

1. Hous., Lund 27 Hinse, G. Howe 8:30
Pun-Mark Howe H 1:54, Smith Min 7:18, Schella H 9:04.

DEUXIEME PERIODE

2. Min., Johnson 15 Walton, Arbour 1:41
3. Hous., Hinse 24 Popiel, Labossière 9:26
4. Min., Ball 7 MacMillan 11:07
Pun-Ball Min 3:24, Popiel H 4:40, Cardwell Min 8:52

TROISIEME PERIODE

5. Hous., Labossière 14 Hall, Popiel 6:48
Pun-Arbour Min, Taylor H 6:48
Lancers:

Houston	11	20	15-46
Minnesota	11	8	4-23

Gardiens-McLeod, Houston; Curran, Minnesota.
A-7,231.

"Nous jouerons au football"

(John Bassett)

OTTAWA (PC) — Le ministre Marc Lalonde de la Santé a affirmé hier qu'il est prêt à recommander au cabinet fédéral d'interdire à toute équipe de la nouvelle Ligue Mondiale de Football ou à tout autre club américain de football d'évoluer au Canada.

Il espère que la décision du cabinet sera rendue dans deux semaines. Il a ajouté qu'il préfère une législation à tout autre moyen pour empêcher les Northmen de Toronto, franchise de la LMF appartenant à John Bassett, de situer son quartier général dans la ville-reine.

"Le Parlement devra décider si nous désirons que notre football survive ou si nous désirons devenir une bande de colonisés," a-t-il dit après une réunion d'une heure avec l'homme d'affaires John Bassett.

Cette rencontre s'est terminée dans une impasse, le ministre déclarant aux journalistes qu'il "avait perdu assez de temps jusqu'à maintenant sur cette maudite affaire."

Plus tôt, aux Communes, M. Lalonde avait précisé que toute intervention législative en ce domaine pourrait être prise en vertu des clauses de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

A l'issue de la rencontre d'hier, M. Bassett, apparemment en colère, a refusé de formuler tout commentaire sur l'entretien, mais a ajouté "nous jouerons au football."

"Je ne veux pas faire de commentaires parce que je ne suis pas intéressé à ce que le public connaisse certaines choses," a-t-il ajouté.

Il affirme que lui-même et ses conseillers ont eu un entretien très franc avec M. Lalonde. A un journaliste qui lui demandait pourquoi il s'était rendu à Ottawa même s'il savait avoir peu de chances de régler ce différend, il a déclaré que "personne n'est intéressé à combattre la Couronne."

M. Bassett affirme avoir déjà dépensé $310,000 sur ses Northmen et s'être engagé pour $2 millions supplémentaires.

La même situation pourrait bien se produire à Montréal. Le maire Jean Drapeau a fait savoir à plusieurs reprises qu'il aimerait que la métropole obtienne une franchise de la LNF pour utiliser le nouveau stade olympique de 1976. M. Lalonde s'est entretenu avec M. Drapeau mais, jusqu'à maintenant, rien n'indique qu'il a réussi à convaincre ce dernier de modifier ses plans.

Lalonde fait du "bluff"

OTTAWA PC — Le député conservateur de Prince-Albert, M. John Diefenbaker, a accusé, hier, aux Communes, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, de faire du "bluff" en voulant empêcher la venue de la Ligue mondiale de football au Canada.

Il lui a également reproché de rire des députés et du public en agissant ainsi.

Interpellé de la sorte, M. Lalonde s'est levé sur un rappel au règlement pour rejeter les accusations de M. Diefenbaker.

Le ministre a indiqué qu'il s'appuyait sur l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour intervenir dans cette affaire.

M. Lalonde a précisé au député de Prince-Albert qu'il allait rencontrer de nouveau les parties en cause et tâcher de les convaincre qu'il y va de leurs intérêts et de ceux des Canadiens d'éviter que le football américain s'installe au Canada.

Oland au COJO

HALIFAX (PC) — Le président et commissaire général du comité organisateur des Jeux de la XXIe Olympiade, M. Roger Rousseau, a annoncé la nomination de M. Victor de B. Oland, ancien lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, au conseil d'administration du Cojo.

En annonçant la nomination de M. Oland, lors d'une conférence de presse tenue à Halifax, le Commissaire général du Cojo a insisté sur le caractère canadien des Jeux de 1976 "qui ne doivent pas être ni les Jeux de Montréal, ni ceux du Québec, mais bien les Jeux de tout le Canada.

M. Rousseau a souligné que M. Oland rejoignait au conseil d'administration du Cojo des Canadiens influents d'autres provinces dont M. E. Valorie Swain, ancien maire de Kingston, Ontario, M. Harold M. Wright, de Vancouver, président de l'Association olympique canadienne, et, M. James Worrall, de Toronto, membre du Comité international olympique".

"Ceci me permet de réaffirmer, a dit M. Rousseau, que même si les Jeux de 76 se dérouleront à Montréal et à Kingston, ils restent l'affaire de tout le pays et permettront à chaque province d'y briller.

J'espère que les athlètes des provinces de l'Atlantique obtiendront des places de choix dans l'équipe canadienne de 1976, ce qui augmentera l'intérêt des citoyens des Maritimes pour les Jeux à mesure que la date en approchera".

VOTRE SANG
est le don par excellence

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Vous avez de réels talents pour la création sinon artistique, du moins artisanale. Ayez confiance en vous.

Pourquoi cette instabilité? Pourtant vous avez fait vos preuves. Ecartez tout le superflu.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Chance d'avancement à l'horizon. Avancement ne signifie pas toujours avancement personnel.

Des gens perfides essayent de gruger votre bonheur. Envoyez-les se promener poliment.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
L'exercice au grand air est tout aussi important en hiver qu'en été.

Durant cette période-ci, mettez en veilleuse votre besoin d'indépendance et d'isolement.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Sachez mettre de la hiérarchie dans vos centres d'intérêt et d'action.

Depuis un certain temps, vous êtes excessivement jalouse et ce n'est pas le temps d'agir de cette façon-là.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Une certaine nervosité ne nuit pas aux gens très actifs. C'est un stimulant.

Vous aimez mettre votre nez dans les affaires des autres. Perdez vite cette mauvaise habitude avant qu'il soit trop tard.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
Le travail et le succès ne vont pas toujours de pair. Pensez-y !

Développez à fond les aptitudes de votre sexe, au lieu d'envier le champ d'action des personnes de sexe opposé.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

SPORTS EN CHIFFRES

Ligue junior majeure

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Sorel	54	10	1	575	276	109
Québec	50	13	2	502	294	100
Shawi igan	26	36	3	318	380	55
Chicoutimi	21	45	0	258	425	42
Trois-Rivières	19	45	1	290	428	39

Division Ouest

Cornwall	43	18	2	395	286	88
Montréal	38	24	3	408	308	79
Sherbrooke	35	29	1	317	310	71
Laval	27	34	3	329	386	57
Drummondville	21	42	1	263	388	43
Hull	13	51	1	205	368	27

Hier
Sherbrooke 6 Québec 7
Shawinigan 0 Sorel 6

Ce soir
Aucune joute

Ligue junior régionale

Classement final

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	35	5	0	311	128	70
Jonquière	27	12	1	266	150	55
Port-Alfred	26	14	0	256	195	52
Alma	20	19	1	204	167	41
Dolbeau	9	31	0	110	303	18
Roberval	2	3	0	123	327	4

CLASSEMENT SERIES ELIMINATOIRES

	G	P	BP	BC	Pts
Chicoutimi	1	0	10	1	2
Jonquière	1	0	9	2	2
Alma	0	1	2	9	0
Port-Alfred	0	1	1	10	0

Vendredi
Chicoutimi à Port-Alfred (1-0)
Jonquière à Alma (1-0)

Dimanche
Alma à Jonquière

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	66	44	13	9	297	183	97
Montréal	66	39	19	8	243	195	86
Rangers	65	36	17	12	253	192	84
Toronto	65	30	22	13	236	193	73
Buffalo	66	28	29	9	208	219	65
Détroit	67	24	33	10	218	274	58
Islanders	65	15	35	15	153	213	45
Vancouver	66	17	38	11	180	253	45

Division Ouest

Philadelphie	65	41	14	10	224	134	92
Chicago	64	32	13	19	217	134	83
Atlanta	66	26	29	11	176	196	63
Los Angeles	66	25	30	11	183	206	61
St.Louis	65	23	32	10	177	193	56
Minnesota	65	19	30	16	198	225	54
Pittsburgh	65	22	36	7	192	234	51
Californie	66	13	44	9	172	283	35

Hier
Toronto 1 Saint-Louis 2
Philadelphie 2 N.Y. Islanders 1
Buffalo 0 Boston 4
Détroit 2 Vancouver 1
Ce soir
Montréal vs Chicago
Détroit vs Californie
Pittsburgh vs Los Angeles
Atlanta vs Minnesota

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angl.	59	38	28	3	259	230	79
Toronto	69	35	30	4	269	238	74
Québec	68	34	21	3	266	245	71
Cleveland	67	31	29	7	222	227	69
Chicago	66	31	32	3	222	234	65
New Jersey	68	29	36	3	225	265	61

Division Ouest

Houston	67	41	21	5	271	184	87
Minnesota	68	38	28	2	285	241	78
Edmonton	66	33	32	1	229	230	67
Winnipeg	69	30	34	5	221	258	65
Vancouver	65	24	41	0	240	281	48
Los Angeles	68	23	45	0	206	282	46

Les Compteurs

	B	A	Pts
M. Walton, M	48	53	101
Lacroix, NJ	29	62	91
G. Howe, H	29	61	90
Connelly, M	37	48	85
Carleton, T	33	52	85
Hull, W	45	36	81
Lawson, V	42	37	79
Lund, H	26	51	77
Bernier, Q	31	45	76
B. Campbell, V	23	53	76
Hinse, H	23	53	76
Hughes, H	38	37	75
Harrison, E	24	45	69
Morrison, M	33	35	68
Mark Howe, H	33	33	66
Bordeleau, W	23	43	66

GARDIENS

	Min.	BA	Bl.	Moy.
McLeod, H	2,431	104	2	2.57
Smith, NA	2,757	134	2	2.94
Cheevers, Cl	3,081	151	4	2.94
Wakely, W	2,134	108	3	3.04
Norris, E	2,649	138	2	3.12
Newton, Ch	2,191	117	4	3.20
Curran, M	2,083	112	1	3.23
Brodeur, Q	1,122	61	1	3.26
Binkley, T	1,285	70	1	3.27
Deguise, Q	1,610	89	1	3.32
Gratton, T	2,835	163	2	3.45

Hier
Los Angeles 1 Edmonton 8
Minnesota 2 Houston 3
N.-Angleterre 3 Chicago 5

Ce soir
Winnipeg vs Cleveland
Los AnLos Angeles vs Vancouver

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

en collaboration avec **PLACE du SAGUENAY**

vous offre l'opportunité de

GAGNER UN VOYAGE A LOS-ANGELES, CALIFORNIE

pour une période de 10 jours
pour 2 personnes plus $250.00
(argent de poche) par

AIR CANADA

VIA VOYAGES TOURNESOL TRAVEL

QUALITY HOTEL

Le couple gagnant résidera au Quality Inn de Los Angeles. Les petits-déjeuners sont compris.

Il est facile de participer, vous n'avez qu'à déposer le coupon ci-bas dans le mail de Place du Saguenay.

TIRAGE 11 AVRIL 1974

DECOUPER CE COUPON:
NOM:
ADRESSE:
TELEPHONE:
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
À DÉPOSER À PLACE DU SAGUENAY

DECOUPEZ ET APPORTEZ A P.D.S
VALIDE SEULEMENT Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay
Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE
PLACE du SAGUENAY
CO-ANIMEE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME
"Bonne Journée"
A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM.....
ADRESSE.....
TELEPHONE.....

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Alcan fabriquera d'autres bateaux

ARVIDA, le 11 mars 1974 — Produits Alcan Canada Limitée a acquis de Giffen Recreation Limited (Montréal) l'actif affecté à la fabrication et à la commercialisation des bateaux de plaisance Peterborough et Princecraft. La transaction est de l'ordre de $2 millions. L'usine où l'on construit ces embarcations se trouve à Princeville, localité située à environ 110 milles à l'est de Montréal. Ces installations formeront la division des Bateaux de plaisance canadiens de Produits Alcan Canada Limitée.

Depuis 1957, Produits Alcan Canada Limitée, par l'intermédiaire d'une autre division établie à Toronto, fabrique et vend les embarcations d'aluminium Springbok. Selon M. G.M. Wither, vice-président de Produits Alcan Canada Limitée, l'acquisition de ces droits confirme notre confiance à l'endroit de l'industrie canadienne de la navigation de plaisance. Heureux compléments de la gamme Springbok, les séries Peterborough et Princecraft, bien implantées dans l'industrie des embarcations de plaisance, ne pourront que renforcer nos positions dans un marché en pleine expansion.

"Nous sommes heureux de maintenir les opérations à Princeville. Nous croyons posséder l'expérience et les ressources grâce auxquelles cette entreprise pourra continuer de participer à l'essor économique de la région", a déclaré M. Wither. Les installations de Princeville sont modernes et leur capacité annuelle atteint plus de 15,000 embarcations de plaisance en fibre de verre ou en aluminium.

Produits Alcan Canada Limitée s'occupe au Canada des opérations de transformation et vente d'Aluminium du Canada, Ltée, Montréal.

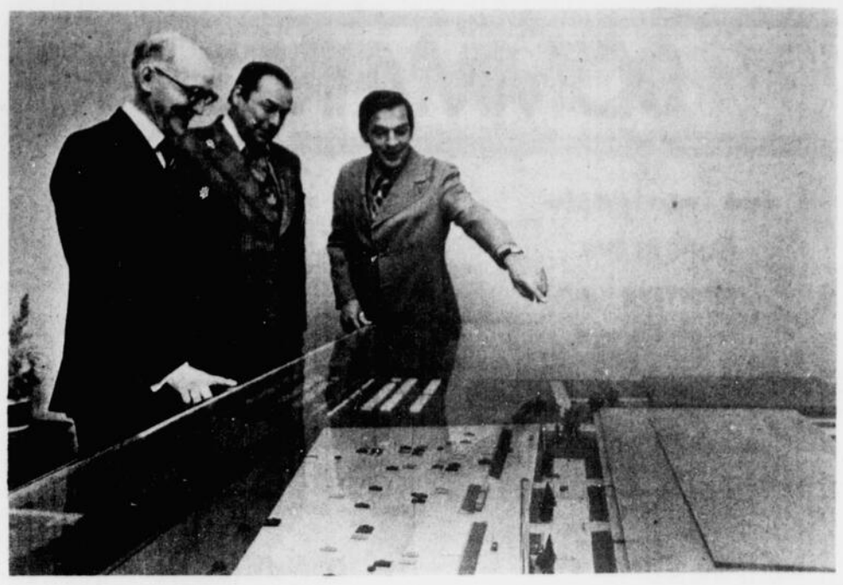

JEAN-PAUL TREMBLAY, UN HOMME D'ACTION — En homme pragmatique, M. Jean-Paul Tremblay, propriétaire de la Huche Sans Pareille et administrateur de plusieurs autres entreprises, a parfaitement perçu l'importance d'établir une Fondation, avec les ressources. Il a donc versé sa souscription tout en expliquant à M. Jean-Paul Lessard, administrateur de la Fondation, et au recteur André Desgagné, sa philosophie sur le développement économique. Sur la photo, le recteur Desgagné lui donne quelques explications sur la maquette de l'université.

L'Iran espère financer les pays industrialisés avec ses surplus

TEHERAN (Reuter) — L'Iran va consacrer $700 millions ou davantage à des dépôts au Fonds monétaire international, FMI, et à l'achat de bons de la Banque mondiale en 1974, pour aider les pays industrialisés à équilibrer leur balance des paiements, déclare M. Jamshid Amouzegar, ministre iranien des Finances, dans un article publié mardi par le quotidien de Téhéran "Kayhan International."

Le Shah, qui est à l'origine de ce projet, a suggéré que d'autres pays producteurs de pétrole fassent des dépôts au FMI d'un montant proportionnel au surplus de leurs rentrées de devises, précise M. Amouzegar.

Ces dépôts seront retribués au taux d'intérêt commercial international pour des périodes de trois à cinq ans, ajoute le ministre. M. Johannes Witteveen, président du FMI, a évalué à $5 ou $7 milliards les fonds nécessaires au FMI, en 1974, pour faire face au problème des balances des paiements des pays industrialisés.

Il indique que l'Iran va également prêter de $125 à $170 millions au fonds pour le développement, et investir pas moins de $1 milliard dans des projets mixtes de pays développés et en voie de développement.

Les voitures importées difficiles à vendre

DETROIT — Si les voitures américaines se vendent mal, la situation est à peine meilleure pour les voitures importées. Les importations en février ont en effet atteint leur niveau le plus bas depuis deux ans.

Au total, 114,707 voitures ont été importées le mois dernier, contre 143,924 au cours de la période correspondante de 1973, soit une baisse de 20.3 pour cent. Depuis le début de cette année, les importations ont diminué de 14.4 pour cent, avec 241,286 unités contre 281,956 pendant les deux premiers mois de l'année dernière.

Les performances des voitures étrangères sont cependant légèrement meilleures que celle des voitures américaines, puisque les ventes de ces dernières ont chuté de 25.5 pour cent en janvier et février. Finalement, les automobiles importées ont représenté au cours des deux derniers mois 16.8 pour cent du total des ventes aux Etats-Unis, contre 15.7 pour cent l'année dernière.

Si la crise de l'énergie reste la raison principale de ce marasme, l'augmentation générale du coût de la vie, les limitations de vitesse et le chômage y contribuent également.

Les importations de Volkswagen ont été particulièrement touchées puisqu'elles n'ont été depuis le début de l'année et jusque fin février que de 62,497 contre 84,205 l'an dernier. Celles de Toyota se sont élevées à 42,504 contre 50,294 et celle de Datsun à 33,921, contre 30,892.

Production albertaine de minerai haussée de 39%

EDMONTON (PC) — La valeur de la production minérale en Alberta a été de $2,747,508,000 en 1973, au regard de $1,978,605,603 l'année précédente. Il s'agit d'une hausse de 39%. Le bureau de la Statistique de l'Alberta annonce la nouvelle.

La valeur de la production minérale en Alberta représente 33% de la valeur de toute la production minérale au Canada.

Le bureau de la Statistique de l'Alberta donne des chiffres également pour la valeur de la production manufacturière dans cette province. Elle a été de $2.9 milliards en 1973, au regard de $2.4 milliards l'année précédente.

La hausse de l'or rouvre des mines

JOHANNESBOURG (Reuter) — La hausse du prix de l'or sur les marchés mondiaux ayant abaissé le seuil de rentabilité, deux compagnies ont annoncé leur intention d'ouvrir des nouvelles mines d'or, près de Johannesbourg.

L'Anglo American Corporation et Gold Fields of South Africa ont toutes deux annoncé lundi soir qu'elles comptaient investir environ $182 millions chacune dans ces mines.

Elles estiment que chacune des mines produira pour près de $200 millions, aux prix courants, par an, à partir de 1980.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les indices, à l'exception de celui des banques, ont monté mardi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible.

Le virement se situe à 1,276,900 actions, au regard de 1,307,100 lundi.

Les papeteries montent de 1.42 et atteignent 142.52, les industrielles, de 1.14 et atteignent 250.69, les services publics, de 1.07 et atteignent 151.75, l'indice composé monte de 1.01 et atteint 235.50, alors que les banques reculent de .21 et tombent à 291.71.

Canadian Pacific Ltd., dont 18,260 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-4 et atteint $17 5-8.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mar.	Lun.
Gains	124	113
Pertes	110	115
Inchangées	78	72
Total	312	300

Massval Mines, dont 216,300 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de quatre cents et atteint 45 cents.

Les pétroles ont progressé. Pancanadian Petroleum Ltd. à $13 1-4 monte de 5-8, Imperial Oil a $40 1-8, de 1-2, Total Petroleum Ltd. à $9 1-2, de 1-2, Texaco Canada à $49, de 1-2, Husky Oil à $23 1-4, de 3-8, Pan Ocean Oil à $15, de 1-4, Pacific Petroleums à $33 1-8, de 1-4 et Gulf Oil à $36, de 1-8.

Metropolitan Stores à $15 1-2 monte de 1 1-2, Consolidated Bathurst à $29 1-4, de un dollar, Hudson's Bay Co. à $19, de 1-2, Du Pont du Canada à $28 1-2, de 1-2, Grafton Group à $26 3-4, de 1-2, Anglo-Canadian Pulp and Paper à $21, de 1-2, Imasco à $32 1-2, de 1-2, Fairview Corp. à $25, de 1-2, Price Co. à $16 1-2, de 1-2, Domtar à $27 7-8, de 3-8, Canadian Cellulose à $7 5-8, de 3-8 et Algoma Steel à $25 7-8, de 3-8.

Denison Mines à $49 1-2 baisse de 7-8, Canadian Javelin à $8 1-2, de 1-2, la Banque de Nouvelle-Ecosse à $39 3-4, de 3-4, Westburne International Industries à $12, de 1-2, Moore Corp. à $50 7-8, de 1-2 et Falconbridge Nickel à $64 5-8, de 3-8.

Dans le secteur de la spéculation, American Eagle Petroleum Ltd. recule de 10 cents et tombe à $1.00 dans un virement de 52,600 actions.

A New York

NEW YORK (PA) — Les cours se sont faiblement repliés mardi à Wall Street dans une ambiance de moyenne activité.

La séance s'est ouverte sur un recul de quelques points, puis les prix ont regagné un peu de terrain, de sorte qu'à la clôture la perte de l'indice des industrielles était inférieure à deux points.

La position de l'Union soviétique en faveur d'une prolongation de l'embargo sur le pétrole a quelque peu refroidi les investisseurs après la bonne hausse des cours de lundi. Cependant, le marché a assez bien su contenir ce nouvel accès de pessimisme et l'indice des industrielles se trouve ainsi depuis deux jours à son niveau le plus élevé depuis de nombreuses semaines.

Parmi les compartiments en baisse, on relève les chimiques, où Union Carbide a perdu 1 1-4, les compagnies aériennes, les électriques, les machines-outils et les automobiles, qui perdent quelques fractions. La plupart des compartiments ont évolué de façon irrégulière.

International Copper perd plus de 1 dollar aux cupriferes. Merck avance de 3 points aux pharmaceutiques, Philips recule de 1 3-8 aux pétroles, Reynolds, de 2 1-4 aux tabacs. Honeywell avance de 3 points aux ordinateurs et Macy's perd plus de 1 point aux grands magasins, tandis que les alimentaires, les aérospatiales et les pneumatiques perdent ou gagnent quelques fractions.

Bonne hausses enfin pour certains compartiments, comme les papiers, où Kimberley avance de 2 1-2, les aluminiums, où Reynolds gagne 1 3-8, les matériaux de construction, où Armstrong Cork gagne 1 1-4 et enfin les mines d'or, où Amecan South African gagne 2 1-2.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 1.33 et tombe à 887.12 et le virement à la Bourse de New York s'établit à 17.25 millions d'actions.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mar.	Lun.
Gains	755	939
Pertes	636	530
Inchangées	385	340
Total	1776	1809

Lindice de la Bourse de New York pour toutes les actions ordinaires monte de .13 et atteint 53.06 et l'indice des valeurs à la Bourse Américaine monte de .21 et parvient à 100.15.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre et Dome Mines enregistrent des gains fractionnaires et Seagrams et Massey-Ferguson subissent des baisses fractionnaires.

A Toronto

TORONTO (PC) — Les boissons alcooliques, l'immeuble, l'industrie alimentaire et les grands magasins ayant tous fait preuve de vigueur mardi à la Bourse de Toronto, l'indice industriel de ce marché est monté à son plus haut niveau depuis le 9 novembre.

Cet indice a monté de .69 et atteint 227.40. Les aurifères ont monté de 1.78 et atteint 498.99, les pétroles de l'Ouest, de 1.24 et atteint 268.22, mais les métaux de base ont fléchi de .51 et sont tombés à 105.34.

Passablement élevé, le virement a atteint 3.07 millions d'actions d'une valeur totale de $29.53 millions, au regard de 2.58 millions d'actions d'une valeur totale de $24.36 millions la veille.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mar.	Lun.
Gains	285	294
Pertes	221	238
Inchangées	277	223
Total	783	755

Au nombre des actions les plus négociées, se trouvent Canadian Tire A, Canadian Pacific et Consolidated Building.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Central Fund of Canada, classe A, 10 cents, semestriel, et un supplément de 17 cents, une hausse de 12 cents dans le supplément, le 29 mars, aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Cornat Industries Ltd., l'action priv. à $1.20, 60 cents, semestriel, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 10 avril.

Coronation Credit Corp. Ltd., l'action priv. à six p.c. de la série A, 3 3-4 cents, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 10 avril.

Dome Mines Ltd., 25 cents, et un supplément de cinq cents, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Keeprite Products Ltd., classe B, 7 1-2 cents; classe C, .06375 cents; payables les deux le 29 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Mesa Petroleum Co., 2 1-2 cents US, à la suite d'un partage des actions, le 22 mai aux actionnaires inscrits le 8 mai.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd., 20 cents; classe B, 20 cents; payables les deux le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

OSF Industries Ltd., 1 1-2 cent, le 30 mars aux actionnaires inscrits le 15 mars.

G. Tamblyn Ltd., 20 cents; l'action priv., 50 cents; payables les deux le 1er avril aux actionnaires inscrits le 18 mars.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — Il est arrivé un peu moins de bêtes à cornes mardi sur le marché des bestiaux à Montréal que le même jour la semaine dernière. Les prix étaient fermes et la demande était bonne.

Les arrivages de veaux étaient plus nombreux et il en était de même de leurs transactions.

Arrivages à 13 h.: 197 bêtes à cornes, 208 veaux, 3 porcs, aucun mouton et aucun agneau.

Vaches, D3, $34.25—$35.75; D4, $23-$34.00.

Bouvillons, de qualité ordinaire, $34-$44.50.

Génisses: de qualité ordinaire, $33.25—$39.50.

Veaux de lait: de bonne catégorie, $60-$66.50; moyenne, $50—$59.50; ordinaire, $38-$48.50; veaux pour la reproduction, $32.75-$80.

Prix des porcs lundi: indice 100, $45.70. Porcs à Toronto: 1,348; indice 100, $45.60—$46.10, couramment, $45.60.

Céréales

WINNIPEG (PC)— Une faible activité et des prix mixtes marquaient la fermeture de la Bourse des denrées de Winnipeg mardi.

Le lin gagnait jusqu'à 19 cents par boisseau, mais l'activité y était presque nulle. Le colza gagnait jusqu'à 10 cents.

Le seigle a été pas mal négocié et ses prix ont fluctué entre des hausses et des baisses. A la fermeture, les prix du seigle étaient les uns inchangés, les autres légèrement en baisse.

Le virement lundi a été de 305,000 boisseaux de lin, de 1,250,000 de colza et 1,163,000 de seigle.

CHICAGO (PA) — Un rapport non confirmé selon lequel la bataille a repris au Moyen Orient a fait monter les prix des céréales à venir à la Bourse des denrées de Chicago.

Les blés à venir ont monté de 12 cents, le soya a gagné environ huit cents et le maïs, quatre cents. L'avoine a monté également de quatre cents.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 1-50 mardi à Montréal et y est tombé à $0.97 4-25 et la livre sterling y a monté de 17-50 et atteint $2.26 7-25.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-50 et atteint $1.02 23-25 et la livre sterling a monté de 2-5 et atteint $2.32 9-10.

L'Or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollar par once:

Londres	$162.50
Paris:	$169.45
Francfort:	$163.73
Zurich:	$165.00
Hong Kong:	$160.96
Beyrouth:	$5,253

le kilo.

L'argent

TORONTO (PC — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, mardi en devises américaines, à $5.146 l'once de Troyes.

L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	165.00	165.00	162.90	164.80B
Juil.	170.50	171.30	169.50	171.00B
Oct.	176.70	177.90	176.50	176.50B
Jan.	183.50	183.50	182.75	183.00
Avril	— —	189.60A		

Volume des transactions, lundi: 150.

Obligations

TORONTO (PC) — Une nouvelle émission de Calgary Power Ltd. à été inscrite mardi sur le marché canadien des obligations et elle y a été bien accueillie, mais les prix dans la plupart des secteurs de ce marché sont restés en général inchangés et les transactions ont été relativement peu nombreuses.

Calgary Power a mis en circulation $30 millions d'obligations de 1ère hypothèque à 9 1-8 p.c., dont l'échéance est prévue pour le 1er avril 1994, le prix est de $99 3-4 et le rendement de 9.15 p.c.

Les obligations provinciales ont gagné environ un huitième de point et les autres valeurs sont pour la plupart restées stationnaires.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

Montréal

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada aucun changement; provinces en hausse de 1-8; sociétés en hausse de 1-8.

A court terme: Canada en baisse de 5 cents.

Bénéfices nets

Cassidy's Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $842,000 — $1.03 l'action, au regard de $629,000 — 78 cents.

Domco Industries Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 oct. dernier, $2,697,716, perte, au regard de $6,745,481, perte.

Farmers and Merchants Trust Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $812,000 — 63 cents l'action, au regard de $729,000 — 75 cents.

Jannock Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $8,281,000 — $1.23 l'action, au regard de $6,390,000 — 89 cents.

Kam-Kotia Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $169,000, perte — quatre cents l'action, au regard de $512,000, perte, 12 cents.

Manitou-Barvue Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $684,000, bénéfice — 17 cents l'action, au regard de $28,000, perte — sept cents.

Murritt Photofax Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, $259,000, perte — 19 cents l'action, au regard de $59,000, bénéfice — quatre cents.

Prefac Concrete Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $45,000 — quatre cents l'action, au regard de $242,000 — 24 cents.

Sun Publishing Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $3.65 millions — $4.88 l'action, au regard de $2.84 millions — $3.79.

Turner Valley Holdings Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $122, au regard de $186,802, perte.

Van Ness Industries Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 sept. dernier, $152,000, perte — 12 cents l'action, au regard de $150,000, perte — 12 cents.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture;

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 81.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs .46 à .52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .42 à .43.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .45; pour nourrissage, rouleau ou vaporisation, .41 à .42.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $11.45.

Lait clair en poudre, pour nourrissage, procédé par rouleau, .08 à .08 1-2; procédé par vaporisation, .12 à .13 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .14 1-2 à .21.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, .83.6; A-gros, .81.2; A-moyens, .77.2; A-petits, .64.6; peewee, pas de cote.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .80; A-gros, .78; A-moyens, .74; A-petits, .64; A-peewee, .40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, $4.40 à $4.50 le 50 lbs; N.-B., $0.96 à $1.00 le 10 lbs, $2.60 à $2.65 le 25 lbs, $4.95 à $5.00 le 50 lbs; I.P.E., .96 à $1.00 le 10 lbs, $2.50 à $2.55 le 25 lbs, $4.70 à $4.85 le 50 lbs.

Il y avait 17 nouveaux arrivages.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abitibi	22076	$14½	14¼	14½	
Acklands	1825	$13¼	12⅞	13	
Acklnd 2p	100	$14	14	14	
Acme Gas	5000	13	13	13	
Acres Ltd	9710	$11¾	11½	11½	
Acres wt	1356	125	122	122	− 3
Advocate	4000	160	155	160	+ 2
A.G.F.M	200	300	300	300	
Agnico E	6276	$9¾	9¼	9¼	− ½
Asra Ind	1925	kq $	+		
akaitcho	1000	205	205	205	
Albany	4400	66	64	65	− 3
Alt EG	15000	$7	7	7	
Alta Gas A	8940	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Alcan	8218	$34¼	33¾	34¼	+ ⅜
Algo Cent	2206	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅛
Algoma St	3120	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ⅛
Algonq pr	200	450	450	450	+25
Allarco Dv	1500	$9⅜	9¼	9¼	
Alliance B	900	$10	9⅞	10	+ ¼
Alminex	6100	$7⅛	7	7	− ⅛
Am Larder	500	77	77	77	
Am Eagle	2100	100	100	100	
Am Leduc	z500	8	8	8	
Andres W	1175	$16⅞	16½	16½	− ¼
Anglo-cn	2410	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅜
Ang CT 4½	100	$28	28	28	
Ang U Dev	9700	148	140	140	− 5
Aquitin	17245	$31⅞	30⅜	31½	+1¼
Argus	z10	$19¾	19¾	19¾	
Args 250 p	z10	$31	31	31	
Argus C pr	725	$12¾	12¾	12¾	
Asamera	4000	$12⅛	11⅞	11⅞	− ⅛
Ashland C	1150	$11⅛	10⅜	10⅞	+ ⅛
Asoc Porc	669	185	180	180	− 5
Atco A	1560	$18¾	18⅜	18¾	− ¼
Atlas Yk	1000	19	19	19	+ 2
Avoca M	500	66	66	66	− 2
Bad Boy	900	$7	6⅞	7	+ ⅛
Ballndery	500	135	135	135	
Banister C	600	$16	15⅜	15⅜	− ½
Bankeno	4700	480	465	475	− 5
Bank B C	560	$23	22⅜	22⅜	− ⅜
Bk Mtl	18247	$21	20¾	20¾	− ¼
Bank N S	4545	$41	39¾	39¾	− ¾
B Cdn Nat	2125	$20	19½	20	+ ½
Bartaco	200	120	120	120	+20
Bary Expl	9000	74	74	74	+ 1
Baton B	12500	$5⅞	5⅜	5¾	+ ¼
Bay Mills	800	$10	9⅞	10	
Becker B p	300	390	390	390	− 5
Bell Canad	8925	$44⅜	44⅛	44⅜	+ ¼
Bell A pr	117	$45¼	45¼	45¼	− ⅛
Bell B pr	325	$46½	46¼	46¼	− ½
Bell C pr	600	$30½	30⅜	30½	
Beth Cop	800	$14½	14¼	14¼	− ¼
Big Nama	5000	26	25	26	− ½
Biltmore I	100	325	325	325	+25
Bl Hawk	4500	61	60	61	+ 1
Blkwod A	100	450	450	450	−35
Block Bros	1300	360	360	360	
Bovis Cor	6500	205	198	202	+ 2
Bow Val	11885	$30⅜	29⅛	29⅞	+ ⅜
BP Can	7916	$17⅜	17	17¼	+ ¼
Bralor Res	1005	220	217	220	
Brama	12275	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Brameda	2000	60	59	59	
Brascan A	7790	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
Brenda M	1950	$7½	7⅜	7⅜	
Brdg Tank	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Bright A	100	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
BC Forest	8000	$20½	20	20½	+ ½
BC Sugar A	1375	$24	23½	24	+ ¾
BC Phone	700	$57	56¾	56¾	+ ½
BCPh 1956	z45	$58½	58¼	58¼	
BCPh 5.15	z20	$62½	62½	62½	
BCPh 5¾ p	z10	$68½	68½	68½	
BCP 7.04 p	1150	$23½	23½	23½	+ ¼
Broul R	500	66	66	66	− 2
Bruck A	z50	$12¾	12¾	12¾	
Brunswk	5020	$5½	5⅜	5½	
Budd Auto	930	$9¼	9⅛	9⅛	− ⅛
Budd A w	400	415	410	415	+10
Bulora Cor	2500	255	245	250	+ 1
Burns Fds	300	$15½ C	15⅜	15½	+ ⅜
Cad Dev	1035	$18	17¾	18	+ ½
Cad Dev b p	405	$20	20	20	− ⅛
CAE Ind	700	$10⅞	10⅝	10⅞	
Cal Pow	385	$25	24¾	24¾	− ¼
Calvrt Dle	1400	175	170	170	− 5
Calvert	28000	27½	26	27	+ 1
C Mine	10000	21½	20	20½	− 1
Cambridg	500	$19¾	18⅝	19½	+ 1
Camflo	9450	$18¼	17⅝	18	− ⅛
Cam Chib	1900	$7⅞	7½	7½	− ¼
Camp RL	540	$78	76½	76½	− ½
Campau A	1000	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Campu 7p	300	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Can Cem L	2084	$14½	14¼	14¼	+ ¼
C Geother	4000	192	181	181	− 9
Can Malt A	280	$30	30	30	
C Nor West	4200	$8⅛	7⅞	8	− ⅛
Can Perm	1175	$20¼	20	20¼	+ ¼
C Safway p	z75	$81¼	81¼	81¼	
CS Pete	16075	$5¾	5¼	5¾	+ ⅜
C Tung	3700	380	375	375	− 5
C Bonanza	9100	144	140	141	+ 1
C Cablesy	450	$15¾	15¾	15¾	− ⅛
C Cable w	z20	275	275	275	
Cdn Can A	350	$9½	9½	9½	+ ⅛
Cdn Cel	9830	$7⅜	7⅜	7½	+ ¼
CC Man A	200	$25	25	25	
C Curtis	3500	64	64	64	− 1
C Equty	27150	$21¼	20	21	+ 1
C Ex Gas	5400	330	320	325	
CGE pr	z5	$26¾	26¾	26¾	
C Homestd	2800	$6⅞	6¾	6¾	− ¼
C Hydr	1200	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
C Im B	13125	$30⅞	30⅛	30¾	+ ⅛
CIGO	15709	$10	9¾	10	+ ¼
CIL	1938	$20¼	20	20¼	+ ¼
C Int Pow	450	$13	13	13	+ ⅛
C Lencour	3000	17	16	17	+ 1
C Manoir	5400	390	390	390	+10
C Mal	13050	53	49	49	− 1
C Marconi	1900	390	365	390	+30
C Memoial	200	285	285	285	
C Ocdental	2550	$13⅜	13⅛	13¼	− ⅛
CP Inve	1580	$18	17⅞	17⅞	
CP Inve pr	525	$36	35¾	36	+ ⅜
CPIn w	20325	390	385	385	
CP Ltd	33570	$17¾	17¼	17½	+ ⅛
CPL A p	540	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
C Reserve	100	460	460	460	
Cdn Sup O	511	$56⅛	56⅛	56⅛	+ ⅞
Cdn Tire	150	$42½	42½	42½	
C Ti A	39195	$42¼	41	41¼	− ¾
C Utilties	505	$10½	10⅜	10⅜	
C Util $1.25	345	$21¼	21¼	21¼	
C Util w	1002	281	281	281	−14
C Vickers	200	$17½	17⅜	17⅜	− ⅛
Candel Oil	436	$10¾	10¾	10¾	
Canron	1250	$23	23	23	
Capit Div	z200	30	30	30	
Cara	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Carl OK	6780	380	370	370	− 5
Carl OK B p	150	$28½	28½	28½	− ¼
Carma D	800	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Cassiar	685	$11¼	11¼	11¼	
Cassidy L	310	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Cassidy p	100	$9	9	9	+ ⅜
CC Yachts	600	390	390	390	
Celane	10250	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Cent Pat	200	124	124	124	
Chmly	64400	295	277	291	+13
Chesvl	143200	22	18	21½	+3½
Chib-K	48500	30	28	30	+2½
Chimo	500	110	110	110	− 5
Chrysler	4216	$19⅛	18¾	18⅞	− ⅛
CHUM B	300	$8½	8½	8½	− ⅛
Clarcan	644	$5½	5¼	5¼	
Coch W	15700	212	205	206	− 9
CWill r	51338	14½	12	12½	−1½
Cckfield	175	$5⅛	5⅛	5⅛	
Coin Lake	1300	28	28	28	+ 2
Coldstm	z34	280	280	280	
Coles Book	325	$6⅜	6¼	6¼	− ¼
Compro	200	275	275	275	+25
Comb Met	1000	13	13	13	
Cominco	8845	$33⅜	32⅞	33¼	+ ¼
Com Cap	300	245	240	245	+10
C Holiday I	840	$8	7⅞	7⅞	− ½
Computel	250	$6	6	6	
Comtech	1000	325	325	325	
Conduit A	1300	475	450	470	− 5
Coniagas	3200	175	175	175	− 5
C Bath	11355	$29¼	28½	29¼	+ 1
C Bath w	12950	215	200	215	+10
C Bath 68 w	1315	$15¾	15½	15¾	+ ¼
C Bldg	33500	365	345	365	+20
Con Fardy	3400	150	144	144	− 1
C Durham	6500	82	80	80	
C Mrsn	14800	250	236	242	− 6
Cons Pipe	z150	290	280	290	
Cons Pr	77200	180	160	175	+18
C Rambler	1000	305	305	305	− 5
Con Textle	900	445	425	445	+30
Con Distrb	4700	$12⅝	12½	12⅝	+ ¼
Cons Gas	3943	$18	17⅞	18	
Con Gas B	100	$71	71	71	
Con Glass	100	$8¾	8¾	8¾	
Conwest	200	$5¼	5	5	− ½
Cooper C	300	$8	7¾	7¾	− ¼
Cop Fields	1000	155	155	155	
Cornat Ind	2635	490	480	490	+ 5
Cornat pr	300	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅜
Coseka R	900	230	226	230	+ 4
Costailn R	1475	$9⅜	9	9	− ½
Costin R w	520	415	390	405	+25
Courvan	6750	20	18	20	+1½
Craigmt	3725	$6	5⅞	5⅞	
Crain R L	1175	$9⅛	8½	9⅛	+ ⅜
Crestbrk	1600	$10	9¾	10	+ ¼
Cstland	4000	18½	18	18	− 2
Crush Intl	5650	$10⅛	10	10⅛	
Cuvier M	1300	265	255	260	+ 5
D & G					
Dale R	z4	$8¾	8¾	8¾	
Dale-R pr	3500	$7½	7½	7½	+ ⅛
Daon Dev	3115	$11¼	11	11⅛	+ ⅜
D Aragon	3000	19	18½	18½	+ ½
Decca R	3180	$5⅛	490	5⅛	+ ⅛
D Eldona	4000	46	45	45	
Delta Ben	100	195	195	195	− 5
Denison	2395	$49¾	49½	49½	− ½
Dicknsn	3987	$8⅜	8	8¼	+ ¼
Discovry	1450	153	153	153	− 2
Distl Seag	3590	$45⅜	45	45¼	+ ⅛
Doman I	1450	$8½	8½	8½	
Dome	2118	$154	152	153½	+1½
Dome Pete	2200	$43	42¾	43	− ¼
D Bridge	400	$42½	42½	42½	
D Citrus	400	$6½	6¼	6¼	
D Explo	90900	53	50	52	
Dofasco	8380	$33⅛	32⅜	32⅜	− ¼
Dofasco p	z50	$66	66	66	
Dom Store	2959	$14¾	14½	14⅜	
D Textle	1900	$10⅜	10¼	10⅜	− ⅛
D Textile p	z3	$101	101	101	
Domtar	17246	$28	27¼	27⅞	+ ⅜
Domtar pr	220	$14	13⅞	13⅞	+ ⅜
Donlee M	z65	425	425	425	
Dover Ind	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
DRG Ltd A	100	$7½	7½	7½	
Dr Mc C A	800	$18	17¾	18	
Dunde Pal	1333	38	38	38	
Dunraie	z17	23	23	23	
Du Pont	866	$28½	28	28½	+ ⅛
Dylex L A	2950	$6¾	6⅜	6⅜	+ ⅛
Dynsty	10770	$10½	9⅞	10¼	+ ¼
Estn Prov	250	450	450	450	
East Mal	2030	$8½	8¼	8⅜	− ⅛
East Sull	4700	335	325	330	+10
Econ Inv	177	$15	15	15	
Eddy Mtch	z25	$18	17½	18	
E-L Fin	840	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜
E-L Fin w	1035	220	220	220	+25
Electro ltd	1950	$8½	8⅜	8⅜	
Elks Stors	100	$11¾	11¾	11¾	− ¾
Emco	11000	$6½	6½	6½	
Exquisite	515	200	200	200	− 5
Exquite pr	100	$7	7	7	+ ⅜
Extndcar	6900	$9	8¾	8⅞	+ ¼
Fairview	2000	$26	24¾	26	+1⅜
Falco C	10300	$12½	12⅜	12⅜	
Falcon	1515	$65	64½	64½	− ½
Farm Mer	200	$5½	5⅜	5⅜	
Fed Ind Ltd	2900	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Fed Pion	129	$23	23	23	
Fed Pion P	2249	$92	92	92	
Fidelty M S	600	$8	8	8	− ¼
Fields S	300	$17	17	17	+ ¼
Finning T	700	$11½	11½	11½	
F City Fin	2610	$11⅛	11⅛	11⅛	
F City F wt	1600	$6¾	6¾	6¾	− ¼
Foodcrp Lt	3100	150	145	145	
Foodx S	16500	$5½	495	5½	+ ⅛
Ford Cnda	100	$85	85	85	
F Seasons	1600	$6	5⅜	6	
F Sea A pr	250	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
F Season w	z40	255	255	255	
Frobex	2664	32	32	32	
Fruehauf	400	$10	10	10	+ ½
Gaz Metr	700	$6½	6⅜	6⅜	
Gaz 5½ p	100	$65	65	65	
Gen Baker	350	360	360	360	+10
Gen Distrb	1910	$10	9½	10	+ ½
GMC	440	$51½	51¼	51¼	+ ¾
Genstar L	8367	$19⅜	19½	19⅜	+ ⅛
Gnstar L w	4000	$6½	6¼	6½	+ ⅜
Gt Mas	27225	170	152	170	+19
Giant Yk	z8	$19¼	19¼	19¼	
Gibraltar	900	$10¾	10½	10½	− ⅛
Gold Crest	600	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
Goldund M	3900	100	95	95	− 5
Goodyer	100	$16¾	16¾	16¾	
Graft G	1775	$27	26½	27	+ ½
Granduc	2500	298	295	295	
Gt COilsds	360	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅛
GL Nickl	1000	269	261	261	− 4
GL Paper	1721	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
GL Pap w	650	$8½	8¼	8½	+ ⅛
GN Capital	1000	$7!	7¾	7⅞	− ⅛
Gr Plains	600	$29¾	29⅛	29½	+ ⅛
Gt West S	3300	420	405	410	−10
G West wt	1200	126	125	125	
Greb I B	250	$12½	12½	12½	+ ⅛
Greyhnd C	z300	70	70	70	
Greyhnd	666	$16½	16½	16½	
Guar Trst	209	$10⅞	10¾	10⅞	− ⅛
Guard Cap	100	485	485	485	−15
Gulf C	10204	$36	35¾	35¾	
Gulfstrem	3200	137	132	132	− 3
H & L					
Halifax D	165	230	230	230	+ 5
Hambro C	950	390	385	390	
H Group	300	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
Ham Tr	z20	$10⅜	10⅜	10⅜	
Hardee	520	115	115	115	
Hard Crp A	1201	$7	6⅞	7	
Hard Crp C	526	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Harlequin	100	$14	14	14	
Harris J S	1250	$9⅜	9½	9⅜	
HWood B	1000	90	88	90	+ 4
Haw S	10360	$7½	7⅛	7¼	
Hedway C	300	455	455	455	
Homco Ind	600	470	455	455	+15
Home A	1840	$54	53¾	54	+ ⅛
Home B	2200	$49¼	49¼	49¼	− ⅜
Horne Pit	200	375	375	375	−15
Huston	34100	294	266	290	+24
Huds Bay	5772	$27	26¾	27	+ ⅛
Hudson	16243	$19	18⅜	19	+ ½
HB Oil Gas	1557	$44½	44¼	44¼	− ¾
HB Oil G pr	z20	$49½	49½	49½	
H D C L pr	z60	$11¼	11¼	11¼	
Huron Erl	300	$29	29	29	
Husky	17275	$23¼	22⅜	22⅜	− ¼
Husky A pr	100	$41½	41½	41½	
Husky B pr	200	$40½	40½	40½	− ½
Husky D w	900	$7	7	7	+ ⅜
Husky E w	600	$10⅛	10	10	
Hydrd	21980	80	76	80	+ 2
Hy's Ltd	100	375	375	375	
IAC	1510	$19⅜	19¼	19⅜	− ⅛
IAC wt	500	$6¾	6¾	6¾	− ¼
Imasco	2215	$32½	32¼	32½	+ ¼
Imp Gen	100	$5	5	5	− ½
Imp O	16670	$40⅛	39⅜	40	+ ⅜
Indal Can	1200	$12½	12⅜	12½	
Indusmin	423	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅜
Ind Adhes	100	$13½	13½	13½	+ ⅛
Inland Gas	1313	$9¾	9⅜	9¾	
Inter-City	600	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Inter C B w	300	380	380	380	
Intrmetco	500	475	475	475	
IBM	312	$240	238	238	+ 3
Int Mogul	400	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
I Mogul A	200	$17	16¾	16¾	+ ⅜
Inco	19147	$37⅛	37⅜	37⅜	− ¼
Int Obaska	7000	41½	40½	41½	
Interpool	3050	$15⅛	14¾	15⅛	+ ⅛
Int Div	z30	240	240	240	
Intpr Pipe	5125	$21⅜	21⅜	21⅜	− ⅛
Int Pipe w	2926	$7	6¾	6⅞	− ⅛
Ipsco	2077	$17	16½	16¾	+ ¼
Inter Tech	1000	27	27	27	+ 1
Inv Group	200	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅛
Inv Grp A	2200	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Inv Grp 5 p	550	$19½	19	19	− ½
Irwin T A	600	290	290	290	−10
Island Tel	300	$9	9	9	− ⅛
Iso	200	200	200	200	
ITL Ind	900	300	295	295	
IU Intl	13602	$20⅛	19⅜	19¾	− ¼
Ivaco Ind	200	$11¾	11¾	11¾	
Jannock	3763	$7	6⅝	7	+ ¼
Jannock D	z37	$6¼	6¼	6¼	
Jannock A	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Jannock B	437	$13¼	13¼	13¼	− ⅛
Joliet	600	23	23	23	− 2
Jonsm	25000	8	8	8	− ½
Jorex Ltd	6000	73	71	71	− 2
Joutel	900	50	50	50	
Kaiser Re	7350	345	330	340	+ 5
Kaiser We	6500	140	131	135	− 5
Kam Kotia	7000	78	74	78	− 2
Kaps Tran	2810	465	450	450	−20
Keen Ind	125	$9¾	9¾	9¾	− ⅛
Keeprite B	200	$10	10	10	+ ⅛
Kelly D A	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Kelsey H	500	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Kenting	185	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Kerr Add	3057	$15	14¾	15	
K Anacon	1000	33	31	31	− 2
Kilembe	3000	185	185	185	+10
KT Mining	z500	9½	9½	9½	
Koffler	100	$5⅝	5⅝	5⅝	− ¼
Koffler A p	120	$8⅜	8⅜	8⅜	
Koffler w	900	200	190	191	− 4
K-Tel Intl	100	400	400	400	+50
Labatt A	2587	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
Labatt A p	1792	$23½	23⅜	23⅜	
Lab Min	200	$39½	39½	39½	+ ½
Lacanex	2000	105	101	105	
Lacanex w	500	25	25	25	− 1
Lacroix I	1800	$6	6	6	+ ⅛
Laidlaw T	4135	$8¾	8½	8¾	
Lailaw A p	100	$25	25	25	− 1
Lakehead	2000	15	15	15	− 1
LOnt Cem	2650	435	430	435	+ 5
L Shore	333	$6⅛	6⅛	6⅛	
Lamb M A	5000	166	166	166	+26
Laura Sec	z31	465	465	465	
Laurasia	3000	74	72	74	
Lau Fin	531	$11½	11½	11½	
Lau Fn 6¼	100	$17	17	17	+1¼
Lau F 2.00	300	$24	23¾	24	− ¼
Leigh Inst	1400	395	390	390	
Leons Frn	100	$8¼	8¼	8¼	− ¼
Levy A pr	900	$6¼	6¼	6¼	
LL Lac	2400	325	310	310	−10
Lob Co A	2055	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Lob Co B	2050	$6¾	6⅜	6¾	+ ¼
Lob Co pr	z25	$28	28	28	
Lob Ltd Bp	z87	$18	18	18	
Lochiel	9250	284	275	284	+13
Lost River	1100	325	325	325	
Lytton M	3400	155	150	150	
M à O					
Maclarn A	800	$29	29	29	
Maclarn B	650	$29⅛	29	29	
Mclan H A	2000	$9	9	9	
MH Cable	150	$12½	12½	12½	+ ¼
MB Ltd	7253	$32¾	32⅛	32¾	+ ¼
Madlin	11247	$5½	5¼	5¼	− ⅛
Madsen	5350	270	261	265	
Magna Int	332	$11⅛	11	11	
Magnason	9450	$5½	5⅛	5½	+ ¼
Magnt	20500	71	70	70	− 1
Maher	100	$30	30	30	− 2
Maisilin I	350	$6¾	6¾	6¾	+ ¾
Major H	14899	400	375	400	+15
Malartic	1400	225	215	215	−10
Man Ba	10740	180	168	175	+ 1
M Lf Mills	3075	$25	24¼	24½	+ ½
Marcana	1000	21	21	21	+ 1
Maritime	360	$18½	18½	18½	
Markel F	100	$6	6	6	
Martin	2000	52	51	51	− 1
Mas F	14795	$20¼	19¾	20	− ⅛
Matchan	9000	18½	18	18½	
Mattgmi	1450	$34½	34¼	34½	
M Adam	30200	50	44	47	+ 3
McGraw H	100	440	440	440	
Mc Intyre	1220	$58½	58	58½	+1¼
McLaghin	378	$22¼	22	22	
McLagnw	1460	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Melchers	550	$5¾	5¾	5¾	
Melton R E	1750	430	425	430	+ 5
Melton A w	6900	280	270	280	+15
Mentor	5300	264	260	260	
MEPC	476	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
MEPC p	z75	$17⅜	17⅜	17⅜	
MEPC w	2675	410	400	410	+10
Mercantil	1520	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ⅛
Merland E	700	210	210	210	− 5
Met Stores	1500	$15½	15¼	15½	− ½
Met Trust	z22	$22¾	22¾	22¾	
Microsyst	1067	$8¼	7⅞	8	− ⅛
Micrsys w	200	380	370	370	
Midcon	z200	65	65	65	
Milt Group	150	295	295	295	
Mindamr	933	400	390	390	−15
MLW Wor	715	$17½	17	17	+ ⅜
Moffat	100	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅛
Molson A	1942	$23½	23½	23½	+ ¼
Molson B	500	$22½	22⅜	22½	+ ¼
Molson C	1600	$22½	22¼	22½	+ ¼
Mon Inv	200	$9¼	9¼	9¼	− ⅜
Mon Inv w	z100	265	240	240	
Monarc W	200	225	225	225	−10
Monenco	165	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
Moneta P	z100	65	65	65	
Montrey A	7000	25	24	24	− 1
Mtl Trust	z50	$16⅞	16⅞	16⅞	
Moore	5430	$51½	50⅜	50⅜	− ¾
Morse A	z25	$18½	18½	18½	
Morse pr	z40	$38½	38½	38½	
Morse B pr	z50	$34½	34½	34½	
Mt Wright	1000	19	19	19	
MTS Inter	6500	41	41	41	
Multi	26700	89	82	84	− 3
Multi Acc	957	$5⅜	5⅛	5⅛	− ¼
NaChr	24370	$8¾	8⅜	8¾	+ ¼
Nat Drug	100	$6¼	6¼	6¼	
Nat Groc p	125	$23¾	23¾	23¾	+ 1
N Hees Ent	1000	297	290	293	− 4
Nat Pete	800	41	41	41	+ 3
Nat Trust	800	$18	18	18	
N B Cook	550	260	255	260	+10
NBU Mine	4600	410	395	400	−10
Neonex	3025	245	245	245	
New Ath	3075	32	29	29	− 4
NB Tel	2628	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
New Cal	7000	32	29	30	
Newconx	300	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
N Gvue	37000	21	17½	21	+

Le bill modifiant la loi sur l'expansion des exportations a été déposé, aux Communes

OTTAWA (PC) — Les sommes consacrées aux prêts et garanties à long terme ainsi qu'à l'assurance des crédits à l'exportation seront portées respectivement à $5.1 milliards et $1.5 milliard en vertu d'un projet de loi déposé hier aux Communes par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Le bill, qui modifie la loi sur l'expansion des exportations, propose également de porter de $125 millions à $400 millions le capital-actions autorisé de la Société d'expansion des exportations et de $500 millions à $750 millions le montant maximum de la responsabilité éventuelle de la Société, en vertu d'articles de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Présentement, les montants utilisés à des fins de prêts et de garanties ne peuvent excéder $1.95 milliard.

Selon le projet de loi, du montant de $5.1 milliards destinés aux besoins de financement, $4.25 milliards seront assurés par la Société et $850 millions par le gouvernement.

La Société pour l'expansion des exportations est une société de la Couronne mise sur pied en 1969 afin de développer les exportations.

Elle accorde des prêts à long terme aux acheteurs étrangers d'équipement et de service canadiens importants à des termes et conditions capables de rivaliser avec ceux des autres grands pays commerçants.

Cet organisme assure également les entreprises canadiennes contre le non-paiement de leurs biens et services vendus à l'étranger.

En 1973, la Société a accordé environ $500 millions en financement à l'exportation alors qu'elle en accordait moins de $100 millions en 1969.

Cette année, on s'attend qu'elle consacre environ un milliard de dollars au financement à long terme.

Le bill prévoit également de hausser de $450 millions à $850 millions le montant maximum de la responsabilité des clients étrangers envers la Société

OTTAWA EN BREF

MESDAMES, ATTENTION A CES SECHOIRS

OTTAWA (PC) — J. W. Black, directeur de la division des produits dangereux au ministère des Affaires des consommateurs, parle de ces séchoirs de fabrication étrangère qu'une société canadienne a distribués aux alentours de la dernière fête de Noël, des sèche-cheveux qui avaient de défectuosités électriques et pouvaient brûler les femmes qui s'en servaient. Il dit qu'ils se sont vendus si rapidement qu'une campagne destinée à mettre en garde les acheteuses n'a été qu'un succès partiel. Il déclare qu'aux termes de la loi actuelle le gouvernement ne peut saisir de tels produits et que le gouvernement demandera peut-être au Parlement avant longtemps de mieux protéger les Canadiens contre les appareils électriques dangereux.

DES DENTS A LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRIX

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré mardi aux Communes que le gouvernement étudie diverses propositions dont l'objet est de rendre plus efficace la Commission de surveillance des prix et que du nouveau devrait être annoncé à ce sujet avant longtemps.

L'AIDE AUX GUERILLEROS

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, dira mardi prochain ce que le gouvernement canadien entend faire exactement pour venir en aide aux guérilleros africains qui luttent contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud, en Rhodésie et en Afrique portugaise. Il exclut au départ toute aide militaire. L'aide serait de nature humanitaire.

LES PERTES DE POISSONS

OTTAWA (PC) — Chaque année, des millions de livres de poisson doivent être jetées au Canada, parce qu'il s'agit de poisson de mauvaise qualité et le ministre des Pêches commerciales, Jack Davis, dit qu'il entend remédier à cette situation. Une grande quantité de poisson deviendrait avariée dans les chalutiers. Le gouvernement, a dit M. Davis, veut que les chalutiers disposent de tout ce qui est nécessaire à la conservation du poisson.

FONCTIONNAIRES MECONTENTS

OTTAWA (PC) — Les fonctionnaires fédéraux membres du groupe de l'administration financière ont rejeté un projet de convention de travail qui prévoit pour eux des hausses de traitement variant entre 14 et 15.5 p.c. Le traitement de ces fonctionnaires varie présentement entre $5,100 et $25,000 par année.

LE PREMIER MINISTRE DE JAMAIQUE CHEZ TRUDEAU

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de Jamaïque, Norman Manley, a conféré mardi à Ottawa avec le premier ministre Trudeau. Il sera à Washington au cours de la journée de mercredi.

APRES L'ARABIE, L'IRAK

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré mardi aux Communes que le gouvernement négocie avec l'Irak pour l'établissement d'une ambassade du Canada dans ce pays. La veille, il avait annoncé qu'une entente avait été conclue pour l'établissement d'une ambassade du Canada en Arabie saoudite.

LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

OTTAWA (PC) — Devant l'augmentation du coût de l'éducation, le gouvernement fédéral est obligé de réduire le nombre de cours de formation de la main-d'oeuvre auxquels il participe financièrement avec les gouvernements provinciaux, a annoncé mardi aux Communes le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Robert Andras.

LA SOCIETE ROYALE OU LE CONSEIL DES INGENIEURS?

OTTAWA (PC) — La Société royale du Canada prie le gouvernement de lui donner l'entière responsabilité de la création et du maintien de relations avec les organismes privés étrangers qui sont voués au progrès des sciences en général et du génie en particulier. Mais le Conseil canadien des ingénieurs, qui représente 75,000 ingénieurs, ne veut pas qu'il en soit ainsi. Il dit que la Société royale compte trop peu d'ingénieurs et il ajoute qu'elle n'a pas l'appui des scientifiques.

Woolworth

114, RACINE EST
CHICOUTIMI

CARNAVAL des animaux

LES 14-15 et 16 MARS

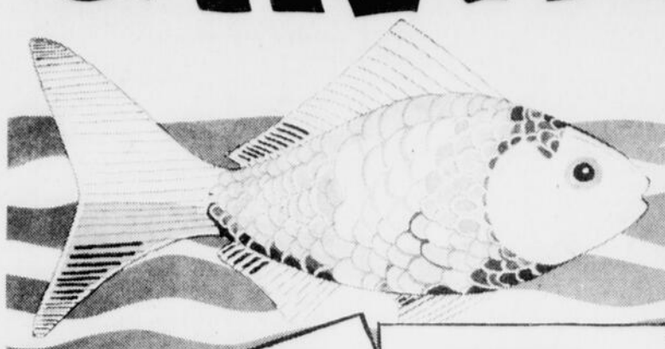

GRATUIT

POISSON ROUGE

durant le "Carnaval des animaux" Woolworth offre un poisson rouge à chaque enfant accompagné d'un adulte.

POUR POISSONS ROUGES

Cet ensemble comprend: la nourriture, gravier et conditionneur pour l'eau. .99 la boite

A

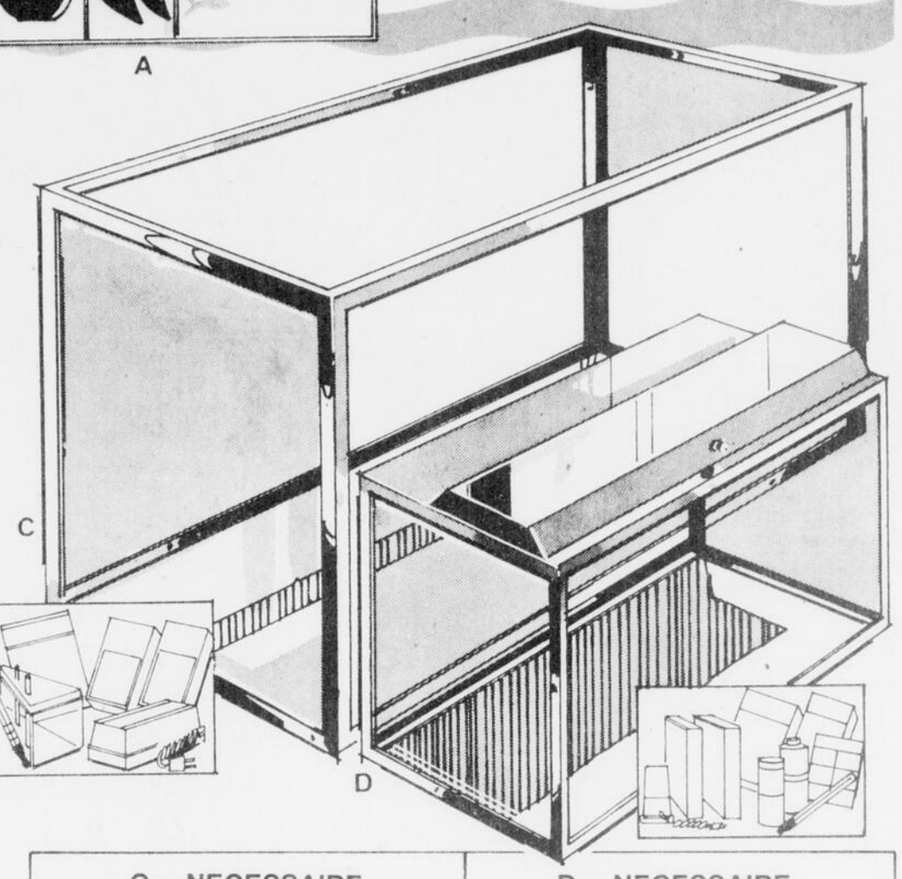

B BOCAL

pour poissons rouges. Contenant 2 pintes.

.99

AUSSI
disponible celui de 1 gallon.
$1.99

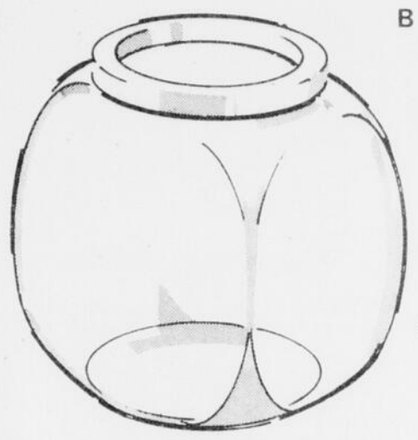

C

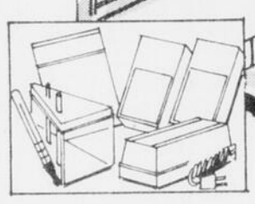

D

C— NECESSAIRE *"Senior"* D'AQUARIUM

L'ensemble comprend: aquarium en acier inoxydable de 10 gallons, réflecteur 20", pompe à vibrateur, filtreur, tube aérien, nourriture, laine de verre, charbon de bois, thermomètre flottant et livret de soins des poissons tropicaux.

$26.88 l'ensemble

D— NECESSAIRE *"Junior"* D'AQUARIUM

Comprenant: aquarium en acier inoxydable de 5 1/2 gallons, pompe à vibrateur, tube aérien de 5', filtre, nourriture, charbon de bois, laine de verre et livret de soins pour poissons tropicaux.

$14.88 l'ensemble

E

LITIERE POUR CHAT

"Kitti Tissu" a pour but de vous aider à dompter votre chat. Inodore, format économique 10 lb.

2 sacs $1.99

GARDEZ VOTRE CHIEN HEUREUX et en SANTE

Donnez un traitement spécial à votre chien. Tout en s'amusant, il gardera ses dents en santé.

F— Os de 10 1/2"

$1.98 ch.

G— 2 os de 4 1/2".

.99

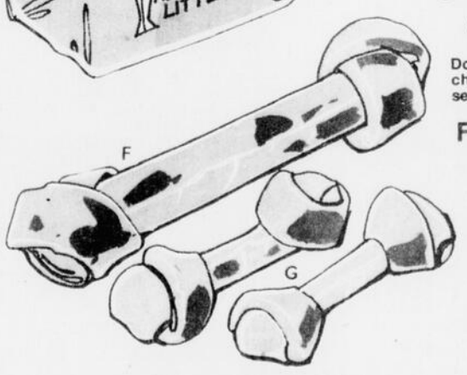

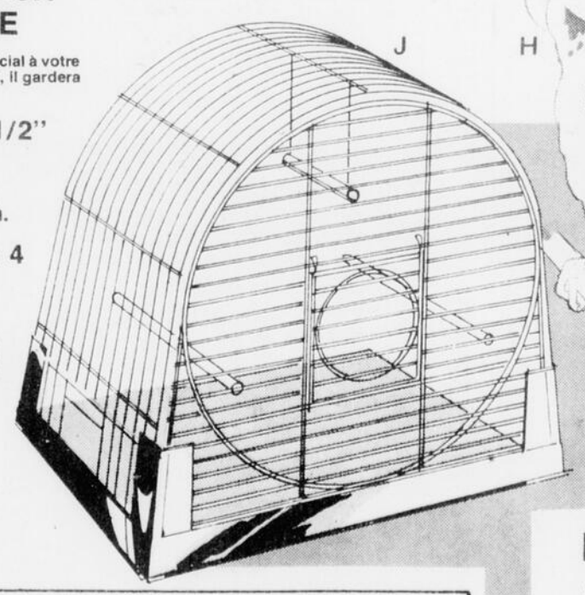

J

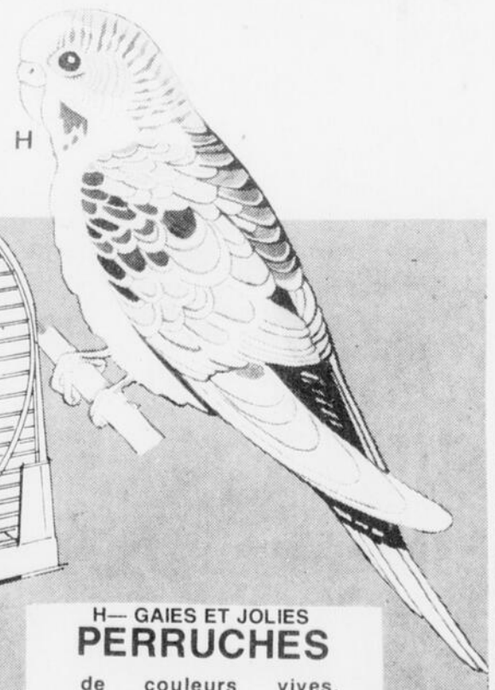

H

H— GAIES ET JOLIES PERRUCHES

de couleurs vives. Apprenez-leur à parler.

$4.44

NON ILLUSTRE

BEBE HAMSTER

Ces charmants petits animaux font d'affectueux compagnons pour toute la famille, petits et grands.

.99 chacun

CAGE CHROMEE

pour hamsters, avec roue, plate-forme, bouteille, double fond tiroir, porte blocable et tiroir.

$6.66

COCHONS D'INDE $5.99

Ass. de poissons tropicaux

tels que: Guppies, Mollies, Tuxedo Swards, Tetras et le Catfish.

J— CAGE D'OISEAUX

Cage en zinc chromé, complet avec abreuvoir, perchoir et balançoire. Dimensions: 13 1/2" x 9 1/2" x 12 5/8".

$7.77 chacune

K— CAGE ENTIEREMENT CHROMEE

La Cage "GenyKage" sera un heureux foyer pour vos oiseaux. Complet avec mangeoire et abreuvoir, perchoir et balançoire. Dimensions: 18" x 9 3/4" x 13 3/4" de hauteur.

$22.99 chacune

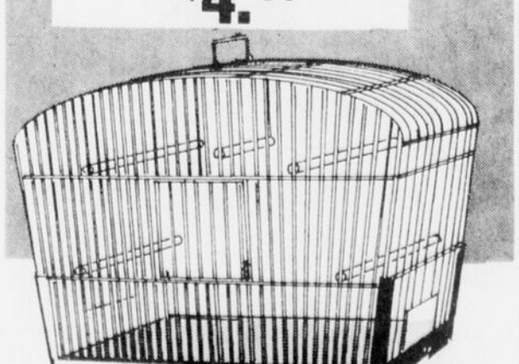

K

Woolco MAGASINS A RAYON DEPARTMENT STORES

Woolworth CREDIT CARD CARTE DE CREDIT Chargezle

Woolworth ...pour la femme sage et avisée.

UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

Chez Steinberg, vous économisez à l'année sur le total de votre commande.

STEINBERG

ACHATS BONIS doubles économies

COMPAREZ

MIEL KRAFT LIQUIDE OU BARATTÉ	POT 2 LB	1.79
SHORTENING VÉGÉTAL MONARCH	POT 1 LB	.49
LAIT EN POUDRE INSTANTANÉ CARNATION	BTE 3 LB	1.45
EGG ROLLS CONGELÉS WONG WING	POT 12 OZ	.69
JUS D'ORANGE CONGELÉ HONEY DEW	BTE 12½ OZ	.44
MARMELADE GOOD MORNING, SHIRRIFF	POT 24 OZ	.70
PÂTÉ DE FOIE GRAS CORDON BLEU	BTE 3 OZ	.25
CAFÉ MOULU RED ROSE	SAC 1 LB	1.05
DÉTERSIF EN POUDRE DRIVE	BTE GÉANTE	1.97

produits populaires

COMPAREZ

SALADE PARIS PÂTÉ POULET, JAMBON OU OEUFS	BTE 6 OZ	.75
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ BOCAL 10 OZ...2.09	BOCAL 6 OZ	1.45
MACARONI CATELLI COUPÉ, SPAGHETTI OU SPAGHETTINI	BTE 16 OZ	.38
ALIMENTS POUR CHATS PUSS'N BOOTS	BTE 15 OZ	.21
ALIMENTS POUR CHIENS AU BOEUF TOP CHOICE (FROMAGE 72 OZ...	PQT 72 OZ	1.89
DÉTERSIF BREEZE BLEU	BTE GÉANTE	1.04
TISSUS FACIAUX 2 ÉPAISSEURS, SCOTTIES	BTE DE 200	.45
PLEDGE ORDINAIRE OU CITRON	BTE 12 OZ	1.67
PAPIER DE TOILETTE DELUXE WHITE SWAN	PQT 2 ROUL.	.45

tous les jours

COMPAREZ

CHOUCROÛTE LIBBY'S	BTE 28 OZ	.39
LASAGNES CHEF BOY AR DEE	BTE 15 OZ	.49
CUP-A-SOUP POULET ET NOUILLES LIPTON	PQT 1¾ OZ	.44
BEURRE D'ARACHIDES YORK	POT 1 LB EN PLASTIQUE	.71
THON EN MOITIES BAYVIEW	7 OZ.	.69
POIS VERTS EN MOITIÉS AVION	SAC 1 LB	.64
SAUCE À LA VIANDE CATELLI POUR SPAGHETTI	BTE 14 OZ	.39
HARICOTS VERTS COUPE DIAGONALE GREEN GIANT	BTE 14 OZ	.29
ACCENT	PQT 4 OZ	1.03

tous les jours

COMPAREZ

SHORTENING DOMESTIC	PQT 2½ LB	1.32
FROMAGE COLORÉ P'TIT QUÉBEC	PQT 16 OZ	1.21
SALADE DE FRUITS KRAFT	POT 16 OZ	.61
MÉLANGES À GÂTEAUX MONARCH	PQT 9.8 OZ	.31
SIROP DE TABLE AUNT JEMIMA	BOUT. 16 OZ	.45
MIEL LIQUIDE BEE MAID	POT 16 OZ	.99
FARINE FIVE ROSES	PQT 7 LBS	1.16
JUS DE TOMATES ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE	BTE 48 OZ	.39
COMPOTE DE POMMES ORCHARD KING, CANADA DE FANTAISIE	BTE 19 OZ	.34

tous les jours

COMPAREZ

MAÏS EN CRÈME ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE	BTE 19 OZ	.29
TOMATES ENTIÈRES ORCHARD KING CANADA DE CHOIX	BTE 28 OZ	.38
FIXATIF À CHEVEUX MISS BRECK	BTE 8 OZ	.77
SACS À SANDWICH GLAD (POT DE 100 .74)	PQT DE 50	.43
NETTOYEUR DUTCH	BTE 14 OZ	.27
SEL DE FRUITS ENO'S	BOUT. RÉG.	.87
FIXATIF À CHEVEUX BRYLCREEM	TUBE 4.3 OZ.	1.02
LINIMENT MINARDS	BOUT. 2¼ OZ	.73
DÉTERSIF LIQUIDE LUX	BOUT. 24 OZ	.67

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE
PEPSI-COLA
12 BOUT. 10 OZ. 1.19

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE
FROMAGE TRANCHÉ
CANADIEN, KRAFT
PQT 1 LB 1.05

TOUS LES JOURS
JUS D'ORANGE
CONCENTRÉ, STEINBERG
POT 64 OZ .77

TOUS LES JOURS
DÉTERSIF en POUDRE
STEINBERG
SAC 5 LB 1.09

TOUS LES JOURS
TISSUS FACIAUX
2 ÉPAISSEURS, ÉLÉGANT
COULEURS VARIÉES
BTE DE 200 .41

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

RÔTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE .99 LA LB

RÔTI DE CÔTES CROISÉES 1.19 LA LB

ÉPAULE DE PORC FUMÉ GENRE PICNIC .77 LA LB

DINDES BUTTERBALL CONGELÉES, BADIGEONNÉES 12 À 16 LB, SWIFT PREMIUM .89 LA LB

BACON TRANCHÉ SANS COUENNE

STEINBERG	PQT 1 LB	.94
MAPLE LEAF	PQT 1 LB	1.08
SWIFT PREMIUM	PQT 1 LB	1.01

BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB	1.69
RÔTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB	1.69
BOEUF HACHÉ FRAIS	LA LB	1.09
JARRET DE PORC CONGELÉ ET CHARNU	LA LB	.59
SAUCISSES fumées sans peau Swift Premium — PQT 2LB		1.51
GIGOT D'AGNEAU ENTIER, CONGELÉ, DE NOUVELLE-ZÉLANDE	LA LB	1.29
LONGES DE PORC MAIGRES, FRAÎCHES, BOUT DES CÔTES, ENV 3 LB	LA LB	.79
FOIE DE PORC TRANCHÉ ET CONGELÉ	LA LB	.61
SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU STEINBERG	PQT 1 LB	.95
TOURTIÈRE FRAÎCHE STEINBERG	PQT 16 OZ	1.07
POULET PRESSÉ, TRANCHÉ HYGRADE, VIANDE ET OLIVES, PIMENTS ET CORNICHONS	PQT 6 OZ	.39
FILET DE TURBOT I.Q.F.	LA LB	.89
BÂTONNETS DE GOBERGE HIGH LINER	PQT 24 OZ	1.41
FILET DE PERCHE	PQT 5 LB	3.79

pâtisseries

TARTE AUX RAISINS STEINBERG 24 OZ 8" CH. .66

BEIGNES AU SUCRE STEINBERG PQT DE 12 .38

GÂTEAU ÉTAGÉ AU CHOCOLAT FUDGE STEINBERG	16 oz	.66
ROULÉ AU CHOCOLAT OU AUX FRAMBOISES STEINBERG	10 OZ	.47
BRIOCHES DU CARÊME STEINBERG	PQT DE 8	.59
POUDING-CHÔMEUR STEINBERG	13 OZ	.49
GÂTEAUX AUX DATTES STEINBERG	14 OZ	.39

articles divers

VAISSELLE

TASSES ET SOUCOUPES 79¢ CH. | BOLS À SOUPE 89¢ CH.

ÉPONGE DE RECHANGE POUR VADROUILLE PQT DE 2 1.29

fruits et légumes

BANANES CABANITA PETITES SAC EN POLY LA LB .11

POMMES DE TERRE DU QUÉBEC CANADA NO 1 (SE CONSERVENT EN HIVER) SAC 10 LB 1.07

TOMATES DU MEXIQUE MÛRIES SUR PIED CANADA NO 1 LA LB .38

ORANGES DE FLORIDE GROSSEUR 125 VARIÉTÉ "PINEAPPLE" LA DOUZ. .63

PIMENTS VERTS DE FLORIDE CANADA NO 1 VARIÉTÉ "WONDER" LA LB .35

CHOU VERT DE FLORIDE CANADA NO 1 CH. .33

En temps de crise au Canada

Un rapport recommande que le gouvernement fédéral détienne tous les pouvoirs

OTTAWA (PC) — Un rapport préparé par le lieutenant-général, M. R. Dare recommande que le gouvernement fédéral détienne tous les pouvoirs en temps de crise au Canada et conclut "à la nécessité d'un organisme central d'intervention en cas de crise en liaison étroite avec le Cabinet".

"Nous soulignons par la même occasion que le premier ministre et le Cabinet doivent garder la responsabilité pleine et entière de la direction des opérations en cas de crise d'envergure nationale", ajoute le document de 46 pages déposé mardi aux Communes par le premier ministre Trudeau.

Le rapport, qui constitue seulement un résumé de l'étude sur les moyens de prévenir et combattre tout genre de crise, comporte aussi des annexes sur l'organisation, les méthodes et la mise en application, sous forme d'organigrammes, des moyens pour combattre toute crise ou catastrophe.

M. Trudeau, qui a refusé de donner plus de précisions sur le contenu du document assez technique, a émis en même temps un communiqué de deux pages dans lequel il indique que le gouvernement a accepté les propositions dans les grandes lignes et mis déjà en oeuvre des recommandations particulières.

Le gouvernement a cependant refusé, pour le moment, de retenir la suggestion de l'établissement d'un "Centre stratégique du gouvernement", préférant procéder à une étude plus approfondie sur la nécessité après avoir fait l'expérience du fonctionnement du nouveau régime.

En vertu de ce dernier, en effet, l'Organisation des mesures d'urgence (OMU) a confié un certain nombre des éléments de son programme à ceux des ministères qui disposeront de mécanismes voulus pour s'en charger.

Sous sa nouvelle forme, OMU Canada sera connue sous le nom de Centre national de planification des mesures d'urgence (CNPMU).

Elle secondera un petit secrétariat de planification des mesures d'urgence établi au sein du Bureau du Conseil privé et elle prendra ses instructions de ce Secrétariat.

Dans son rapport, le général Dare souligne la nécessité de centraliser à Ottawa les opérations en cas de crise "réelle ou appréhendée" afin d'en accélérer la réalisation, le moment venu.

Il ajoute que, sauf pendant la crise suscitée par le Front de libération fédéral a, la plupart du temps, intervenu trop tard dans des moments de crise ou de catastrophe.

C'est le 22 juillet 1971, neuf mois après la crise d'Octobre au Québec, que le gouvernement Trudeau ordonnait que "une étude soit entreprise sur les méthodes et les structures prévues au sein du gouvernement fédéral pour le temps de crise en vue de déterminer les moyens d'améliorer la direction et la coordination des travaux entre ministère et organismes lors de leur intervention dans les crises de toutes natures".

Le 1er mai 1972, un groupe d'étude était formé pour mener à bien le travail sous la direction du secrétaire du Cabinet avec pour mission d'enquêter sur tous les aspects entourant tout genre de crise en temps de guerre et de paix.

Le mandat incluait "les préparatifs matériels, l'organisation et les méthodes dont le premier ministre et le Cabinet peuvent avoir besoin pour exercer leurs pouvoirs d'urgence".

Le rapport a été remis au premier ministre par le général Dare le 15 octobre 1972, et une synthèse du document a été rendu publique hier.

L'auteur de l'ouvrage a relevé beaucoup d'anomalies dans le système actuel de lutte contre les crises éventuelles de toutes sortes et a proposé la centralisation des renseignements et opérations au sein du gouvernement fédéral sous un prétexte d'efficacité.

Trois grandes catégories de crises ont fait l'objet de l'étude: a) les cataclysmes naturels et les catastrophes causées accidentellement par l'homme; b) les crises internationales et extérieures et c) les crises intérieures de nature sociale.

LES PROVINCES

Le document consacre quelques paragraphes aux relatins qui doivent exister entre Ottawa et les autorités provinciales en temps de crise.

Il souligne tout d'abord que "les conflits directs de compétence doivent être évités à tout prix en précisant au maximum les limites des compétences en cas de crise".

En rappelant la nécessité d'une collaboration étroite et absolument nécessaire entre les divers niveaux de gouvernement, l'auteur du rapport avoue ne pas avoir trouvé de réponse "au difficile problème de vérifier le point précis d'une crise ou l'importance exacte qu'elle doit revêtir avant que le Cabinet fédéral soit alerté et intervienne".

LE PUBLIC

Par ailleurs, le rapport attache une grande importance aux relations que devrait avoir le secrétariat des mesures d'urgence proposé avec le public dans une intervention en cas de crise.

Ce point soulevé dans le document viserait à rassurer la population "que l'action du gouvernement dans ce domaine atteigne l'un de ses buts importants, c'est-à-dire le maintien de la légitimité de notre régime politique démocratique".

L'enquête a révélé que si le potentiel fédéral d'intervention en cas de crise est considérable, il n'a pas encore atteint son maximum, souligne encore le document.

Il est évident, par conséquent, ajoute-t-il, qu'il faut établir au sein de l'organisation fédérale une méthode plus systématique d'intervention.

DETECTIN: LACUNE

Une importante lacune que les enquêteurs ont découvert est l'absence présentement, au sein de la structure fédérale, "d'un potentiel complet et intégré de détection des crises".

En retour, l'efficacité de la détection des crises, note le rapport, suppose l'existence de moyens de détection et d'étude au sein de l'administration fédérale dans son ensemble ainsi que des moyens de coordination au niveau du Cabinet.

Une telle efficacité suppose ainsi une activité permanente dans tous les domaines où elle s'exerce: recherche fondamentale sur les indices, surveillance et étude au sein des ministères du gouvernement, compilation des données, assignation des tâches et étude des effets à l'échelon supérieur, en collaboration avec les ministères.

"Il n'y a aucune autre façon de procéder qui soit plus efficace", note le rapport.

Discussion sur le pacte de l'auto

OTTAWA (PC) — Des représentants des Travailleurs unis de l'auto-TUA-, dont le directeur de ce syndicat au pays, Dennis McDermott, ont conféré mardi à Ottawa avec le ministre de l'Industrie, Alastair Gillespie, sur divers aspects de pacte canado-américain en matière automobile et ils ont décidé de s'entretenir de nouveau à ce sujet avec ce membre du cabinet.

Les TUA veulent notamment connaître la quantité de pièces produites aux Etats-Unis qui passent pour des produits canadiens après avoir été exportées au Canada et y avoir subi quelques modifications.

Il est vrai que l'industrie canadienne de l'auto a moins souffert de la crise de l'énergie que son pendant américain, mais il n'en reste pas moins que 7,000 travailleurs canadiens de l'auto, dont 3,000 à Windsor, ont été mis à pied.

DECES

M. JOSEPH-EMILE BRASSARD

Au Centre hospitalier de Jonquière le 12 mars 1974, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédé **M. Joseph-Emile Brassard** époux de Dame Maria Tremblay. Il demeurait à la résidence Ste-Marie de Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 mars 1974 à 3 hres. Départ Caron & Fils 146 de la Fabrique à 2:30 hres pour l'église Ste-Marie Médiatrice et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

M. FRANCOIS TREMBLAY

Au Centre hospitalier de Chicoutimi le 11 mars 1974, à l'âge de 73 ans et 3 mois, est décédé **M. François Tremblay** époux de Blanche Tremblay. Il demeurait au 4380 rue St-Mathias à Shipshaw.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mars 1974 à 10 hres. Départ Caron & Fils, 146 de la Fabrique à 9:30 hres pour l'église St-Jean-Vianney et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

M. STANISLAS TREMBLAY

A l'Hôtel-Dieu de Roberval le 11 mars 1974, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé **M. Stanislas Tremblay** époux de Dame Marie-Alice Girard. Il demeurait à Normandin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 mars 1974 à 2:30 hres. Départ Marcel Dion, 211 de l'Eglise à Normandin à 2 hres pour l'église Normandin et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marcel Dion, Normandin.

CARTES DE REMERCIEMENT
DE TOUS GENRES À LA
La librairie Regionale Inc.
Tél.: 549-7135

MOT MYSTERE

Problème no 127 — 8 lettres cachées — THEME LA VIANDE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	C	farci	J	menu	poulet	S
abattu	civet	filet	jambon	mets	purée	sain
agneau	E	foie	jus	mou	Q	sauce
ail		four		O		sauté
aile	embrochée	fricot	L	oie	queue	sel
aloyau	épaule	frit	lard		R	soupe
B	escalope	G	léger	P		suif
boeuf	étal	gras	lièvre	paleron	ragoût	V
boudin	F	gratin	M	peau	râpé	veau
bouilli	fagoue	H	maigre	plat	ris	viande
braisée	farce	hachis	mariné	poitrine	rôti	vie

La réponse du problème précédent: prestige

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	O	E	T	U	A	S	T	L	J	V	L	E	G	E	R
2	I	E	N	S	A	E	U	A	E	P	A	T	R	P	B
3	E	E	I	I	L	E	M	J	E	S	T	E	A	L	O
4	M	R	N	U	U	B	N	B	C	I	E	V	S	A	U
5	R	U	O	F	O	A	E	G	R	F	O	I	E	T	D
6	A	P	O	N	V	L	Y	F	A	O	T	C	T	S	I
7	G	R	A	T	I	N	L	O	F	E	C	A	I	O	N
8	O	E	A	A	E	P	A	U	L	E	B	H	P	U	R
9	U	P	B	M	E	T	S	I	M	A	C	O	E	P	S
10	T	O	E	O	E	A	F	B	R	A	I	S	E	E	U
11	O	L	R	Q	U	E	U	E	H	T	I	D	N	U	I
12	C	A	V	C	O	I	D	I	R	U	N	G	I	C	F
13	I	C	E	A	G	R	L	I	P	A	L	E	R	O	N
14	R	S	I	I	A	L	N	L	I	E	P	A	A	E	L
15	F	E	L	L	F	E	E	V	I	V	F	E	M	O	U

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIF

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

CO-OP minipri

ON EST LA POUR VOUS

Spéciaux en vigueur jusqu'au samedi, le 16 mars 1974.

BISCUITS SODA PREMIUM
(de Christie)
SALE ET NON SALE
Bte 1 lb. **44¢**

PATES ALIMENTAIRES CATELLI
(spaghetti, spaghettini, macoroni coupé ou long)
2 Btes /69¢

EPERLANS MEDIUM .39 lb.

FILET DE SOLE CORVETTE 3 lb. **$3.79**

EPAULE de JAMBON
fumé (genre picnic)
Maple Leaf

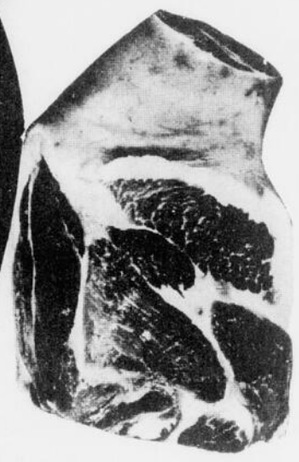

lb. **.79**

Belogne MAPLE LEAF (en morceaux)	.65 lb.
Saucisse fumée V. P. MAPLE LEAF	16 oz. .85
Salade au chou TAILLEFER	16 oz. .39
Tête fromagée TAILLEFER	10 oz. .63
Bacon V.P. MAPLE LEAF	16 OZ. 1.19
VIANDES FROIDES ASST. HYGRADE V.P.	6 OZ. 2 pour .79

CREME GLACEE COOP asst. - 3 chop.	0.73
Confitures fraises VACHON	48 oz. 1.54
Caramel KRAFT choc ou vanille	7 oz. 0.29
MARSHMALLOW ANGELUS de Lowney's	16 oz. 0.42
BRIDGE mixture de LOWNEY'S	12 oz. 0.65
DETERGENT POUDRE TIDE familial	1.99
Nettoyeur COMET (P.M. .23)	1's 0.21
Fromage tranché régulier KRAFT	8 oz. 0.52
Jus de prunes WELCH	24 oz. 0.55
Café Instant NESCAFE	10 oz. 2.11
Lait Instant BONLAC	3 lbs 1.41
Nourriture chats Dr. BALLARD asst.	15 oz. 0.22
Margarine BLUE BONNET	3 lbs. 1.59
Saumon KETA RED ROSE	lb 1.59
Miracle Whip de KRAFT	48 oz. 1.15
Fèves au lard LIBBY'S	19 oz. 0.46
Pâté de foie CORDON BLEU	7 oz. 0.52
Dentifrice CREST régulier ou menthe	50 ml 0.57
Antisudorifique SECRET AEROSOL	5 oz. 0.99
Fixatif ADORN rouge ou bleu	6.3 oz. 1.39
Bovril CORDIAL de poulet	8 oz. 0.98
Mop Magic de JOHNSON	32 oz. 1.49
PLEDGE régulier ou citron	12 oz. 1.49
Miel APIX liquide	16 oz. 0.85

SERVICE QUALITE PRIX CHOIX

CELERI
GROS.: 24 - CALIFORNIE
CANADA NO 1
COUSTILLANT
le pied **.27**

ORANGES KINNOWS
PRODUIT DE L'ARIZONA
.21 lb.

POMMES MCINTOSH
GROS.: 120, A.C. PRODUIT DU QUEBEC
CANADA FANTAISIE
.25 lb.

RADIS
PRODUIT FLORIDE
cello de 6 oz. **.10**

CHAMPIGNONS WATERLOO
PRODUIT DU QUEBEC
CONTENANT 8 OZ.
.59

BISCUITS CHOCOLAT Belmont de Viau 8 oz. **0.35**

PURIFICATEUR D'AIR FLORIENT ODEUR ASST. 6 oz. **0.67**

COUCHES FLUSH A BYE 60'S
PETITES 2.39 MOYENNES 2.55 GRANDES 2.69

FROMAGE KRAFT VELVEETA 2 lbs. **1.85**

Breuvage SIP SAC (orange raisin punch citron lime) 6 x 8 oz. **0.39**

Céréales Kellogg's SUGAR POPS FROSTED FLAKES 10 oz. 12 oz. **0.52**

Soupe LOWNEY'S poulet & nouilles env. 2 oz. **2/25**

Sauce à spaghetti CATELLI viandes 14 oz. **0.39**

Ragoût CORDON BLEU (boeuf poulet Irlandais) 15 oz. **0.45**

DREAM WHIP (garniture à dessert) 4 oz. **0.49**

Mélange à gâteaux DUNCAN HINES asst. 19 oz. **0.53**

Rince bouche SCOPE (P.M. 1.15) 17 oz. **0.99**

Nettoyeur à vitres WINDEX (paquet jumelé) 2x 20 oz. **0.95**

Jus de tomates AYLMER 19 oz. **5/1.00**

LE SOURIRE DE LA VICTOIRE — Le premier ministre Trudeau a un rire qui en dit long sur son état d'esprit à la suite d'une autre victoire des Libéraux sur une motion de non-confiance des Conservateurs à l'endroit du gouvernement. M. Trudeau quittait alors les Communes où les Libéraux ont défait la motion avec l'appui des Néo-démocrates.

(Téléphoto PC)

Motion concernant les anciens combattants

Les Libéraux ont sauvé les meubles grâce à l'appui des Néo-démocrates

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Les Libéraux ont sauvé les meubles encore une fois, mardi soir, grâce à l'appui des Néo-démocrates, lors d'un vote sur une motion conservatrice concernant les anciens combattants.

Par un vote de 129 contre 109, les Libéraux et les Néo-démocrates ont rejeté la motion de M. Jack Marshal stipulant que "la Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas reporté la date limite du 31 mars 1974 prévue par la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants et demande au gouvernement d'envisager la prise de mesures immédiates en vue de reporter cette date limite".

La Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, adoptée par le Parlement en 1942, prévoit, entre autres, des prêts pour les combattants désirant s'installer comme fermier à temps plein ou partiel. Les vétérans ont eu jusqu'en octobre 1968 pour se faire remettre un certificat attestant de leur elligibilité sous cette loi et jusqu'au 31 mars 1974 pour faire leur demande d'assistance auprès du ministère des Anciens combattants.

Sur les 140,000 détenteurs de certificats, plus de 100,000 n'ont pas pris avantages des dispositions de la loi en leur faveur.

Le débat d'une journée a permis aux Conservateurs, dont M. Claude Wagner de Saint-Hyacinthe, et au créditiste député de Rimouski, M. Eudore Allard, de déclarer que non seulement la limite du 31 mars devait être retirée et la loi demeure tant et aussi longtemps qu'il resterait un ancien combattant vivant, mais que cette loi devait être amendée de façon à la mettre plus en accord avec les réalités économiques de notre temps.

La loi, en effet, prévoit un prêt de $18,000 pour le financement d'une maison qui doit être mise sur un lot d'un demi acre.

"La loi a été mal faite au début c'est pourquoi peu d'anciens combattants s'en sont prévalu", a dit M. Allard.

M. Wagner, de son côté, notant ces mêmes difficultés "puisqu'il est impossible de bâtir une maison avec ça, tout juste le sous-sol", a d'autre part souligné qu'aucun Canadien ayant offert sa vie pour le pays ne devrait "pouvoir dire que le gouvernement ne remplit pas ses obligations".

Le débat tourna à l'aigre cependant, lorsque M. J. A Jérome, libéral de Sudbury, accusa les Conservateurs de politicailler sur le dos des anciens combattants.

TERRAIN DE JEU

Cette motion, a dit M. Jérôme, "fait de cette Chambre un terrain pour jeux politiques". La véritable motivation des Conservateurs est de "coincer les Néo-démocrates".

Les Néo-démocrates, en effet, particulièrement M. Stanley Knowles, ont, par le passé, harcelé le gouvernement pour qu'il retire la date limite du 31 mars. Une des motions néo-démocrates, d'ailleurs appuyée par le conservateur Jack Marshall, auteur de la motion de mardi soir, avait reçu le consentement unanime de la Chambre le 9 novembre dernier, sans toutefois qu'il n'en résulte une modification à la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Mais le conservateur Gérald Baldwin a immédiatement relancé la patate chaude de la politicaillerie aux Néo-démocrates les accusant de "malhonnêteté politique" et les qualifiant de "lâches alliés" des Libéraux.

"Arrêtez de dire de stupides âneries", fut la réponse du leader néo-démocrate accusant à son tour les Conservateurs de jouer à la politique avec le bien-être des anciens combattants.

D'abord, a dit M. Lewis, si nous votons en faveur de la motion il y a chute du gouvernement. Alors, a-t-il demandé, qui sera là le 31 mars pour introduire un projet de loi et retirer la limite fatidique.

Deuxièmement, a poursuivi le leader néo-démocrate, la motion demande au gouvernement "d'envisager la prise de mesures", elle n'exige pas que le gouvernement "prenne des mesures" . . . mais lorsque le ministre s'engage, par trois fois dans son discours, à "envisager" voilà que les conservateurs ne sont toujours pas satisfaits.

Le ministre des Anciens combattants, M. Donald Macdonald, lui-même ancien combattant, mutilé suite à des blessures lors d'une campagne en Italie, avait plutôt, déclaré par trois fois au cours de son intervention qu'il était prêt à "reconsidérer toute la question à la lumière des plaidoyers de la journée" et "à faire une recommandation au gouvernement".

Techniquement, la déclaration de M. Macdonald remplissait donc les exigences des Conservateurs.

Fermant les débats par une courte intervention, le président du Conseil privé, M. A. J. MacEachen, à son tour accusa les Conservateurs "d'utiliser les anciens combattants comme champs de bataille pour atteindre leurs objectifs politiques" et a rappelé que trois fois seulement, en vingt-cinq ans, il avait été possible au gouvernment de voter en faveur d'une motion présentée par l'opposition "parce que cette motion était conçue de façon constructive".

Confiance de Giroux

QUEBEC (PC) — Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, s'est dit confiant, lundi, que le gouvernement de Terre-Neuve respectera les droits du Québec dans son projet de nationalisation de la Brinco.

"Si l'on respecte les droits de tout le monde, il n'y a rien à craindre", a déclaré M. Giroux à un journaliste du quotidien québécois Le Soleil.

Il a rappelé que le Québec avait respecté ses engagements envers les sociétés nationalisées en 1963.

Le gouvernement de Terre-Neuve a annoncé, lundi, qu'il avait entrepris des négociations afin de se porter acquéreur de la totalité des actions de la Brinco.

L'Hydro-Québec détient 34 pour cent des actions d'une filiale de cette entreprise, la Churchill Falls Labrador Corporation, qui réalise actuellement le projet hydro-électrique des chutes Churchill.

Ce projet d'un milliard de dollars doit être complété en 1976.

Rappelons que l'Hydro-Québec a déjà conclu plusieurs ententes avec la Brinco dans le cadre de ce projet.

Les escrocs s'en donnent à coeur joie avec les fausses cartes de crédit

VANCOUVER (PC) — Les escrocs s'en donnent à coeur joie avec les fausses cartes de crédit.

"Il fut un temps où les escrocs passaient des jours à prendre leurs victimes au piège, déclare le sergent Emile Wilson, chef de l'escouade de fraude de Vancouver. Mais c'est bien plus facile avec le nouveau système. Ils n'ont qu'à tendre une carte de crédit illégale et le tour est joué."

Cette pratique est maintenant tellement répandue parmi les escrocs qu'à certains moments tous les détectives de l'escouade de fraude sont occupés à dépister les auteurs d'escroqueries commises grâce à des cartes de crédit.

Les cartes emises par les compagnies d'essence ou par les grands magasins ne présentent pas de problème, dit le sergent Wilson, parce que les cartes des compagnies d'essence correspondent aux numéros des plaques d'immatriculation, et que les cartes des magasins sont vérifiées à chaque vente.

"C'est le nouveau concept des cartes émises par les banques et par les compagnies de crédit qui donne lieu à un abus extraordinaire, dit-il. C'est le moyen d'échange de l'avenir, mais le criminel ordinaire et les membres de la pègre profitent du manque de contrôle autour de ces cartes."

ILS TRAVAILLENT PAR PAIRE

Le seul contrôle qu'on puisse exercer actuellement sur ces cartes est la limite de crédit, mais les escrocs travaillent souvent par paires, et ils opèrent dans une série de magasins, en achetant dans chacun pour des sommes peu importantes. En quelques heures, une limite de crédit peu élevée peut être montée à des milliers de dollars de marchandise. Le sergent Wilson déclare que la plupart des individus arrêtés pour usage illégal de cartes de crédit prétendent avoir acheté ces cartes d'un étranger rencontré dans une taverne. De cette façon, ils évitent d'être arrêtés pour vol.

Certaines cartes sont égarées dans le courrier, d'autres sont volées quand elles arrivent par la poste dans des maisons de chambres, et d'autres sont volées dans les maisons et les automobiles, par effraction. Il arrive aussi parfois que certaines personnes demandent une carte, disent à la compagnie de crédit qu'elles ne l'ont pas reçue et vendent la carte à une autre personne.

Selon le sergent West, il faudrait un système central d'ordinateur, semblable à ceux qui sont utilisés dans les magasins à rayons, de sorte que chaque transaction pourrait être vérifiée avant que la carte soit utilisée.

M. Peter McGrenners, chef de sécurité ici pour Master Charge, admet que l'utilisation frauduleuse des cartes de crédit constitue un problème aigu, et il croit lui aussi que la solution à ce problème se trouve dans l'avancement de la technologie des ordinateurs.

Il dit qu'à San Francisco on utilise un ordinateur centralisé, mais qu'il n'existe pas de système similaire ou comparable, au Canada.

LES ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES

PROBLÈME NO 127

REGIS SIMARD

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
air
cas
ému
ici
lue
peu
rie
rue
son
ton
4
cour
être
joie
lier
note
rare
rate
rêve
rien
voir
vois
5
aimer
céder
chère
créer
décor
élève
frère
image
jeune
place
6
avenir
chante
disque
écoute
étoile
occupe
plaire
public
rester
serrer
soirée
talent
7
artiste
célèbre
chanson
musique
recette
récital
vedette
8
chanteur
ensemble
tournage
9
apprécier
populaire
spectacle
11
microsillon

La réponse du problème précédent: budget

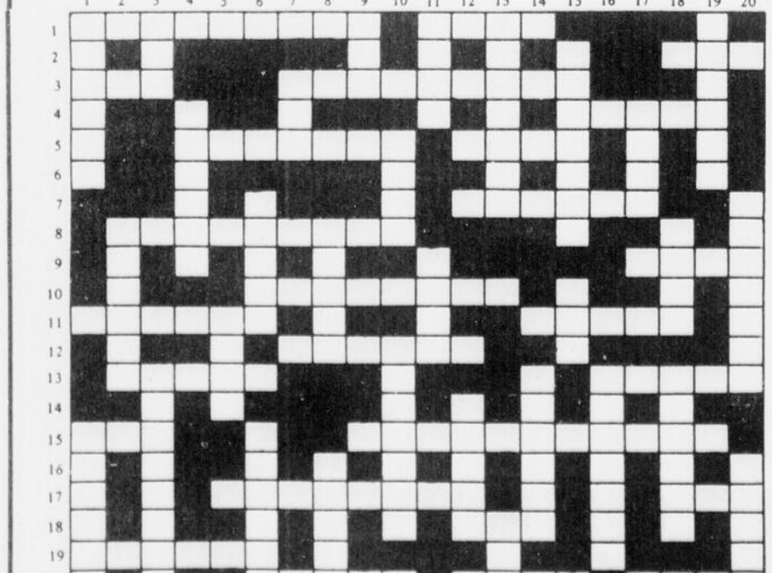

CONCOURS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 3 TELECOULEURS

DE MARQUE HITACHI
1 TIRAGE PAR MOIS
1er TIRAGE
LE 15 MARS

$100 en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parrait dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

$100 en PLUS

Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture où une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.:

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC ST JEAN
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

DOLLAR POUR DOLLAR VOUS PAYEZ MOINS CHER au

Prix coupés à Plein

JEUNES DINDES congelées Catégorie "A" 8-10 lb — .79 lb

POULETS A ROTIR Congelés Catégorie "A" 2-4 lb — .65 lb

CUISSES DE POULET Congelées Bte 2 lb — $1.99

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR Le Fournil
TARTES au sucre 24 oz. — ch. .89

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR Le Fournil
TARTELETTES Pqt de 6 Beurre-Assorties-Délicieuses! .69
PETITS MOKAS Décorés 3 pour .65
Pour la St-Patrice!
PETITS GATEAUX Décorés Blanc et Vert! 3/.55
DISPONIBLES DANS LES MAGASINS AVEC "LE FOURNIL"

BIFTECK DE RONDE Tranche Complète Désossé — $1.69 lb

BIFTECK DE PALETTE Coupe du Centre — $1.09 Lb

ROSBIF DE COTES Nature de Choix — $1.85 lb

ROSBIF Cotes Croisées Prêt pour le Four! — $1.19 lb

ORANGES JAFFA D'Israël Nouvelle Récolte Sans Pépins Grosseur 123 — 10 pour .95

ROSBIF POT-au-FEU Country Club-Désossé-Roulé lb 1.19	SOC DE PORK Frais Roulé-Désossé lb 1.13	Jambon dans la Fesse Marque Populaire-Entier ou Moitié lb .89	SAUCISSES Fumées Maple Leaf Paquet 1 lb .89	CELERI PASCAL De Californie-Grosseur 24 ch. .39
ROSBIF de PALETTE Tendon Dorsal Enlevé! lb .99	SAUCISSES en Vrac De Porc Bilopage lb .93	EPAULE de PORC Fumée-Marque Populaire lb .75	BOLOGNE roul. 24 oz Maple Leaf 1.35	BROCOLIS FRAIS De Californie-Grosseur 14 .55
PALERON de Boeuf Frais Haché! lb 1.19	BOUDIN En Vrac Bilopage lb .67	ROULES COTTAGE Marque Populaire Midget-Désossés lb 1.27	JAMBON CUIT Pqt 6 oz Tranché-La Belle Fermière .83	POMMES SPARTLAND De Colombie Britannique Extra de Fantaisie lb .31
BOEUF HACHE Frais Haché à Chaque Heure! lb 1.09	CRETONS Bilopage cont. 11 oz 1.06	SAUCISSES Fumées Tout Boeuf-Coorsh-Pqt. 1 lb 1.03	TOURTIERE 6 oz La Belle Fermière .49	POMMES de TERRE Du Québec, no 1. Sac 10 lb 1.07
LONGE DE PORC Frais-Bout des Côtes-Env. 4 lb lb .79	BACON Sans Couenne Jubilee-Paquet 1 lb .82	VIANDE FUMEE Hygrade-Format Sandwich 2 oz 4 Pour 1.09	BOLOGNE Pqt 6 oz Tranché-Bittners .45	BANANES MURES Importées-Savoureuses lb .11
LONGE DE PORC Frais-Bout du Filet-Env. 4 lb lb .89	BACON Sans Couenne Petit Goret-Paquet 1 lb .99	BOLOGNE en Morceau Hygrade-Morceau 2-6 lb lb .65	Tranche de Saucisses A Déjeuner-Swift Premium Pqt 1 lb 1.29	PIMENTS VERTS moyens Du Mexique. Ajoutez du Piquant à vos Salades! lb .35

Prix Réduits

FROMAGE A TARTINER Kraft Cheez-Whiz Pot 16 oz. — .88

Prix Réduits

SAUCE TOMATE Heinz Boîte 7 1-2 oz. — .12

Prix Réduits

BISCUITS DOMINION Aux Brisures de Chocolat Sac 1 lb — .49

Prix Réduits

DINERS ASSORTIS Savarin-Congelés Pqt 11 oz. — .59

BOISSON D'ORANGE Honey Dew-Congelé de Concentré. Bte 12 1-2 oz .44	BOULETTES de VIANDE Avec sauce Puritan, boîte 24 oz. .81	FROMAGE en TRANCHES Individuelles-Kraft-Paquet 16 oz. .96	JAMBON en PATE Underwood-Bte 2 1-4 oz. .38	DETERSIF en POUDRE Breeze-Bleu (Avec Prime). Bte 30 oz. 1.04
COLIN en BATONNETS Blue Water-Congelé, paquet 32 oz. 2.19	THON ALBACORE Chaire Solide-Clover Leaf, (En Flocon Bte 6 1-2 oz. .72), Bte 7 oz .83	GUIMAUVE BLANCHE Miniature-Kraft-Sac 10 oz. .43	POINTES D'ASPERGES Aylmer-De Fantaisie-Bte 12 oz. .65	DETERSIF LUX Liquide (Prix-Marqué 0.69). Cont. 24 oz. .67
MORUE dans la Pâte Blue Water-Congelée Pqt 14 oz. 1.15	KETCHUP au TOMATE Heinz, bout. 20 oz. .49	FROMAGE RAPE Parmesan-Kraft, cont. 8 oz. 1.22	ALIMENT pour Enfants Heinz-Tamisé-Assorti-Pot 4 3-4 oz. .16	PAPIER de TOILETTE Royale-Couleurs Assorties-Paquet 2 Rouleaux. .45
Shortcake aux Fraises McCain-Congelé, paquet 32 oz. 1.54	JUS de TOMATE Heinz-De Fantaisie, bte 19 oz. .23	RIZ FRIT Chun King, bte 12 oz. .56	CAFE INSTANTANE Richmello (Pot 10 oz. $1.50). Pot 6 oz. 1.09	PAPIER de TOILETTE Scott-White. Paquet 4 Roul. .87
POMMES de TERRE Juliennes-McCain-Congelées, sac 3 1-2 lb 1.17	OLIVES FARCIES Club House Manzanilla-Non Placées. Pot 12 oz. .93	SAUCE SOYA Chun King. Bout. 16 oz. .55	THE EN SACS Richmello-Orange Pekoe (Pqt. de 60-0.74). Pqt de 30 .39	SAVON de TOILETTE Dove-Blanc ou Rose-Pain Rég.-Pqt de 2 .60
GATEAU ETAGE Vanille ou Chocolat-Sara Lee. Pqt 14 1-2 oz. .75	MELANGES à GATEAUX Robin Hood-Aux Fruits-Assortis, pqt 11 oz. .56	BISCUITS GAUFFRES Chalet-Chocolat-Vanille-Assortis. Pqt. 8 oz. .39	KETCHUP au TOMATE Dominion-Bout. 15 oz. 0.34. Bout. 11 oz. .28	ESSUIE-TOUT Scotties Format Pratique de 100 .27
JUS D'ORANGE Sucré Dominion-Congelé-De Concentré. Bte 12 1-2 oz. .41	MELANGE Croûte à Tarte Robin Hood, pqt 21 oz. .61	CIGARETTES Craven "A" Bout Filtre-Format King-Carton de 200 4.85	ALIMENT pour CHATS Poisson ou Poulet-Puss'n Boots-Boîte 25 1-2 oz. .29	"BABY SCOTT" Couches-Régulières-Pqt de 30 1.59
ANANAS DEL MONTE Naturelles-Tranchées-Broyées ou Cubes. Bte 14 oz. .35	COCA-COLA Bouteille Retournable. Bout. 40 oz. .41	CEREALES à L'AVOINE Assorties-Quaker-Prêtes à Servir, pqt. 9 oz. .49	TARTE aux BLEUETS Richmello-Tarte 24 oz. .89	CLOSE-UP Dentifrice-Rouge ou Vert- 100 ML .82
Tablettes de Chocolat Cadbury-Assorties-20 Tablettes de .06 1.05	GARNITURES Aux Fruits Assortie-Betty Crocker, pqt 5 3-4 oz. .55	NOURRITURE Pour Chiens Society-Assortie-Bte 15 oz. .32	BARRE aux EPICES Richmello (Super Aubaine), 19 oz. .49	DEODORANT ARRID Format 9 oz. 1.21
GRUAU QUAKER Rapide 48 oz ou Instantané, 44 oz. .72	GARNITURE à Hamburg Assortie-Betty Corcker, pqt 7 oz. .59	HARICOTS VERTS Del Monte-Assaisonnés-Coupés. Bte 10 oz. .24	BEIGNES à la Gelée Richmello-Pqt de 6 .53	CHIFFONS-J De Johnson & Johnson- Pqt de 12 .77
MARGARINE Cre-Nex Molle, cont. 1 lb .59	FARINE tout Usage Dominion, Sac 5 lb .74	ALIMENT pour Enfants Heinz-Junior-Assorti-Pot 8 oz. .22	BRIOCHES du Carême Richmello (Pqt de 12-$1.13). Pqt de 6 .59	MODESS Serviettes Féminines-Pqt de 12 .63
MARGARINE Cre-Nex Emballage Esaran. Paquet 1 lb .53	COUPE CAFE Carnation. Pot 16 oz. 1.14	AC'CENT (Contenant 4 oz $1.03). Cont. 1 oz. .39	BRIOCHES au CITRON Richmello-Pqt de 12 .59	DRISTAN Comprimés Pqt de 24 1.38
SOUPE AYLMER Tomate ou Légumes, boîte 10 oz. .14	BOISSON Assortie Grand Prix, boîte 10 oz. "ZIP TOP" .10	NECTAR de PRUNE Del Monte-Bte 24 oz. .62	PAPIER de TOILETTE Viva-Couleurs Assorties-Pqt 2 Roul. .41	VITAMINES CHOCKS (Paquet de 100-2.97)-Pqt de 60 1.97
RAGOUT PURITAN Irlandais ou Boeuf, bte 24 oz. .63	APPRET à SALADES Kraft, Miracle Whip, pot 32 oz. .79	PETITES FEVES au Lard Puritan-Pot 22 oz. .55	ESSUIE-TOUT de Papier Viva-Couleurs Assorties-Pqt 2 roul. .77	PILES EVEREADY A Lampe de Poche - 950 .76

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture au Dominion, 2, Place du Saguenay, Chicoutimi.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

DOMINION ÉCHANGE TOUS LES COUPONS ALIMENTAIRES ÉMIS PAR TOUS LES MOYENS, ET PAR TOUT AUTRE MARCHÉ D'ALIMENTATION! (Cette politique Dominion comprend les coupons alimentaires publiés dans les journaux, circulaires livrées aux maisons et publications sous forme de livret.)

Louise Desaulniers

La nutrition à votre service!

Les délices de l'érable

Le mois de mars ramène le printemps et le bon sirop de chez nous. En effet le sirop, la tire et le sucre d'érable sont des aliments typiquement québécois. Le sirop et le sucre d'érable se consomment tels quels ou servent à la préparation d'un nombre considérable de mets délicieux.

Le sirop d'érable a une saveur inégalable et, comme on peut le constater dans le tableau suivant, il se compare avantageusement aux autres sucres.

	Quantité	Calories	Glucides	Calcium	Fer
			gm.	mg.	mg.
Sirop d'érable	20 g*	50	13	33	6
Miel	21 g*	65	17	1	1
Sucre blanc	12 g*	45	12	–	5
Cassonade	14 g*	50	13	12	5

*Ce poids (en grammes) équivaut à une cuillerée à table.

Le sucre d'érable a sensiblement la même valeur que le sirop. Le miel lui, contient un peu de néacine et de riboflavine. Le sirop d'érable est une bonne source de fer.

Conservation des produits de l'érable

Les produits de l'érable se conservent dans un endroit frais et sec. Une fois le contenant ouvert, il faut le placer au réfrigérateur et le couvrir.

Le sirop acheté au gallon doit être embouteillé immédiatement, il est donc préférable de l'acheter dans des boîtes scellées et stérilisées.

La tire d'érable vendue en boîte scellée se conserve très bien au congélateur sinon elle doit être consommée le plus tôt possible.

Le beurre d'érable doit être couvert hermétiquement ou recouvert d'une mince couche d'eau et d'un papier aluminium.

Le sucre d'érable en pain se conserve au frais et dans un endroit sec. S'il durcit, on peut le placer au four à 300°F durant 15 à 20 minutes, il se hache très bien ainsi.

Du sirop d'érable par-ci, du sirop d'érable par-là

Le sirop d'érable est délicieux et parfait pour sucrer les céréales, le pain doré, les crêpes, la salade de fruits maison, le lait de poule; pour aromatiser les mousses, les poudings, le yogourt, la crème glacée et tous les desserts imaginables; pour glacer les viandes, les légumes et les fruits.

Seul, le sucre d'érable râpé fait la meilleure et véritable tarte au sucre.

Le beurre d'érable fait des tartines de toutes sortes, il sert à glacer les gâteaux et les brioches et on peut l'utiliser pour foncer des moules à gâteaux.

Pour plus d'informations, écrivez à:

Les magasins Dominion
a/s Louise Desaulniers
Diététiste-conseil
Case postale 278
Place d'Armes
Montréal, Qué.

Prix coupés à plein tous les jours

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

COMET 1971, sédan, 4 portes, automatique, moteur 302, bas millage. Tél.: 276-2513.
F-782

RENAULT R-10, 1970, 43,000 milles, très bonne mécanique, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, $450.00, cause: auto fournie. Tél.: 543-2277.
F-769

CADILAC ELDORADO 1971, couleur blanche. Très bas millage. Prix très raisonnable. VOIR CAMIL AUTO LTEE. Tél.: 548-5577.
F-763

PEUGEOT 504, 1973, automatique, couleur bleu-azur, occasion magnifique. Prix à discuter. Tél.: 662-4157.
F-723

COMMERCES A VENDRE

STATION DE TAXIS: Bien établie à Chicoutimi, à vendre, cause de maladie. Très bonne condition, pour informations: 543-5164.
F-748

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

C'est loin mais ça paye!

cherchons: dactylos, commis (junior et senior), comptable, acheteur, commis payeur senior, commis et analyste au contrôle du matériel et des coûts.
Dans les disciplines de génie civil, mécanique et électrique, on demande des ingénieurs de construction, des ingénieurs en design et des dessinateurs.

demandons: Expérience en construction, bilinguisme de préférence.

offrons: Salaires intéressants.
Ensemble de bénéfices marginaux.
Chambre et pension à nos frais.
Boni "grand nord", 6 congés payés par année avec transport à nos frais.

S'il vous plaît, adressez vos offres de services à:
Case postale 1894
Station B
Montréal, Québec H3B 3L4

La formation, c'est VOUS bon pour

La formation peut vous aider à trouver et à garder un bon emploi et à obtenir ainsi un meilleur salaire.
La formation peut vous être utile également si vous êtes chômeur ou en sous-emploi, ou lorsque votre métier devient désuet.
Consultez le Centre de Main-d'oeuvre du Canada; un conseiller vous aidera à mieux voir ce que peut vous apporter le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada.

Les cours suivants sont offerts aux endroits indiqués seulement

COURS	DEBUT	FIN	VILLES
Réceptionniste (Perfectionnement)	25-3-74	31-5-74	Hull
Serveuse (Perfectionnement)	25-3-74	31-5-74	Longueuil

COURS DISPONIBLES SOUS PEU

Peintre	Opérateur de machine à bois		
Couvreur	Soudeur		
Tôlier	Cimentier		
Lecteur de Plan	Coffrage		Montréal C.-N.
Opérateur de perforatrice	25-3-74	31-5-74	Montréal C.-N.
Mécanique automobile (débutants)	25-3-74	6-12-74	Montréal S.-E.
Technique Commerciale	entrée continue		Beauharnois Châteauguay

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration

Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration

DIVERS A VENDRE

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques, $69.95, DACTYLOS usagées, vente et location. LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-703

GOUTEZ LES JOIES DU PRINTEMPS embellissez avec les magnifiques pommiers donnant de vraies oranges "SUNKIST", ou des bananiers donnant des citrons en plastiques. Notez que ces arbres arrivent directement du désert du Sahara, communiquez avec: I.C. PLANTE.
F-761

ROULOTTE de voyage, 18', de marque l'Islet, 1968, avec hitch compris, $2,150.00. Tél.: 549-0568.
F-770

TV noir et blanc 21" à $35.00, bahut 16" x 27" x 59" à $30.00, lit continental neuf 54" à $65.00. Tél.: 548-4453.
F-796

MAISON-MOBILE "SHAMROCK" meublée ou non, installée sur terrain 70 x 100, située 95, Place des Copains. Tél.: 549-7494.
F-718

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW: 3 chambres, 1 salon, 1 cuisine, sous-sol moitié fini, 24 x 50, situé 232 Gay-Lussac, Arvida. Libre 1er avril. Tél.: 548-6282 après 6 hres.
F-759

MAISON: 2 étages, salon, 1 chambre et grande cuisine au bas, en haut 4 chambres, située Ave Labrecque, Chicoutimi. Tél.: 549-3169.
F-733

BUNGALOW en briques, 6 1-2 pièces, tapis mur à mur, foyer, sous-sol fini, chauffage à eau chaude deux zones, grand garde-robe en cèdre, situé à Arvida. Tél.: 548-8770.
F-749

PORT-ALFRED directement du propriétaire, bungalow, 30' x 56', 7 1/2 pièces, terrain asphalté, pelouse boisé. Tél.: 544-2650.
F-714

MOTOS A VENDRE

HONDA 350, 1973, à l'état de neuf. Tels: 675-2372 ou 675-2333.
F-719

A LOUER

MACHINES à écrire I.B.M., calculateurs électroniques. S'adresser à Jacques Couturier Inc. Edifice 1212 boul. Talbot, Chicoutimi. Tél.: 545-4218.
F-674

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3 pièces à louer, chauffé, meublé, dans sous-sol, situé à Arvida, stationnement et entrée indépendante. Tél.: 548-7300.
F-783

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: avec tapis mur à mur, possibilité de cuisiner, salle de séjour, entrée indépendante, près Université. Tél.: 549-4540.
F-762

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 2 chambres, salon, cuisine, salle à manger, cave, libre le 1er avril. 306, Bégin, Arvida. Tél.: 548-4453.
F-797

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude, tapis, conciergerie, libre le 1er avril, près de l'école Dominique Racine, 67, Jauffret. Aussi disponible, 4 1-2 pièces, demi sous-sol. Tél.: 549-5114.
F-799

LOGEMENTS: 4 1-2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $130.00 par mois. Pour informations: 549-5279.
F-734

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, près de l'université, 625, des Hospitalières, chauffé à l'électricité, entrées laveuse, sécheuse. Tél.: 549-0472.
F-760

JONQUIERE LOGEMENT: 4 pièces, premier plancher, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, pour mois de mai. S'adresser à 547-9359 bur., 547-1993 rés.
F-710

LOGEMENT: 4 1-2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, bain sauna, conciergerie, libre immédiatement. Tels: soir: 549-5401 ou 549-1836.
F-720

DIVERS

EXCURSION AUTOBUS: 7 avril, pour une partie de sucre. Prix $5.00 pour le transport, plus $5.00 pour le souper, la dégustation de sucre et la danse. Total: $10.00, pour informations et réservations: 547-5557, date limite 22 mars.
F-662

EXCURSION AUTOBUS: PARTIE DE SUCRE, 23 mars, pour St-Georges de Beauce, prix $20.00, comprend le transport, le souper, l'orchestre et la dégustation de sucre. Informations et réservations: 547-5557.
F-663

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix, Canadienne 1968 et moins. AMERICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-705

ACHETERAIS monnaie 1968, 1967, 1966, 0.10, 0.25, 0.50, $1.00 en argent. ARGENT américain 1964 en baissant, offrons meilleurs prix dans la région. Tel.: 542-2301.
F-717

ACHETONS MONNAIES canadiennes $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-739

DEMANDES

ON DEMANDE à acheter une terre avec bâtiment dans les environnements de Chicoutimi. Ecrire à C.P. 578, Chicoutimi, a/s de M. G. Bouchard.
F-677

ON DEMANDE à acheter une machine à écrire et une calculatrice usagées. Tél.: 674-2711.
F-764

ON DEMANDE 1 set de salon et 1 set de chambre, 1 set de cuisine qui serviraient pour chalet. Tél.: 543-3113.
F-767

FEMMES DEMANDEES

SECRETAIRE demandée, sténo-dactylo, 19 à 40 ans, envoyez curriculum vitae à: 316 Ave Labrecque, dépt. 352. Chicoutimi.
F-765

RECHERCHONS dames actives, vous offrons la possibilité de faire un travail agréable et très intéressant, revenus substentiels, territoires libres, aucune expérience requise: Devenez Représentantes pour la Compagnie Régine de France, Div. Familex Ltée. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Madame Bertrande Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F-675

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
668-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

HOMMES DEMANDES

ESTIMATEURS avec expérience, en réfrigération climatisation, travail à l'année, excellent salaire, s'adresser à 2100 boul. Charest, Québec, 418-687-2040.
F-715

AGENTS de sécurité, demandés, pour Sept-Iles, Baie-Comeau et Québec, bonnes conditions de travail, permis d'agent de sécurité nécessaire. Pour entrevue se présenter à 580 Grande Allée Est, suite 170, Québec ou téléphonez: 522-4791 et demandez M. Dumont.
F-758

TECHNICIENS: en appareils électro ménager avec expérience, travail à l'année, excellent salaire, s'adresser à 2100 boul. Charest Ouest, Québec, 418-687-2040.
F-651

JEUNE HOMME entre 27 et 37 ans, demandé dans Jonquière, entrainement fourni, payé durant entrainement. Ecrire et envoyez votre curriculum vitae ainsi que nom et adresse et numéro de téléphone à C.P. 578, Chicoutimi, M. G. Bouchard.
F-676

OFFRE DE SERVICES

POUR TENUE de livre, comptabilité-impôt. Service à domicile. Appeler à: 543-5191.
F-768

Le sénateur irlandais Billy Fox assassiné

DUBLIN (Reuter) — M. Billy Fox, un sénateur protestant au parlement de la République d'Irlande, a été trouvé mort, mardi matin, d'une balle dans la tête, à 300 mètres de la ferme d'où il avait été enlevé la veille par 12 hommes armés et masqués. Cet assassinat politique, le premier en République d'Irlande depuis les années 20, et le troisième en Irlande depuis le début des troubles en Ulster, a été commis à 1,500 mètres de la frontière nord-irlandaise dans un secteur hanté par les hommes de main de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Celle-ci a décliné, mardi matin, à Dublin, toute responsabilité dans cette affaire. Dans une déclaration, elle fait état de "patrouilles de la mort" formées d'ancien policiers protestants d'Irlande du Nord.

Le meurtre de M. Fox a vivement ému l'opinion irlandaise et amené le premier ministre Liam Cosgrave à reporter la déclaration importante qu'il devait faire, mardi, au Dail (parlement) sur l'accord de Sunnindale. Cet accord prévoit la mise en place d'institutions visant à resserrer les liens entre les deux Irlandes.

Le premier ministre a pris l'engagement que son gouvernement ne ménagerait aucun effort pour retrouver et punir les assassins du sénateur Fox.

"Le meurtre d'un homme choisi directement ou indirectement par le peuple pour le représenter revêt un aspect tout particulièrement honteux", a-t-il dit.

Le meurtre de M. Fox suit de près l'évasion, lundi, de la prison de Mountjoy à Belfast, des frères Keith et Kenneth Littlejohn, condamnés l'année dernière à des peines de prison pour vol à main armée. Keith, 27 ans, a été capturé mais Kenneth a réussi à prendre le large.

Les deux hommes affirment avoir été recrutés par les services de renseignements britanniques et avoir commis leurs forfaits pour discréditer l'IRA.

Leur évasion a fait naître la rumeur suivant laquelle des agents britanniques l'auraient organisée.

Intervenant cinq mois après l'évasion "héliportée" de trois membres de l'IRA détenus à la prison de Mountjoy, cette nouvelle évasion est embarrassante pour le gouvernement. Celui-ci a ordonné l'ouverture d'une enquête sur la sécurité de la prison, mais les conclusions n'en sont pas encore connues.

Le sénateur Fox, âgé de 35 ans, célibataire, possédait une ferme dans le comté de Monaghan. Député généralement respecté de 1969 à 1973 il avait, suite à sa défaite électorale en 1973, été nommé par M. Cosgrave pour siéger à la Chambre haute.

Deux autres hommes politiques ont été assassinés au cours des troubles en Irlande du Nord.

En 1971, le sénateur unioniste Jack Barnhill était abattu par l'IRA en tentant de résister à un raid contre son domicile. En juin 1973, le sénateur catholique Paddy Wilson était abattu d'un coup de couteau.

PATRONS

LEGER TOURBILLON DE PRINTEMPS

Patron M-406,
Grandeurs: 8-18

par Alan Phillips pour Jeremy.

Simple et lignes superbes grâce à la main habile d'Alan Phillips qui a créé le patron imprimé M-406 pour la nouvelle collection printanière de Jeremy.

Les lignes sont tombantes d'un bout à l'autre. Le collet à bande tombe dans l'encolure à V, plissée légèrement. La taille souple avec ceinture, tombe dans une jupe tourbillonnante.
Portez-la le jour, au dîner, au théâtre, aux concerts, et à toutes les réunions à venir.

Le patron imprimé M-406 est disponible dans les grandeurs 8-10-12-14-16-18.
La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 3/4 verges de tissu 60 pouces de largeur.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Envoyez $1.25 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 25 cents pour chaque patron pour la livraison de première classe.
Envoyez votre commande à:

LE QUOTIDIEN
a-s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro .....
Taille .....
Nom .....
Adresse .....

CAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE
PLUS UN
GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN
progrès-dimanche
progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

RIEN A PAYER

GRAND PRIX
UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS
VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER

$25 CHAQUE SEMAINE
$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
ANNONCES INSOLITES: _____
UN COUPON PAR ENVELOPPE

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications:
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRÈS-DIMANCHE
PROGRÈS RÉGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:
D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.
A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-0000.
Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix (règlements du concours).

DEVENEZ PROPRIETAIRE DE VOTRE COMMERCE

Une compagnie qui se spécialise dans la vente au détail de cosmétiques et produits de beauté réputés et vendus dans des kiosques situés dans des endroits bien choisis en plein coeur des grands Centre d'Achats du Québec et du Canada, offre à des femmes d'expérience une association leur permettant de devenir propriétaire d'un kiosque moyennant une mise de fond minimum...
Les personnes intéressées pourrons prendre rendez-vous en téléphonnant à l'Auberge des Gouverneurs, à la chambre 212 et demandez Mme Goulet.

TEL: 549-6244

BANQUE ROYALE

SERVICE DU CREDIT A LA CONSOMMATION

La Banque Royale est à la recherche de préposés aux prêts dans le domaine du crédit à la consommation. Les postes offerts sont répartis dans divers endroits au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'est de l'Ontario.

FONCTIONS:
Participation active à l'expansion et à l'administration du service des prêts personnels au niveau d'une succursale.

QUALIFICATIONS:
Agé de 21 à 26 ans, bilingue, de préférence avec expérience de 2 à 5 ans dans le domaine.

AVANTAGES:
Salaire proportionnel à la compétence et l'expérience du candidat. Excellents avantages sociaux, perspective d'avenir intéressante.
Les demandes seront traitées confidentiellement et les candidats intéressés sont priés d'adresser leur résumé à:

C.C. Mimeault
Responsable de l'emploi
Banque Royale du Canada
6ième étage, 1 Place Ville-Marie,
Montréal, Québec.

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.

Le prix dans les dépôts: 20 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Region Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

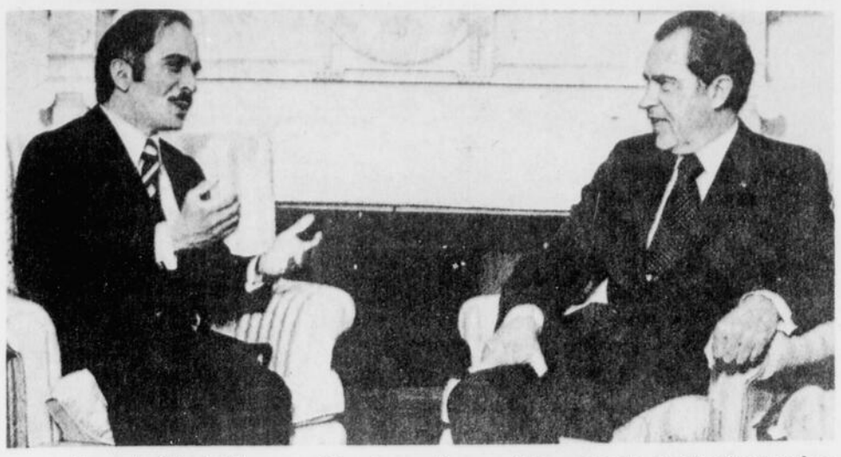

Le président Nixon a affirmé mardi au roi Hussein de Jordanie que les Etats-Unis sont décidés à poursuivre énergiquement leurs efforts pour parvenir à un désengagement des forces israéliennes et syriennes sur le front du Golan.

Le chef de l'exécutif, selon le porte-parole de la Maison Blanche Ronald Ziegler, a donné cette assurance au cours d'un entretien d'une heure qu'il a eu avec le souverain hachémite, qui était accompagné de son premier ministre, M. Zaid Rifai.

Le parlement européen a élu son premier vice-président communiste

STRASBOURG Reuter — Le parlement européen a élu, mardi, son premier vice-président communiste en dépit de l'opposition du puissant groupe chrétien-démocrate.

Inaugurant sa session 1974-75, le parlement a porté son choix, à l'issue de longues tractations préliminaires, sur le français Gérard Bordu, lequel remplace son compatriote André Colin, membre du groupe chrétien-démocrate.

Les dix autres vice-présidents ont été réélus par acclamation.

Le douzième poste de vice-président est laissé vacant pour les travaillistes britanniques, qui n'ont pas jusqu'ici envoyé de délégués au parlement européen.

La décision de céder l'une de leur cinq vice-présidences en faveur d'un candidat communiste a été acceptée bien malgré eux par les chrétiens-démocrates, qui auraient voulu voir ce candidat occuper le siège réservé aux travaillistes.

Le chef de la délégation britannique, M. Peter Kirk, avait soutenu les socialistes pour appuyer l'élection de M. Bordu.

Il a expliqué ce soutien d'un conservateur en faveur d'un travailliste en soulignant: "Ce n'est pas le Labour que nous avons soutenu, mais la Grande-Bretagne".

Si la nouvelle administration travailliste se décide finalement à être représentée à Strasbourg, la future délégation britannique pourrait comprendre 16 conservateurs, 16 travaillistes et quatre "divers", a déclaré M. Kirk.

La délégation de l'année dernière continuera de participer aux travaux du parlement jusqu'à ce que les Communes en décident autrement. Cette délégation comprend 18 députés conservateurs, 2 libéraux et un indépendant. Le député social-démocrate Dick Taverne a démissionné de l'assemblée communautaire.

Le député français Francis Vals, chef du groupe socialiste, a déclaré qu'il saluerait toute décision des travaillistes en vue d'être représentés au parlement européen. Le groupe socialiste compterait alors 68 représentants.

Appartenance au Marché commun

Les Britanniques se prononceront par référendum ou par des élections

LONDRES (Reuter) — C'est presque certainement par référendum, ou peut-être par des élections, que les Britanniques seront amenés à se prononcer sur l'appartenance de leur pays au Marché commun, une fois renégocié par le nouveau gouvernement travailliste le traité d'accession aux communautés.

M. Harold Wilson s'en est expliqué mardi aux Communes, lors du débat qui a suivi le discours du Trône, par lequel la reine Elizabeth a exposé le programme de son nouveau gouvernement, programme qui prévoit la renégociation de ce traité.

Le premier ministre a déclaré que la décision du peuple britannique serait définitive. Il sera presque certainement consulté par référendum mais, a-t-il dit, "je peux concevoir des circonstances dans lesquelles il y aurait des élections".

En fait, tout en donnant des satisfactions à l'aile gauche de son parti et en annonçant un premier train de mesures populaires - relèvement des retraites, lutte contre la hausse des prix, amélioration des services sociaux - M. Wilson s'est gardé de provoquer l'Opposition en mettant immédiatement à exécution les projets les plus controversés du manifeste électoral travailliste.

OBJECTIFS

Il lui faut assurer la survie de son gouvernement minoritaire pendant une période suffisante pour s'efforcer de rassembler derrière lui une plus grande partie de l'électorat et si possible en obtenir un nouveau mandat, plus positif, peut-être d'ici un an. Tél est, selon les observateurs, l'objectif que M. Wilson semble s'être fixé.

Au cours de ce même débat, M. Wilson a précisé que son gouvernement, pour permettre à la nation de retirer un avantage maximum des ressources en pétrole et en gaz découlées au large de ses côtes, envisageait de suivre l'exemple norvégien et d'assurer à l'Etat une participation majoritaire.

Les prix, préoccupation essentielle des Britanniques, feront l'objet d'un projet de loi que le gouvernement pourrait déposer dans un mois. Certains produits de première nécessité tels que pain, fromage, beurre et margarine se verraient fixer des prix maxima maintenus à l'aide de subventions.

LES CONSERVATEURS

Il est probable que les conservateurs demanderont alors aux travaillistes: où trouverez-vous l'argent? On estime déjà à un milliard de livres le coût du relèvement des retraites envisagé par le gouvernement et il en couterait 38 millions de livres par an pour réduire d'un seul penny le prix du pain.

Mardi, M. Edward Heath s'est surtout attaché à demander à M. Wilson de préciser ses intentions à l'égard du Marché commun, en lui faisant remarquer que son gouvernement était en minorité sur ce point.

M. Heath a également fait remarquer qu'un référendum consultatif, comme l'a proposé le Labour, ne lierait en rien la Chambre des Communes.

La décision doit appartenir en dernier ressort au Parlement, a-t-il dit.

Pinochet veut fonder le "nationalisme chilien"

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Six mois, jour pour jour, après le renversement du président Salvador Allende, le général Pinochet, commandant en chef de la junte militaire, a promis d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire du Chili en fondant le "nationalisme chilien".

Le général Pinochet a solennellement affirmé lundi que son gouvernement s'inspirererait d'une "conception chrétienne de l'homme et de la société fondée sur le nationalisme, le réalisme et le pragmatisme".

Le nationalisme chilien est plus qu'une idéologie.

C'est un style de conduite, l'expression véritable de l'essence de la patrie et de l'âme de son peuple, a déclaré le général, devant plusieurs centaines de personnes, rassemblées dans l'une des salles de l'immeuble Diego Portales, un gratte-ciel de couleur rouge où la junte a installé ses bureaux.

Il a invité les Chiliens à se pénétrer de la déclaration des principes du gouvernement, un document de quelque 30 feuillets publié lundi à Santiago et constituant une véritable charte politico-philosophique du régime.

Les quatre membres de la junte signataires de ce texte y annoncent leur intention de faire du Chili une grande nation, grâce à l'union spirituelle de son peuple et la lutte contre l'invasion culturelle de l'étranger.

Ce nationalisme devra être fondé sur la justice et l'égalité devant la loi, la création d'une morale du mérite et de l'effort personnel, et la sobriété et l'austérité des hommes au pouvoir.

La junte, dans sa charte, réaffirme sa volonté de respecter les droits humains, tout en fixant des limites au pluralisme des opinions politiques. Les partis ou mouvements marxistes, déclare-t-elle, ne seront pas réadmis dans la vie civique.

AVERTISSEMENT

Le général Pinochet a lancé d'autre part un avertissement aux hommes politiques qui avaient appuyé la junte lors de son arrivée au pouvoir, mais étaient maintenant mécontents que celle-ci ne leur ait pas rendu les rênes de l'Etat. La junte, a-t-il souligné, n'entend pas être un régime de transition entre deux gouvernements de partis.

Le chef de l'Etat a assuré enfin qu'il écraserait sans complaisance toute agression marxiste et a attiré l'attention de ses compatriotes sur ceux qui critiquent avec légèreté l'oeuvre de la junte, ou donnent crédit à des rumeurs ou à des mensonges.

"Que tous les Chiliens luttent comme un bloc de granit pour faire du Chili une grade nation et laisser à nos fils une patrie propre et pure", a conclu le général.

Soljenitsyne décide de s'installer en Suisse

ZURICH (AFP) — Alexandre Soljenitsyne, expulsé d'Union soviétique le 13 février dernier, a décidé, semble-t-il, de s'installer définitivement en Suisse, où il est arrivé le 15 février, après un bref passage en Allemagne.

Un communiqué du département helvétique de Justice et Police, publié mardi après-midi à Berne, indique que l'écrivain a demandé au Conseil fédéral - gouvernement - d'accorder des visas à sa femme et à ses trois enfants, à sa mère ainsi qu'au fils que sa femme a eu de son premier mariage. Le communiqué précise que l'écrivain et sa famille ont l'intention de s'établir à Zurich, et de solliciter alors le droit d'asile.

En ce qui concerne ce dernier point, il est plus que probable que les autorités suisses accéderont sans difficulté au voeu de l'auteur de l'Archipel Goulag".

Dès le 16 février, le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du département de Justice et Police, avait déclaré que Soljenitsyne pourrait bénéficier du droit d'asile, dans la mesure où il était "de toute évidence victime de persécutions politiques".

A cela s'ajoute qu'un large mouvement d'opinion en faveur de l'écrivain est apparu en Suisse, et tout particulièrement à Zurich, où s'est formé un comité pour que la municipalité lui accorde la titre de "Bourgeois d'honneur".

LA FAMILLE

Quant à la famille de l'écrivain, elle devrait arriver en Suisse, selon le communiqué officiel, entre le 15 et le 20 mars. Soljenisyne pourra installer les siens dans l'appartement luxueux qu'il a loué dans un des quartiers les plus chics de Zurich, situé sur une colline dominant le lac.

Pour éviter d'être importuné par la presse, l'écrivain et son avocat, Me Fritz Heeb, se sont absolument refusés à en donner l'adresse exacte.

Il paraît cependant probable que cette installation conservera un caractère provisoire. Alexandre Soljenitsyne n'a jamais caché son intention de faire l'acquisition d'une villa indépendante. En compagnie du fils de son avocat, il a d'ailleurs visité plusieurs maisons qui lui étaient proposées dans les environs de Zurich.

LA FEMME DE S.

Mme Natalia Soljenitsyne, la femme de l'écrivain exilé, a declaré mardi soir, pour sa part, qu'elle ne savait pas quand elle rejoindrait son mari en Suisse.

Mme Soljenitsyne, interrogée au téléphone par un correspondant étranger, a indiqué que son mari ne lui avait pas encore dit ce qu'elle devait faire, et qu'elle attendait un coup de téléphone de lui.

Elle a précisé qu'elle n'avait pas été avisée jusqu'à présent de la décision du gouvernement helvétique de lui faire donner des visas d'entrée en Suisse pour elle et sa famille.

Les autorités soviétiques lui ont affirmé qu'elle aureit les visas nécessaires pour quitter l'URSS dès qu'elle serait prête à partir. Elle semble aussi pouvoir emporter les archives de son mari.

Sur la requête des autorités, elle a soumis à la librairie Lénine à Moscou la liste des livres et des documents qu'elle désire emporter, et la librairie a donné son accord. Toutefois, c'est en vain qu'elle a demandé une autorisation écrite.

La Pologne bénéficie de crédits américains

WASHINGTON (AFP) — La Pologne sera le dernier pays de l'Europe de l'Est à bénéficier de crédits gouvernementaux américains après que la Banque export-import ait arrêté, lundi, toute étude de nouveaux prêts.

L'Eximbank a accordé, mardi, un dernier crédit de $500,000 à la Pologne pour l'achat aux Etats-Unis d'équipements destinés à une usine de caoutchouc synthétique. Ce crédit sera complété par un prêt au même montant d'une banque privée américaine non encore désignée.

L'Eximbank, qui finance sur crédits publics l'exportation de biens et services américains dans le monde, a dû suspendre cette semaine l'octroi de nouveaux crédits à l'URSS, la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie après que les services généraux de la comptabilité GAP, agence dépendant du Congrès,eurent décrété que ces opérations étaient illégales.

INTERET NATIONAL

Selon le GAO, le président Nixon aurait dû justifier devant le Congrès, chaque fois qu'un crédit était accordé, que l'octroi d'un prêt à l'un de ces quatre pays était dans "l'intérêt national" des Etats-Unis.

La Chambre des représentants a voté de son côté un amendement au Trade Bill, liant l'octroi de tout nouveau crédit de l'Eximbank à l'URSS à un changement de la politique d'émigration de Moscou vis-à-vis les juifs soviétiques. Cette disposition n a pas encore été ratifiée par le Sénat.

Depuis le début de 1973, l'Eximbank a accordé environ $400 millions de crédits à ces quatre pays dont $250 millions à l'URSS et $100 millions à la Yougoslavie. De nouvelles demandes de crédits restent en suspens suite à la décision du GAO: deux venant de Moscou, totalisant $250 millions, et une de la Yougoslavie, s'élevant à $16 millions pour l'achat d'avions de transport américains.

La Libye accuse les Etats-Unis de soutenir "l'ennemi sioniste" contre les arabes

TRIPOLI (Reuter) — A la veille de la conférence des ministres arabes du Pétrole à Tripoli, la Libye a accusé mardi les Etats-Unis de soutenir "l'ennemi sioniste" contre les Arabes.

L'Agence de presse libyenne Arna ajoute que la rencontre portera sur l'embargo pétrolier frappant les Etats-Unis. Les ministres arabes examineront aussi des rapports sur les "fuites de pétrole arabe" aux Etats-Unis, précise Arna.

"Les observateurs attachent une grande importance à cette conférence au moment où le monde réalise que l'emploi du pétrole arabe comme d'une arme dans la bataille s'est révélé efficace", poursuit l'agence.

Quelle que soit l'issue de la rencontre, on pense que les ministres arabes chercheront à conserver un front uni et lèveront peut-être l'embargo après les succès diplomatiques de Washington.

L'égypte, qui a pu ainsi reprendre le contrôle du canal de Suez, est favorable à cette mesure, ainsi que l'Arabie séoudite.

Mais la Syrie est toujours aux prises avec une situation tendue sur le front du Golan et certains pays arabes, dont l'Algérie et la Lybie, ne veulent pas encore renoncer à l'atout que donne l'embargo dans les négociations.

Les petits Etats arabes producteurs de pétrole se rangeront aux côtés de l'Egypte si d'autres pays arabes acceptent sa position, estime-t-on au Caire, de source diplomatique.

Les ministres se pencheront également sur le problème des prix, autre question épineuse qu'examineront samedi à Vienne les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, OPEP.

MOTS CROISES

problème: no 127

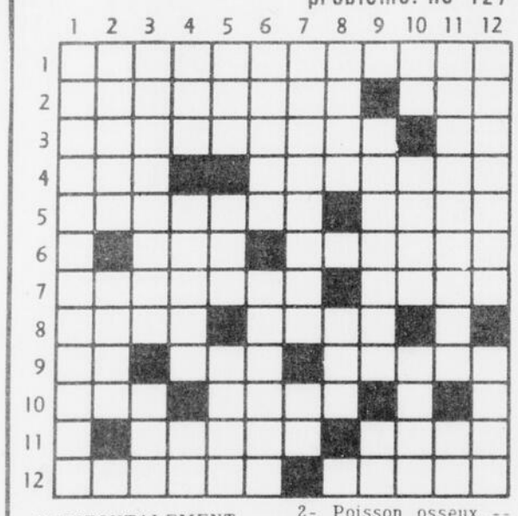

HORIZONTALEMENT

1- Action de rendre meilleur.
2- Monnayer. -- Longue ceinture en soie des Japonais.
3- Caractères de ce qui est érotique. -- Saint.
4- Possessif. -- Tendre des filets pour prendre des oiseaux.
5- Opèrerons la cuisson du plâtre. --Petite étendue d'eau dormante.
6- Terme au tennis. -- Qui a les nerfs irrités.
7- Atténuer une chose mauvaise, excuser. -- Cries, en parlant des cerfs.
8- Cris improbateurs contre quelqu'un.-- Pesa le contenant d'une marchandise emballée.
9- Argent.-- Sainte.-- Secondas.
10- Terme au tennis.-- Du verbe "rire".
11- Souveraine. --Tête de rocher.
12- Dignité d'émir. -- Qui sont estimés.

VERTICALEMENT

1- Monstruosité caractérisée par l'absence de cerveau.
2- Poisson osseux. -- Bille de bois creusée, où mangent les bestiaux.
3- Crie fort et longtemps. --Sélection.
4- Ce qui revient à chacun dans une loterie. -- Emplois. --Infinitif.
5- Dans ce pays. -- Ceinture japonaise. -- Choisit.
6- Petit de l'oie. -- Qui a perdu sa vivacité.
7- Placera sous une remise. -- Voyelles jumelles.
8- Dieu grec de la Guerre. -- Coupé jusqu'à la peau.
9- Répandrai çà et là. -- Interjection.
10- Fille d'Inachos. -- Dieu protecteur du foyer domestique. -- Indication du jour.
11- Considérera avec attention . -- Métal précieux.
12- Se dit d'un corps obtenu par nitration (f.pl.). --Pillages des villes.

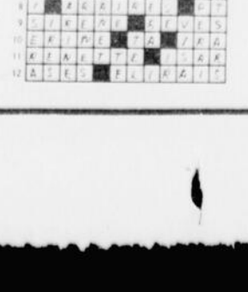

BRIDGE

POINT D'APPUI

"Donne-moi un point d'appui et je soulèverai la terre" disait Archimède.

Les informations fournies par les adversaires constituent toujours des points d'appui que le déclarant se doit d'exploiter. Mais il doit parfois savoir lire entre les lignes!

Donneur: Sud
Personne vulnérable

	N: Pi— 8-7-4 Co— A-D-10-3-2 Ca— A-V-4 Tr— 3-2	
O: Pi— A-V-10-6-5 Co— R-7-6 Ca— 9-5 Tr— D-8-4		E: Pi— D-9-3-2 Co— néant Ca— R-10-7-3-2 Tr— A-R-V-10
	S: Pi— R Co— V-9-8-5-4 Ca— D-8-6 Tr— 9-7-6-5	

Sud	Ouest	Nord	Est
1- carreau	1- pique	2- coeurs	passe
3- trèfles	passe	4- carreaux	passe
5- carreaux	passe	passe	passe

Entame:— neuf de carreau

Il faut reconnaître qu'il n'y avait pour Ouest aucune entame attrayante. Seule l'attaque d'un petit pique aurait pu mettre le déclarant en difficultés. Mais même si l'entame à l'atout permet au déclarant d'en capturer facilement la dame, il n'est peut-être pas au bout de ses peines alors qu'il existe un danger de perdre trois piques.

Le déclarant laisse venir le neuf de carreau vers son dix et comme il en retourne le deux vers l'as avec satisfaction il constate le partage 3-2 chez les adversaires. Alors que l'entame à l'atout révélait qu'Ouest avait des cartes à protéger aux autres suites, il refuse donc de tenter une impasse contre la dame de trèfle et en joue plutôt l'as et le roi. Sur le retour du valet de trèfle Ouest doit en jouer la dame qui est coupée par le Mort, ce qui donne le tableau suivant:

	N: Pi— 8-7-4 Co— A-D-10-3-2 CA— ------ Tr— -----	
O: Pi— A-V-10-6-5 Co— R-7-6 Ca— ----- Tr— -----		E: Pi— R Co— V-9-8-5-4 Ca— D Tr— 9
	S: Pi— D-9-3-2 Co— ------- Ca— R-7-3 Tr— 10	

Qu'est-ce qui à ce moment doit gouverner la stratégie du déclarant?

Si le déclarant a bien noté le choix de l'entame d'Ouest il peut en venir aux déductions suivantes: Alors qu'Ouest a refusé de s'attaquer aux piques, c'est qu'il n'en possédait pas les deux hauts honneurs. Comme la suite pique a été annoncée défensivement, il est logique d'envisager que chez Ouest elle comptait cinq cartes. En conséquence, le roi ou l'as se trouve singleton chez Est et ceci est un véritable point d'appui. Une attaque à pique serait prématurée alors qu'Est pourrait se dégager en revenant soit à carreau ou trèfle. C'est en coupant un petit coeur que le déclarant reprend la main. Il fait suivre le roi de carreau et le dix de trèfle et il est alors temps de s'attaquer aux piques. Alors que pour Ouest le partage des piques est encore imprécis, il est tout probable qu'il n'en jouera que le dix et Est se trouvera en main par le roi. L'adversaire n'aura d'autre choix que revenir à coeur vers la tenace du Mort, permettant au déclarant de disposer de deux de ses piques.

Si bien inspiré Ouest prend le premier pique de son as, le déclarant a encore le beau rôle. En effet après avoir pris le retour du valet de pique de sa dame le déclarant en ferait suivre le trois et Ouest serait dans l'obligation de céder une levée soit au huit ou au neuf.

Ainsi l'entame fournissait au déclarant une précieuse information.

Noël Duchesne

RABAIS $40

Sears

Le nettoyage de printemps n'est pas loin. Rendez-vous la tâche facile et offrez-vous notre fameux aspirateur Kenmore avec balai Powermate à barre de battage. Bas prix pour 3 jours seulement!

139.98 Reg. ch. $179.98

Voici l'aspirateur le plus complet que vous puissiez vous offrir. Le balai Powermate avec sa barre de battage nettoie toutes les sortes de tapis en profondeur. Profil bas pour nettoyage sous le mobilier. Avec accessoires pour dépoussiérer, nettoyer planchers et murs. Enroulement automatique du cordon 20 pieds.

Aspirateurs et machines à coudre — (Rayon 20)

CA c'est une aubaine SEARS

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous **vendons.**
Notre garantie Satisfaction ou **Remboursement.**

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947